

Portrait statistique des conventions collectives signées en 2024 au Québec



Cette publication a été réalisée par le ministère du Travail sous la coordination de la Direction des études et de l'information sur le travail.

Une version de ce document est disponible en ligne sur le site
[Publications du ministère du Travail | Gouvernement du Québec](#)
Site Web : <https://www.travail.gouv.qc.ca/>

Dépôt légal – AVRIL 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-03694-9 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2026

Table des matières

Présentation de l'analyse des conventions collectives	7
Section A – Identité.....	10
Affiliation syndicale.....	11
Taille de l'unité de négociation	12
Grand secteur de l'économie.....	12
Provenance (privé-public).....	13
Durée des conventions collectives	14
Division économique.....	15
Type d'entente.....	17
Section B – Présence du syndicat comme institution dans l'entreprise	18
Adhésion syndicale	19
Existence et caractère d'un comité mixte sur les relations du travail.....	20
Dispositions relatives à la sous-traitance.....	21
Existence et caractère d'un comité mixte sur la sous-traitance.....	22
Rémunération du congé accordé pour participer à des activités syndicales.....	23
Rémunération lors d'un congé accordé pour la négociation de la convention collective.....	24
Section C – L'emploi – mouvement de personnel, protection et contenu de l'emploi.....	25
Existence et caractère d'un comité mixte sur l'équité salariale	26
Durée de la période de probation pour acquérir le statut de salarié régulier (ou permanent).....	27
L'ancienneté lors d'une promotion ou d'une mutation hors de l'unité de négociation.....	31
Importance de l'ancienneté dans l'attribution des promotions et des postes vacants.....	32
Importance de l'ancienneté dans l'ordre des mises à pied.....	33
Ancienneté privilégiée	34
Politiques particulières s'appliquant aux salariés âgés	35
Existence et caractère d'un comité mixte sur le développement des ressources humaines (formation, recyclage et perfectionnement).....	36
Section D – Pratiques salariales et sécurité du revenu.....	37
Garantie du travail ou salaire assuré	38
Existence ou non de mesures visant à protéger des emplois.....	39
Partage du travail comme mesure de protection de l'emploi	40
Garantie d'emploi (sécurité d'emploi)	41
Priorité d'engagement des salariés à statut particulier sur les postes réguliers à temps complet	43
Salaire en vigueur en cas d'affectation temporaire	44
Indemnité de cessation d'emploi – période de service donnant droit à l'indemnité.....	45
Mode d'accumulation de l'indemnité de cessation d'emploi.....	46
Calcul de l'indemnité maximale de cessation d'emploi	48

Section E – Rémunération compensatoire et avantages financiers	50
Rémunération des heures supplémentaires effectuées en sus ou en dehors des heures normales quotidiennes (taux initial).....	51
Rémunération des heures supplémentaires effectuées en sus ou en dehors des heures normales quotidiennes (taux maximum)	53
Rémunération des heures supplémentaires effectuées en sus ou en dehors des heures normales quotidiennes (nombre d'heures pour atteindre le maximum).....	55
Rémunération des heures supplémentaires effectuées en sus ou en dehors des heures normales hebdomadaires (taux initial).....	58
Rémunération des heures supplémentaires effectuées en sus ou en dehors des heures normales hebdomadaires (taux maximum)	59
Rémunération des heures supplémentaires effectuées en sus ou en dehors des heures normales hebdomadaires (nombre d'heures pour atteindre le maximum)	61
Rémunération des heures effectuées le premier jour de repos (taux initial)	66
Rémunération des heures effectuées le premier jour de repos (taux maximum).....	67
Rémunération des heures effectuées le premier jour de repos (nombre d'heures pour atteindre le maximum)	68
Rémunération des heures effectuées le deuxième jour de repos (taux initial)	70
Rémunération des heures effectuées le deuxième jour de repos (taux maximum).....	72
Rémunération des heures effectuées le deuxième jour de repos (nombre d'heures pour atteindre le maximum)	73
Rémunération des heures effectuées un jour férié, chômé et payé	75
Rémunération des heures supplémentaires sous forme de congés	77
Droit individuel de refuser d'effectuer des heures supplémentaires.....	78
Allocation de repas lorsque les heures supplémentaires suivent l'horaire régulier	79
Prime lorsque le samedi fait partie de l'horaire régulier de travail	80
Prime lorsque le dimanche fait partie de l'horaire régulier de travail.....	81
Prime de travail par poste – deuxième quart ou quart de soir	82
Prime de travail par poste – troisième quart ou quart de nuit	82
Indemnité de présence au travail.....	88
Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour ouvrable (nombre d'heures).....	90
Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour ouvrable (taux).....	92
Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour de repos (nombre d'heures).....	93
Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour de repos (taux).....	95
Frais de déplacement en cas de rappel	97
Prime de responsabilité pour la fonction de chef d'équipe	98
Durée minimale de la période de remplacement pour avoir droit à l'indemnité d'intérim	101
Montant de l'indemnité d'intérim	102
Allocation d'outillage	102

Section F – Rémunération du temps non travaillé : congé annuel, jours fériés payés et congés autorisés pour raisons personnelles .. 103

Congé annuel payé pour salariés ayant moins d'un an de service (mode d'accumulation).....	104
Nombre de mois de service requis pour avoir droit à deux semaines de congé annuel payé	106
Nombre d'années de service requis pour avoir droit à trois semaines de congé annuel payé	107

Nombre d'années de service requis pour avoir droit à quatre semaines de congé annuel payé	109
Nombre d'années de service requis pour avoir droit à cinq semaines de congé annuel payé	111
Nombre d'années de service requis pour avoir droit à six semaines de congé annuel payé	114
Nombre maximum de semaines de congé annuel payé	117
Choix de la période de congé annuel payé	119
Congé annuel payé coïncidant avec un ou plusieurs jours fériés	120
Nombre de jours fériés et mobiles	121
Nombre de jours fériés	122
Nombre de jours mobiles	124
Nombre de demi-journées fériées	126
Identification des jours fériés	127
Conditions d'admissibilité aux jours fériés payés	129
Période de service requise pour avoir droit aux jours fériés payés	130
Jour férié coïncidant avec un jour de repos	132
Congé payé en cas de décès du conjoint ou d'un enfant du salarié	133
Congé payé en cas de décès dans la famille immédiate du salarié	135
Durée du congé payé à l'occasion du mariage du salarié	137
Congé payé en cas de divorce du salarié	139
Durée du congé payé lors d'une naissance ou d'une adoption	140
Existence et caractère d'un comité mixte traitant de conciliation travail-famille	142
Responsabilité du programme de conciliation travail-famille	143
Existence et politique de rémunération pour la fonction de juré	144
Existence et politique de rémunération pour la fonction de témoin dans une cause où le salarié n'est pas impliqué	145
Section G – Protection du revenu en cas de maladie	146
Mode d'acquisition et nombre de congés de maladie	147
Accumulation maximale des congés de maladie	149
Durée du délai de carence avant de bénéficier de l'assurance salaire	150
Relation entre les congés de maladie et l'assurance salaire	152
Contribution de l'employeur au régime d'assurance salaire	153
Période maximale au cours de laquelle l'assurance salaire peut être versée	155
Montant maximum de l'assurance salaire	157
Formule de prestation de l'assurance invalidité de longue durée	160
Existence ou non d'un programme d'aide aux employés (PAE)	162
Test de dépistage des drogues et examens médicaux	163
Section H – Régimes collectifs de retraite, d'assurance vie et d'assurance maladie complémentaire	164
Nature du régime de retraite	165
Administration du régime de retraite	166
Régime de retraite – âge et ancienneté	167
Contribution de l'employeur au régime collectif d'assurance vie	168
Montant maximum d'assurance vie offert par le régime de base	171
Contribution de l'employeur au régime collectif d'assurance maladie complémentaire	173
Contribution de l'employeur au régime collectif de soins dentaires	176

Section I – Périodes de travail, de repos et de repas	178
Durée du travail – jours normaux de travail par semaine – cols bleus	179
Durée du travail – jours normaux de travail par semaine – cols blancs	180
Durée du travail – heures normales de travail par semaine – cols bleus.....	181
Durée du travail – heures normales de travail par semaine – cols blancs.....	184
Durée du travail – heures normales de travail par jour – cols bleus	187
Durée du travail – heures normales de travail par jour – cols blancs	189
Nombre et durée des périodes de repos journalier payées.....	191
Durée de la période régulière de repas.....	194
Circonstances donnant droit à la période de repas payée	196
Durée de la période de repas payée pour le travail effectué lors des heures supplémentaires.....	198
Nombre et durée des périodes payées pour le changement de vêtements et le nettoyage.....	199
Existence et caractère d'un comité mixte sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT).....	201
Existence et caractère d'un comité mixte sur l'organisation du travail.....	202
Section J – Conditions de travail diverses	203
L'équipement de sécurité du salarié	204
Uniforme de travail – coût d'achat.....	205
Uniforme de travail – coût d'entretien	206
Existence de traitements différenciés pour certaines conditions de travail	207
Lexique	208

Présentation de l'analyse des conventions collectives

L'analyse des conventions collectives (ACC) du ministère du Travail comprend 142 variables qui portent sur des sujets essentiels figurant dans une convention. Il y a trois types de variables : des pointeurs déterminant l'occurrence d'un sujet, des variables présentant une information quantifiable et des variables d'interprétation avec des valeurs prédéterminées.

À celles-ci s'ajoutent des éléments d'identification qui proviennent du système informatique du ministère du Travail. Ces éléments, tels que la taille de l'unité de négociation ou le secteur d'activité, se retrouvent à la section A de ce portrait.

Notes sur cette édition

La présente édition du portrait statistique couvre l'ensemble des conventions collectives signées en 2024 qui ont fait l'objet d'un dépôt ainsi que d'une analyse en date du 31 mars 2025. Il s'agit des conventions déposées conformément au Code du travail.

Quelques faits saillants des conventions collectives en date du 31 mars 2025

- En 2024, 2 143 conventions collectives ont été signées, couvrant ainsi 784 893 salariées et salariés.
- Les conventions collectives sont d'une durée moyenne de 46 mois, c'est-à-dire environ 4 ans, et la plus longue est d'une durée de 122 mois (10 ans et 2 mois).
- De toutes ces conventions collectives, 1 180 (55,06 %) proviennent du secteur privé et 963 (44,94 %), du secteur public. Bien que le nombre de conventions collectives soit sensiblement similaire entre les deux secteurs, celles du secteur public représentent 90 % (708 819) des personnes salariées syndiquées, comparativement à 10 % (76 074) pour le secteur privé¹. Le nombre élevé de conventions collectives du secteur public est attribuable aux négociations des conventions collectives des services publics : services d'enseignement, santé et services sociaux et gouvernementaux.
- Sur l'ensemble des conventions collectives, 91 % (1 952) sont des renouvellements, y compris les ententes modifiant la durée. Les conventions collectives conclues pour la première fois représentent 8 % (167) du total, tandis que moins d'un pour cent (8) résultent d'un règlement de différend d'une première convention collective ou d'un renouvellement.
- Des 2 143 conventions collectives, 67 % (1 435) couvrent des unités de négociation de moins de 100 salariées et salariés. La proportion pour le secteur privé est de 998 conventions sur 1 180 (85 %) et de 437 sur 963 (45 %) pour le secteur public.
- La taille de l'unité de négociation qui compte le plus grand nombre de conventions collectives est celle des 1 à 19 salariées et salariés, avec 586 conventions (27 %). De ces 586 conventions collectives, 401 proviennent du secteur privé et 185 du secteur public. La tranche de 1 à 19 salariées et salariés représente moins d'un pour cent (5 123) de l'ensemble des personnes employées. La tranche de 1 000 à 4 999 salariées et salariés est la plus élevée en nombre de personnes employées, avec 412 095 (53 %), tout en étant sixième en ce qui a trait au nombre de conventions collectives, avec seulement 170 (8 %).
- Le nombre moyen de salariées et salariés visés pour la totalité des conventions collectives (2 143) signées en 2024 est de 366 personnes employées. Ce nombre est de 64 pour les conventions collectives du secteur privé (1 180) et 736 pour le secteur public (963).
- La convention couvrant le plus de personnes employées pour le secteur privé s'applique à 1 675 salariées et salariés alors que, pour le secteur public, ce sont un peu plus de quinze fois plus de personnes employées qui sont couvertes par deux conventions de 26 000 salariées et salariés.

1. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas toujours à 100 %.

- Quatre-vingt-seize pour cent (96 %) des personnes salariées syndiquées travaillent dans le secteur tertiaire, où l'on trouve 84 % de l'ensemble des conventions collectives.
- Les services de santé et services sociaux sont la division économique ayant le plus grand nombre de conventions collectives, soit 467 (22 %), et cette division est aussi au premier rang pour le plus grand nombre de salariées et salariés avec 326 157 (42 %), tout juste devant le service d'enseignement avec 318 527 (41 %).
- Près de 45 % des conventions collectives comportent un atelier syndical imparfait* en ce qui concerne l'adhésion syndicale. Seulement 263 (12 %) conventions collectives, environ les deux tiers étant du secteur public (168) et un tiers du secteur privé (95), ne font pas mention d'une disposition relative à l'adhésion syndicale des salariées et salariés.
- Des dispositions permettant la sous-traitance sont présentes dans 75 % des conventions collectives. Cependant, 76 % des conventions n'ont aucune disposition relative à l'existence d'un comité sur le sujet de la sous-traitance.
- Seulement 2 % des conventions collectives n'ont pas de disposition sur la durée de la période de probation pour acquérir le statut de personne salariée régulière. À savoir qu'environ 571 (27 %) conventions collectives mentionnent la période de probation en heures.
- Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des conventions collectives du secteur privé présentent une disposition sur l'importance de l'ancienneté dans l'attribution des promotions et des postes vacants. Ce pourcentage est beaucoup plus faible dans le secteur public avec 49 %. Le secteur des services de santé et services sociaux a le plus bas pourcentage de disposition avec seulement un pour cent.
- Près du deux-tiers (64 %) de toutes les conventions collectives font mention d'une politique particulière s'appliquant aux personnes salariées âgées. La réduction du temps de travail, souvent exprimée par la réduction du nombre de jours dans la semaine de travail de la salariée et du salarié, est l'occurrence la plus élevée avec 58 % (1 253) de toutes les conventions collectives. De ces 1 253 conventions collectives, 62 % proviennent du secteur public et 38 %, du secteur privé.
- Plus du tiers des conventions collectives (758) comportent une disposition d'engagement pour les salariées et salariés à statut particulier sur les postes réguliers à temps complet, ce qui correspond à 19 % des conventions collectives du secteur privé, comparativement à 55 % pour celles du secteur public.
- Les dispositions hebdomadaires relatives aux heures supplémentaires sont les plus fréquentes dans les conventions collectives, avec 81 % de mention. Elles sont suivies par les dispositions relatives aux heures supplémentaires quotidiennes (64 %), aux heures supplémentaires effectuées le dimanche (54 %) et celles effectuées le samedi (43 %).
- En matière de prime, ce sont les dispositions relatives à la prime de nuit et à la prime de cheffe et chef d'équipe qui ont le plus de mentions avec 57 % (1 220), suivies de la prime de soir à 51 % (1 089), de celle du dimanche à 29 % (625) et, finalement, de celle du samedi avec 27 % (572).
- Mille neuf cent sept (1 907) des conventions, dont 1 082 et 825 dans les secteurs privé et public respectivement, comptent un nombre de semaines de congé annuel identique pour les personnes salariées visées par la convention. Dans les deux secteurs, privé et public, 5 semaines est la disposition ayant le plus d'occurrences avec 475 et 625, respectivement. Le nombre de semaines le plus élevé est 9, qui apparaît dans 2 conventions du secteur privé et dans 54 conventions du secteur du public et ces conventions représentent 190 et 20 951 salariées et salariés, respectivement. Les conventions collectives du secteur public ayant 9 semaines de congé annuel proviennent du service de l'enseignement.
- Le choix de la période de congé annuel payé est basé sur l'ancienneté et les exigences du service dans 60 % des conventions collectives.
- Des dispositions concernant le nombre de jours fériés sont mentionnées dans 98 % (2 104) des conventions collectives. Dans 85 % (1 811) des conventions collectives, un nombre de jours fériés est spécifié, et la tranche de nombre de jours fériés la plus élevée est de 11 à 15 jours dans 1 281 conventions collectives. Cette tranche représente 60 % des conventions collectives et 66 % des personnes salariées visées par ces conventions collectives.

* Voir le lexique à la page 208 pour une description plus détaillée.

- Le nombre de jours fériés mentionné dans le plus grand nombre de conventions collectives, soit 787 (37 %), est 13 jours, et ces conventions collectives s'appliquent à 62 % (487 067) de l'ensemble des personnes salariées visées. Le plus grand nombre de jours fériés recensé dans une convention collective est 20 jours.
- La fête de la Saint-Jean Baptiste, le jour de l'An et le jour de Noël sont les trois jours fériés les plus accordés dans les conventions collectives avec respectivement 1 672, 1 491 et 1 490 mentions dans ces dernières.
- Soixante-douze pourcent (72 %) de toutes les conventions contiennent des dispositions sur l'assurance salaire, et elles représentent 96 % (755 550) de l'ensemble des personnes salariées syndiquées. Dans le secteur public, ce sont 94 % des conventions collectives qui comportent des dispositions concernant l'assurance salaire, comparativement à 54 % pour le secteur privé.
- Les dispositions relatives à l'assurance invalidité de longue durée sont présentes dans 866 conventions collectives (41 %), soit 509 (24 %) dans le secteur privé et 357 (17 %) dans le secteur public.
- Pratiquement la totalité (97 %) des personnes salariées syndiquées (764 860) sont couvertes par un régime de retraite négocié.
- L'assurance maladie est mentionnée dans 67 % (1 433) des conventions collectives et cela représente 743 908 (95 %) des personnes salariées syndiquées. La contribution de l'employeur à l'assurance maladie est mentionnée en pourcentage dans 23 % (501) des conventions collectives. Cette contribution est de 50 % et plus dans 496 conventions collectives, dont 107 où l'employeur paie l'entièreté de la prime d'assurance maladie.
- Pour les salariées et salariés cols bleus, l'horaire de 5 jours par semaine est mentionné dans 94 % (612) des conventions collectives ayant un horaire à durée fixe évoqué en jours. Pour les salariées et salariés cols blancs, l'horaire de 5 jours par semaine est mentionné dans 91 % (493) des horaires à durée fixe.
- La période de repas est mentionnée dans 91 % de toutes les conventions collectives. L'occurrence la plus élevée dans cette variable est la période de 30 minutes avec 541 (25 %) mentions.
- Plus des deux tiers (68 %) des conventions collectives stipulent que l'équipement de sécurité de la salariée et du salarié est totalement fourni par l'employeur.
- L'employeur prend en charge l'entièreté du coût des uniformes de travail dans 52 % (1 115) des conventions collectives, ce qui couvre 31 % de l'ensemble des personnes salariées syndiquées.

- Section A -
Identité

Affiliation syndicale

	Secteur Privé				Secteur Public ²				TOTAL			
	Nombre de salariés visés ³	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Centrale des syndicats démocratiques	3 295	0,42 %	64	2,99 %	14 780	1,88 %	14	0,65 %	18 075	2,30 %	78	3,64 %
Centrale des syndicats du Québec	509	0,06 %	26	1,21 %	125 373	15,97 %	212	9,89 %	125 882	16,04 %	238	11,11 %
Confédération des syndicats nationaux	15 908	2,03 %	261	12,18 %	205 949	26,24 %	310	14,47 %	221 857	28,27 %	571	26,64 %
Congrès du travail du Canada	22	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	22	0,00 %	1	0,05 %
Fédération canadienne du travail	53	0,01 %	1	0,05 %	8	0,00 %	1	0,05 %	61	0,01 %	2	0,09 %
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	50 241	6,40 %	692	32,29 %	85 638	10,91 %	250	11,67 %	135 879	17,31 %	942	43,96 %
Indépendants	6 046	0,77 %	135	6,30 %	277 071	35,30 %	176	8,21 %	283 117	36,07 %	311	14,51 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

* Il se peut que dans certains tableaux, la somme des pourcentages n'égale pas 100 en raison de l'arrondissement à deux décimales.

2. Le secteur public inclut la fonction publique, le secteur parapublic, les organismes gouvernementaux et les sociétés d'État dont le personnel n'est pas assujéti à la Loi sur la fonction publique ainsi que le secteur municipal.

3. Afin de ne pas alourdir le texte dans les tableaux, le masculin est utilisé comme générique et désigne donc aussi bien les femmes que les hommes.

Taille de l'unité de négociation

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
1 à 19 salariés	3 540	0,45 %	401	18,71 %	1 583	0,20 %	185	8,63 %	5 123	0,65 %	586	27,34 %
20 à 49 salariés	10 688	1,36 %	341	15,91 %	4 356	0,55 %	140	6,53 %	15 044	1,92 %	481	22,45 %
50 à 99 salariés	17 893	2,28 %	256	11,95 %	8 154	1,04 %	112	5,23 %	26 047	3,32 %	368	17,17 %
100 à 199 salariés	15 092	1,92 %	120	5,60 %	17 236	2,20 %	122	5,69 %	32 328	4,12 %	242	11,29 %
200 à 499 salariés	12 453	1,59 %	45	2,10 %	42 415	5,40 %	129	6,02 %	54 868	6,99 %	174	8,12 %
500 à 999 salariés	7 060	0,90 %	10	0,47 %	64 830	8,26 %	91	4,25 %	71 890	9,16 %	101	4,71 %
1 000 à 4 999 salariés	9 348	1,19 %	7	0,33 %	402 747	51,31 %	163	7,61 %	412 095	52,50 %	170	7,93 %
5 000 à 9 999 salariés	0	0,00 %	0	0,00 %	105 190	13,40 %	18	0,84 %	105 190	13,40 %	18	0,84 %
10 000 salariés et plus	0	0,00 %	0	0,00 %	62 308	7,94 %	3	0,14 %	62 308	7,94 %	3	0,14 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	99,99 %

Grand secteur de l'économie

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Secteur primaire	1 349	0,17 %	20	0,93 %	249	0,03 %	4	0,19 %	1 598	0,20 %	24	1,12 %
Secteur secondaire	27 715	3,53 %	324	15,12 %	0	0,00 %	0	0,00 %	27 715	3,53 %	324	15,12 %
Secteur tertiaire	47 010	5,99 %	836	39,01 %	708 570	90,28 %	959	44,75 %	755 580	96,27 %	1 795	83,76 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Provenance (privé-public)

	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Privé	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %
Public	708 819	90,31 %	963	44,94 %
TOTAL	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Durée des conventions collectives

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
0 à 12 mois	1 666	0,21 %	282	13,16 %	842	0,11 %	138	6,44 %	2 508	0,32 %	420	19,60 %
13 à 24 mois	3 604	0,46 %	200	9,33 %	1 435	0,18 %	79	3,69 %	5 039	0,64 %	279	13,02 %
25 à 36 mois	4 890	0,62 %	164	7,65 %	2 094	0,27 %	71	3,31 %	6 984	0,89 %	235	10,97 %
37 à 48 mois	3 970	0,51 %	94	4,39 %	1 470	0,19 %	35	1,63 %	5 440	0,69 %	129	6,02 %
49 à 60 mois	4 931	0,63 %	92	4,29 %	1 705	0,22 %	31	1,45 %	6 636	0,85 %	123	5,74 %
61 à 72 mois	3 677	0,47 %	55	2,57 %	1 589	0,20 %	24	1,12 %	5 266	0,67 %	79	3,69 %
73 à 84 mois	4 375	0,56 %	56	2,61 %	2 553	0,33 %	33	1,54 %	6 928	0,88 %	89	4,15 %
85 à 96 mois	4 519	0,58 %	50	2,33 %	1 521	0,19 %	17	0,79 %	6 040	0,77 %	67	3,13 %
97 mois et plus	44 442	5,66 %	187	8,73 %	695 610	88,62 %	535	24,97 %	740 052	94,29 %	722	33,69 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Division économique*

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Agriculture et services relatifs à l'agriculture	158	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	158	0,02 %	3	0,14 %
Autres services	11 328	1,44 %	179	8,35 %	400	0,05 %	15	0,70 %	11 728	1,49 %	194	9,05 %
Commerces de détail	12 545	1,60 %	199	9,29 %	12	0,00 %	1	0,05 %	12 557	1,60 %	200	9,33 %
Commerces de gros	6 499	0,83 %	85	3,97 %	0	0,00 %	0	0,00 %	6 499	0,83 %	85	3,97 %
Communications et autres services publics	313	0,04 %	10	0,47 %	15	0,00 %	2	0,09 %	328	0,04 %	12	0,56 %
Construction⁴	433	0,06 %	17	0,79 %	0	0,00 %	0	0,00 %	433	0,06 %	17	0,79 %
Exploitation forestière et services forestiers	117	0,01 %	3	0,14 %	249	0,03 %	4	0,19 %	366	0,05 %	7	0,33 %
Hébergement et restauration	4 655	0,59 %	60	2,80 %	30	0,00 %	1	0,05 %	4 685	0,60 %	61	2,85 %
Industries manufacturières	27 282	3,48 %	307	14,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	27 282	3,48 %	307	14,33 %
Intermédiaires financiers et assurances	195	0,02 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	195	0,02 %	8	0,37 %

4. Les conventions collectives du secteur relèvent du Code du travail.

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Mines, carrières et puits de pétrole	1 074	0,14 %	14	0,65 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 074	0,14 %	14	0,65 %
Services aux entreprises	1 194	0,15 %	37	1,73 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 194	0,15 %	37	1,73 %
Services de santé et services sociaux	6 232	0,79 %	143	6,67 %	319 925	40,76 %	324	15,12 %	326 157	41,55 %	467	21,79 %
Services d'enseignement	1 204	0,15 %	29	1,35 %	317 323	40,43 %	430	20,07 %	318 527	40,58 %	459	21,42 %
Services gouvernementaux	13	0,00 %	2	0,09 %	70 577	8,99 %	181	8,45 %	70 590	8,99 %	183	8,54 %
Services immobiliers et agences d'assurances	264	0,03 %	21	0,98 %	0	0,00 %	0	0,00 %	264	0,03 %	21	0,98 %
Transport et entreposage	2 568	0,33 %	63	2,94 %	288	0,04 %	5	0,23 %	2 856	0,36 %	68	3,17 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

* Ces divisions du secteur économique proviennent de la « Classification des activités économiques du Québec ».

Type d'entente

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Première convention collective	5 304	0,68 %	143	6,67 %	3 049	0,39 %	24	1,12 %	8 353	1,06 %	167	7,79 %
Renouvellement de la convention collective	69 453	8,85 %	1 013	47,27 %	705 770	89,92 %	939	43,82 %	775 223	98,77 %	1 952	91,09 %
Entente modifiant la durée de la convention	932	0,12 %	16	0,75 %	0	0,00 %	0	0,00 %	932	0,12 %	16	0,75 %
Sentence de différend (1^{re} convention)	385	0,05 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	385	0,05 %	8	0,37 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

- Section B -

**Présence du syndicat comme
institution dans l'entreprise**

Adhésion syndicale

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	5 005	0,64 %	95	4,43 %	228 277	29,08 %	168	7,84 %	233 282	29,72 %	263	12,27 %
Atelier syndical parfait*	55 064	7,02 %	763	35,60 %	16 847	2,15 %	108	5,04 %	71 911	9,16 %	871	40,64 %
Atelier syndical imparfait*	12 617	1,61 %	273	12,74 %	458 255	58,38 %	650	30,33 %	470 872	59,99 %	923	43,07 %
Maintien d'affiliation*	2 414	0,31 %	29	1,35 %	2 844	0,36 %	29	1,35 %	5 258	0,67 %	58	2,71 %
Autre disposition⁵	974	0,12 %	20	0,93 %	2 596	0,33 %	8	0,37 %	3 570	0,45 %	28	1,31 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,05 %	708 819	90,30 %	963	44,93 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

* Voir le lexique à la page 208 pour une description plus détaillée.

5. Les conventions collectives qui couvrent d'autres formes d'adhésion syndicale, à savoir l'atelier fermé et l'atelier ouvert, peuvent être trouvées dans la catégorie « Autres dispositions ».

Existence et caractère d'un comité mixte des relations du travail

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence du comité	18 063	2,30 %	385	17,97 %	147 767	18,83 %	122	5,69 %	165 830	21,13 %	507	23,66 %
Aucune précision relative au caractère du comité	4 919	0,63 %	95	4,43 %	203 442	25,92 %	186	8,68 %	208 361	26,55 %	281	13,11 %
Comité mixte décisionnel	4 971	0,63 %	91	4,25 %	8 316	1,06 %	19	0,89 %	13 287	1,69 %	110	5,13 %
Comité mixte consultatif	48 121	6,13 %	609	28,42 %	349 294	44,50 %	636	29,68 %	397 415	50,63 %	1 245	58,10 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Dispositions relatives à la sous-traitance

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	20 147	2,57 %	374	17,45 %	168 081	21,41 %	152	7,09 %	188 228	23,98 %	526	24,55 %
Sous-traitance prohibée en tout temps	628	0,08 %	29	1,35 %	8	0,00 %	1	0,05 %	636	0,08 %	30	1,40 %
Sous-traitance possible à condition d'appliquer toute la convention	49	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	49	0,01 %	3	0,14 %
Sous-traitance possible si l'on applique les taux de salaire négociés et si cela n'entraîne pas de mise à pied⁶	188	0,02 %	4	0,19 %	3 662	0,47 %	28	1,31 %	3 850	0,49 %	32	1,49 %
Sous-traitance possible à la condition de ne pas entraîner de mise à pied	7 234	0,92 %	118	5,51 %	69 166	8,81 %	225	10,50 %	76 400	9,73 %	343	16,01 %
Sous-traitance possible sans restriction	1 847	0,24 %	26	1,21 %	137 824	17,56 %	66	3,08 %	139 671	17,79 %	92	4,29 %
Sous-traitance possible sans mise à pied et sans réduction des heures de travail	3 990	0,51 %	97	4,53 %	56 343	7,18 %	125	5,83 %	60 333	7,69 %	222	10,36 %
Sous-traitance possible si cela n'entraîne pas de mise à pied et si cela nécessite de l'équipement et/ou de la main-d'œuvre externe	13 169	1,68 %	148	6,91 %	876	0,11 %	7	0,33 %	14 045	1,79 %	155	7,23 %
Sous-traitance possible si la nature des travaux nécessite de l'équipement et/ou de la main-d'œuvre externe	3 810	0,49 %	82	3,83 %	268	0,03 %	11	0,51 %	4 078	0,52 %	93	4,34 %
Autre disposition⁷	25 012	3,19 %	299	13,95 %	272 591	34,73 %	348	16,24 %	297 603	37,92 %	647	30,19 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

6. Ici, la notion de mise à pied englobe tout mouvement de main-d'œuvre.

7. La catégorie « Autre disposition » regroupe en majorité des doubles catégories.

Existence et caractère d'un comité mixte de la sous-traitance

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence du comité	65 312	8,32 %	1 089	50,82 %	350 413	44,64 %	542	25,29 %	415 725	52,97 %	1 631	76,11 %
Aucune précision relative au caractère du comité	25	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	1	0,05 %
Comité mixte décisionnel	445	0,06 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	445	0,06 %	9	0,42 %
Comité mixte consultatif	10 292	1,31 %	81	3,78 %	358 406	45,66 %	421	19,65 %	368 698	46,97 %	502	23,43 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Rémunération du congé accordé pour participer à des activités syndicales

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	2 637	0,34 %	52	2,43 %	7 899	1,01 %	19	0,89 %	10 536	1,34 %	71	3,31 %
Aucune précision relative à la rémunération du congé	600	0,08 %	19	0,89 %	230	0,03 %	4	0,19 %	830	0,11 %	23	1,07 %
Congé défrayé par l'employeur	254	0,03 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	254	0,03 %	11	0,51 %
Congé non défrayé par l'employeur	40 753	5,19 %	685	31,96 %	279 724	35,64 %	196	9,15 %	320 477	40,83 %	881	41,11 %
Congé défrayé ou non par l'employeur selon l'activité syndicale	6 467	0,82 %	75	3,50 %	1 124	0,14 %	17	0,79 %	7 591	0,97 %	92	4,29 %
Congé partiellement ⁸ défrayé par l'employeur	25 363	3,23 %	338	15,77 %	419 532	53,45 %	726	33,88 %	444 895	56,68 %	1 064	49,65 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	310	0,04 %	1	0,05 %	310	0,04 %	1	0,05 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	99,99 %

8. Si un nombre limite de jours (ou d'heures) payés est inscrit à la convention, cette situation est répertoriée à la catégorie « congé partiellement défrayé par l'employeur ».

**Rémunération lors d'un congé accordé
pour la négociation de la convention collective**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	5 267	0,67 %	82	3,83 %	343 415	43,75 %	343	16,01 %	348 682	44,42 %	425	19,83 %
Aucune précision relative à la rémunération du congé	2 508	0,32 %	50	2,33 %	14 579	1,86 %	67	3,13 %	17 087	2,18 %	117	5,46 %
Congé défrayé par l'employeur	55 582	7,08 %	826	38,54 %	341 034	43,45 %	514	23,99 %	396 616	50,53 %	1 340	62,53 %
Congé non défrayé par l'employeur	1 327	0,17 %	32	1,49 %	37	0,00 %	3	0,14 %	1 364	0,17 %	35	1,63 %
Congé partiellement défrayé par l'employeur	11 284	1,44 %	185	8,63 %	9 428	1,20 %	34	1,59 %	20 712	2,64 %	219	10,22 %
Autre disposition	106	0,01 %	5	0,23 %	326	0,04 %	2	0,09 %	432	0,06 %	7	0,33 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,05 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

- Section C -

**L'emploi – mouvement de personnel,
protection et contenu de l'emploi**

Existence et caractère d'un comité mixte sur l'équité salariale

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence du comité	73 283	9,34 %	1 148	53,57 %	700 645	89,27 %	941	43,91 %	773 928	98,60 %	2 089	97,48 %
Aucune précision relative au caractère du comité	182	0,02 %	4	0,19 %	132	0,02 %	2	0,09 %	314	0,04 %	6	0,28 %
Comité conjoint décisionnel	2 122	0,27 %	19	0,89 %	6 723	0,86 %	17	0,79 %	8 845	1,13 %	36	1,68 %
Comité conjoint consultatif	487	0,06 %	9	0,42 %	1 319	0,17 %	3	0,14 %	1 806	0,23 %	12	0,56 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,32 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

**Durée de la période de probation pour acquérir le statut
de salarié régulier (ou permanent)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	811	0,10 %	24	1,12 %	60 249	7,68 %	10	0,47 %	61 060	7,78 %	34	1,59 %
Total – Heures :	42 472	5,40 %	536	25,02 %	2 641	0,34 %	35	1,64 %	45 113	5,74 %	571	26,65 %
• 0 à 100 heures	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
• 101 à 200 heures	324	0,04 %	11	0,51 %	8	0,00 %	1	0,05 %	332	0,04 %	12	0,56 %
• 201 à 300 heures	8 012	1,02 %	27	1,26 %	0	0,00 %	0	0,00 %	8 012	1,02 %	27	1,26 %
• 301 à 400 heures	5 792	0,74 %	85	3,97 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5 792	0,74 %	85	3,97 %
• 401 à 500 heures	11 728	1,49 %	193	9,01 %	643	0,08 %	10	0,47 %	12 371	1,58 %	203	9,47 %
• 501 à 600 heures	5 217	0,66 %	70	3,27 %	118	0,02 %	2	0,09 %	5 335	0,68 %	72	3,36 %
• 601 à 700 heures	1 695	0,22 %	35	1,63 %	62	0,01 %	4	0,19 %	1 757	0,22 %	39	1,82 %
• 701 à 800 heures	5 098	0,65 %	73	3,41 %	473	0,06 %	6	0,28 %	5 571	0,71 %	79	3,69 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 801 à 900 heures	1 919	0,24 %	23	1,07 %	629	0,08 %	7	0,33 %	2 548	0,32 %	30	1,40 %
• 901 heures et plus	2 687	0,34 %	19	0,89 %	708	0,09 %	5	0,23 %	3 395	0,43 %	24	1,12 %
Total – Jours ouvrables :	10 094	1,28 %	255	11,91 %	19 705	2,51 %	110	5,13 %	29 799	3,79 %	365	17,04 %
• 0 à 50 jours	1 992	0,25 %	25	1,17 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 992	0,25 %	25	1,17 %
• 51 à 100 jours	5 802	0,74 %	184	8,59 %	15 569	1,98 %	84	3,92 %	21 371	2,72 %	268	12,51 %
• 101 à 150 jours	1 574	0,20 %	33	1,54 %	3 996	0,51 %	20	0,93 %	5 570	0,71 %	53	2,47 %
• 151 jours et plus	726	0,09 %	13	0,61 %	140	0,02 %	6	0,28 %	866	0,11 %	19	0,89 %
Total – Jours civils :	341	0,05 %	28	1,31 %	86	0,02 %	3	0,14 %	427	0,06 %	31	1,44 %
• 0 à 50 jours	8	0,00 %	1	0,05 %	46	0,01 %	1	0,05 %	54	0,01 %	2	0,09 %
• 51 à 100 jours	229	0,03 %	15	0,70 %	0	0,00 %	0	0,00 %	229	0,03 %	15	0,70 %
• 101 à 150 jours	49	0,01 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	49	0,01 %	8	0,37 %
• 151 jours et plus	55	0,01 %	4	0,19 %	40	0,01 %	2	0,09 %	95	0,01 %	6	0,28 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Total – Semaines :	33	0,00 %	3	0,15 %	690	0,09 %	13	0,62 %	723	0,09 %	16	0,76 %
• 12 semaines	14	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	14	0,00 %	1	0,05 %
• 13 semaines	4	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4	0,00 %	1	0,05 %
• 16 semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	249	0,03 %	4	0,19 %	249	0,03 %	4	0,19 %
• 17 semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	1	0,05 %	30	0,00 %	1	0,05 %
• 20 semaines	15	0,00 %	1	0,05 %	77	0,01 %	1	0,05 %	92	0,01 %	2	0,09 %
• 25 semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	46	0,01 %	1	0,05 %	46	0,01 %	1	0,05 %
• 26 semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	119	0,02 %	3	0,14 %	119	0,02 %	3	0,14 %
• 52 semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	169	0,02 %	3	0,14 %	169	0,02 %	3	0,14 %
Total – Mois :	4 073	0,54 %	103	4,81 %	168 094	21,41 %	259	12,09 %	172 167	21,93 %	362	16,89 %
• 3 mois	1 067	0,14 %	32	1,49 %	38	0,00 %	2	0,09 %	1 105	0,14 %	34	1,59 %
• 4 mois	128	0,02 %	15	0,70 %	302	0,04 %	2	0,09 %	430	0,05 %	17	0,79 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 5 mois	751	0,10 %	4	0,19 %	1 835	0,23 %	1	0,05 %	2 586	0,33 %	5	0,23 %
• 6 mois	1 579	0,20 %	39	1,82 %	2 626	0,33 %	50	2,33 %	4 205	0,54 %	89	4,15 %
• 8 mois	60	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	60	0,01 %	1	0,05 %
• 9 mois	50	0,01 %	1	0,05 %	143	0,02 %	1	0,05 %	193	0,02 %	2	0,09 %
• 10 mois	0	0,00 %	0	0,00 %	1 163	0,15 %	3	0,14 %	1 163	0,15 %	3	0,14 %
• 12 mois	235	0,03 %	9	0,42 %	18 050	2,30 %	127	5,93 %	18 285	2,33 %	136	6,35 %
• 24 mois	203	0,03 %	2	0,09 %	143 937	18,34 %	73	3,41 %	144 140	18,36 %	75	3,50 %
Durée minimale au cours d'une période définie	3 035	0,39 %	57	2,66 %	55	0,01 %	5	0,23 %	3 090	0,39 %	62	2,89 %
Variable selon les catégories de personnes salariées	7 554	0,96 %	92	4,29 %	109 677	13,97 %	119	5,55 %	117 231	14,94 %	211	9,85 %
Autre disposition	7 661	0,98 %	82	3,83 %	347 622	44,29 %	409	19,09 %	355 283	45,27 %	491	22,91 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,32 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

**L'ancienneté lors d'une promotion ou d'une mutation
hors de l'unité de négociation**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	13 819	1,76 %	308	14,37 %	670 869	85,47 %	752	35,09 %	684 688	87,23 %	1 060	49,46 %
Cumul intégral de l'ancienneté sans limites de temps	66	0,01 %	5	0,23 %	20 757	2,64 %	76	3,55 %	20 823	2,65 %	81	3,78 %
Cumul intégral de l'ancienneté pendant une période déterminée, disposition indéterminée par la suite	15 555	1,98 %	216	10,08 %	2 227	0,28 %	30	1,40 %	17 782	2,27 %	246	11,48 %
Cumul intégral pendant une période donnée et après un maintien illimité	1 583	0,20 %	20	0,93 %	3 974	0,51 %	8	0,37 %	5 557	0,71 %	28	1,31 %
Maintien sans limites de temps	1 769	0,23 %	12	0,56 %	100	0,01 %	3	0,14 %	1 869	0,24 %	15	0,70 %
Maintien de l'ancienneté pendant une période déterminée	2 245	0,29 %	47	2,19 %	1 640	0,21 %	20	0,93 %	3 885	0,49 %	67	3,13 %
Perte de l'ancienneté après une période déterminée	38 188	4,87 %	563	26,27 %	9 240	1,18 %	73	3,41 %	47 428	6,04 %	636	29,68 %
Autre disposition	2 849	0,36 %	9	0,42 %	12	0,00 %	1	0,05 %	2 861	0,36 %	10	0,47 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,05 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

**Importance de l'ancienneté dans l'attribution
des promotions et des postes vacants**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	4 248	0,54 %	123	5,74 %	491 793	62,66 %	495	23,10 %	496 041	63,20 %	618	28,84 %
Ancienneté seulement	1 262	0,16 %	34	1,59 %	119	0,02 %	4	0,19 %	1 381	0,18 %	38	1,77 %
L'ancienneté prime si les compétences sont suffisantes	52 536	6,69 %	785	36,63 %	153 149	19,51 %	352	16,43 %	205 685	26,21 %	1 137	53,06 %
L'ancienneté prime si les compétences sont équivalentes	3 653	0,47 %	93	4,34 %	7 108	0,91 %	81	3,78 %	10 761	1,37 %	174	8,12 %
L'ancienneté est un facteur parmi d'autres	1 184	0,15 %	13	0,61 %	98	0,01 %	3	0,14 %	1 282	0,16 %	16	0,75 %
Autre disposition⁹	13 191	1,68 %	132	6,16 %	56 552	7,21 %	28	1,31 %	69 743	8,89 %	160	7,47 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,32 %	963	44,95 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

9. Cette disposition regroupe, en général, des variations de l'importance de l'ancienneté selon les postes considérés ou les catégories d'emploi.

Importance de l'ancienneté dans l'ordre des mises à pied

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	4 327	0,55 %	124	5,79 %	95 969	12,23 %	203	9,47 %	100 296	12,78 %	327	15,26 %
Ancienneté seulement	52 050	6,63 %	714	33,32 %	269 930	34,39 %	348	16,24 %	321 980	41,02 %	1 062	49,56 %
Prime d'ancienneté si les compétences sont suffisantes	18 906	2,41 %	321	14,98 %	342 624	43,65 %	411	19,18 %	361 530	46,06 %	732	34,16 %
Prime d'ancienneté si les compétences sont équivalentes	148	0,02 %	10	0,47 %	296	0,04 %	1	0,05 %	444	0,06 %	11	0,51 %
L'ancienneté est un facteur parmi d'autres	104	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	104	0,01 %	2	0,09 %
Autre disposition	539	0,07 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	539	0,07 %	9	0,42 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Ancienneté privilégiée*

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	52 103	6,64 %	925	43,16 %	708 754	90,30 %	961	44,84 %	760 857	96,94 %	1 886	88,01 %
Ancienneté privilégiée accordée aux délégués syndicaux	22 412	2,86 %	233	10,87 %	65	0,01 %	2	0,09 %	22 477	2,86 %	235	10,97 %
Ancienneté privilégiée accordée à certains salariés dont les fonctions sont essentielles aux opérations	436	0,06 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	436	0,06 %	10	0,47 %
Ancienneté privilégiée accordée aux délégués syndicaux et à certains salariés dont les fonctions sont essentielles aux opérations	1 097	0,14 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 097	0,14 %	11	0,51 %
Autre disposition	26	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	26	0,00 %	1	0,05 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

* Voir le lexique à la page 208 pour une description plus détaillée.

Politiques particulières s'appliquant aux salariés âgés

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	33 980	4,33 %	629	29,35 %	17 368	2,21 %	140	6,53 %	51 348	6,54 %	769	35,88 %
Allègement et/ou réorganisation des tâches	1 579	0,20 %	21	0,98 %	32	0,00 %	1	0,05 %	1 611	0,21 %	22	1,03 %
Banque de congés spéciaux	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Réduction du temps de travail	32 737	4,17 %	473	22,07 %	683 777	87,12 %	780	36,40 %	716 514	91,29 %	1 253	58,47 %
Aucune précision	59	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	59	0,01 %	1	0,05 %
Autre disposition¹⁰	7 719	0,98 %	56	2,61 %	7 642	0,97 %	42	1,96 %	15 361	1,96 %	98	4,57 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

10. On y retrouve entre autres, des conditions et des horaires de travail différents, des cours de préparation à la retraite et des situations dans lesquelles deux catégories s'appliquent en même temps.

**Existence et caractère d'un comité mixte de développement
des ressources humaines (formation, recyclage et perfectionnement)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence du comité	54 325	6,92 %	887	41,39 %	340 515	43,38 %	433	20,21 %	394 840	50,30 %	1 320	61,60 %
Aucune précision relative au caractère du comité	239	0,03 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	239	0,03 %	9	0,42 %
Comité conjoint décisionnel	5 927	0,76 %	88	4,11 %	88 382	11,26 %	169	7,89 %	94 309	12,02 %	257	11,99 %
Comité conjoint consultatif	15 583	1,99 %	196	9,15 %	279 922	35,66 %	361	16,85 %	295 505	37,65 %	557	25,99 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

- Section D -
Pratiques salariales et sécurité du revenu

Garantie du travail ou salaire assuré*

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	52 960	6,75 %	835	38,96 %	676 560	86,20 %	928	43,30 %	729 520	92,95 %	1 763	82,27 %
Garantie horaire	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Garantie journalière	196	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	196	0,02 %	3	0,14 %
Garantie hebdomadaire	2 745	0,35 %	55	2,57 %	30 605	3,90 %	20	0,93 %	33 350	4,25 %	75	3,50 %
Garantie mensuelle	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Garantie annuelle	1 135	0,14 %	22	1,03 %	654	0,08 %	10	0,47 %	1 789	0,23 %	32	1,49 %
Garantie conditionnelle à un nombre d'heures effectivement travaillées	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Aucune garantie	17 904	2,28 %	245	11,43 %	250	0,03 %	4	0,19 %	18 154	2,31 %	249	11,62 %
Autre disposition	1 134	0,14 %	20	0,93 %	750	0,10 %	1	0,05 %	1 884	0,24 %	21	0,98 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

* Voir le lexique à la page 208 pour une description plus détaillée.

Existence ou non de mesures visant à protéger des emplois

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	72 074	9,18 %	1 137	53,06 %	403 964	51,47 %	520	24,27 %	476 038	60,65 %	1 657	77,32 %
Réduction des heures supplémentaires	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Réduction de la sous-traitance	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Existence d'un plancher d'emploi	3 388	0,43 %	33	1,54 %	5 820	0,74 %	45	2,10 %	9 208	1,17 %	78	3,64 %
Bonification des indemnités de cessation d'emploi	0	0,00 %	0	0,00 %	503	0,06 %	1	0,05 %	503	0,06 %	1	0,05 %
Mise à la retraite prématurée associée à de meilleures compensations financières	200	0,03 %	1	0,05 %	52 268	6,66 %	179	8,35 %	52 468	6,68 %	180	8,40 %
Rationalisation de la main-d'œuvre par attrition	355	0,05 %	5	0,23 %	132	0,02 %	2	0,09 %	487	0,06 %	7	0,33 %
Autre disposition	57	0,01 %	4	0,19 %	246 132	31,36 %	216	10,08 %	246 189	31,37 %	220	10,27 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

Partage du travail comme mesure de protection de l'emploi

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	74 139	9,45 %	1 151	53,71 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	782 958	99,75 %	2 114	98,65 %
Présence d'une disposition	1 935	0,25 %	29	1,35 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 935	0,25 %	29	1,35 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Garantie d'emploi (sécurité d'emploi)*

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	75 178	9,58 %	1 163	54,27 %	16 061	2,05 %	144	6,72 %	91 239	11,62 %	1 307	60,99 %
Total – Aucun minimum de service exigé :	825	0,10 %	14	0,65 %	581 276	74,06 %	640	29,86 %	582 101	74,17 %	654	30,52 %
Aucun service minimum n'est exigé et la sécurité d'emploi est accordée pour la durée de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	6 420	0,82 %	19	0,89 %	6 420	0,82 %	19	0,89 %
Aucun service minimum n'est exigé et la sécurité d'emploi est accordée pour une période déterminée	81	0,01 %	3	0,14 %	911	0,12 %	17	0,79 %	992	0,13 %	20	0,93 %
Aucun service minimum n'est exigé et la sécurité d'emploi est accordée pour une période indéterminée	744	0,09 %	11	0,51 %	573 945	73,12 %	604	28,18 %	574 689	73,22 %	615	28,70 %
Total – Emploi garanti à partir d'une date précise :	0	0,00 %	0	0,00 %	63	0,01 %	3	0,14 %	63	0,01 %	3	0,14 %
Emploi garanti à partir d'une date précise pendant la durée de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Emploi garanti à partir d'une date précise pour une période déterminée	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Emploi garanti à partir d'une date précise pour une période indéterminée	0	0,00 %	0	0,00 %	63	0,01 %	3	0,14 %	63	0,01 %	3	0,14 %
Total – Emploi garanti après un certain nombre d'années de service :	71	0,01 %	3	0,14 %	111 024	14,14 %	173	8,07 %	111 095	14,15 %	176	8,21 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Emploi garanti après un certain nombre d'années de service pendant la durée de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Emploi garanti après un certain nombre d'années de service pour une période déterminée	0	0,00 %	0	0,00 %	1 343	0,17 %	2	0,09 %	1 343	0,17 %	2	0,09 %
Emploi garanti après un certain nombre d'années de service pour une période indéterminée	71	0,01 %	3	0,14 %	109 681	13,97 %	171	7,98 %	109 752	13,98 %	174	8,12 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	395	0,05 %	3	0,14 %	395	0,05 %	3	0,14 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,32 %	963	44,93 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

* Voir le lexique à la page 208 pour une description plus détaillée.

**Priorité d'engagement des salariés à statut particulier
sur les postes réguliers à temps complet**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	58 738	7,48 %	954	44,52 %	302 438	38,53 %	431	20,11 %	361 176	46,02 %	1 385	64,63 %
Présence d'une disposition	17 336	2,21 %	226	10,55 %	406 381	51,78 %	532	24,83 %	423 717	53,98 %	758	35,37 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Salaire en vigueur en cas d'affectation temporaire

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	14 378	1,83 %	357	16,66 %	166 435	21,20 %	255	11,90 %	180 813	23,04 %	612	28,56 %
Salaire de la nouvelle fonction lorsque celui-ci est supérieur à celui de la fonction habituelle du salarié	36 409	4,64 %	428	19,97 %	219 459	27,96 %	418	19,51 %	255 868	32,60 %	846	39,48 %
Salaire de la fonction habituelle du salarié	2 623	0,33 %	57	2,66 %	371	0,05 %	18	0,84 %	2 994	0,38 %	75	3,50 %
Salaire de la nouvelle fonction en toute circonstance	341	0,04 %	8	0,37 %	12 471	1,59 %	9	0,42 %	12 812	1,63 %	17	0,79 %
Salaire de la nouvelle fonction après une période déterminée	9 239	1,18 %	174	8,12 %	305 068	38,87 %	246	11,48 %	314 307	40,04 %	420	19,60 %
Variable selon le poste auquel le salarié est affecté	272	0,03 %	4	0,19 %	25	0,00 %	1	0,05 %	297	0,04 %	5	0,23 %
Variable selon les catégories d'emploi	999	0,13 %	10	0,47 %	2 964	0,38 %	4	0,19 %	3 963	0,50 %	14	0,65 %
Prime minimale de remplacement	4 431	0,56 %	61	2,85 %	423	0,05 %	6	0,28 %	4 854	0,62 %	67	3,13 %
Autre disposition¹¹	7 382	0,94 %	81	3,78 %	1 603	0,20 %	6	0,28 %	8 985	1,14 %	87	4,06 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

11. On retrouve ici plusieurs catégories de salaires et de dispositions selon le cas.

**Indemnité de cessation d'emploi –
Période de service donnant droit à l'indemnité**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	54 940	7,00 %	882	41,16 %	152 063	19,37 %	225	10,50 %	207 003	26,37 %	1 107	51,66 %
Aucune précision relative à la période	5 449	0,69 %	114	5,32 %	74 960	9,55 %	80	3,73 %	80 409	10,24 %	194	9,05 %
Égale à la période de probation	1 598	0,20 %	26	1,21 %	897	0,11 %	8	0,37 %	2 495	0,32 %	34	1,59 %
Moins d'une année de service	193	0,02 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	193	0,02 %	7	0,33 %
Une année de service	696	0,09 %	13	0,61 %	33	0,00 %	2	0,09 %	729	0,09 %	15	0,70 %
Plus d'une année de service	4 912	0,63 %	39	1,82 %	470 952	60,00 %	621	28,98 %	475 864	60,63 %	660	30,80 %
Aucune période minimale	1 684	0,21 %	26	1,21 %	40	0,01 %	1	0,05 %	1 724	0,22 %	27	1,26 %
Autre disposition¹²	6 602	0,84 %	73	3,41 %	9 874	1,26 %	26	1,21 %	16 476	2,10 %	99	4,62 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,93 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

12. Celle-ci est composée en majorité de cas où la période de service ouvrant droit à l'indemnité varie selon l'événement (décès, retraite, fermeture, etc.).

Mode d'accumulation de l'indemnité de cessation d'emploi

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de cessation d'emploi	54 940	7,00 %	882	41,16 %	152 063	19,37 %	225	10,50 %	207 003	26,37 %	1 107	51,66 %
Aucune précision relative au mode d'accumulation	268	0,03 %	4	0,19 %	174	0,02 %	14	0,65 %	442	0,06 %	18	0,84 %
Total – Semaines par année de service :	5 294	0,68 %	91	4,25 %	233	0,03 %	9	0,42 %	5 527	0,71 %	100	4,67 %
• 1 semaine	3 426	0,44 %	55	2,57 %	114	0,01 %	5	0,23 %	3 540	0,45 %	60	2,80 %
• 1,5 semaine	164	0,02 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	164	0,02 %	2	0,09 %
• 2 semaines	1 449	0,18 %	27	1,26 %	119	0,02 %	4	0,19 %	1 568	0,20 %	31	1,45 %
• 2,5 semaines	13	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	13	0,00 %	1	0,05 %
• 3 semaines	197	0,03 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	197	0,03 %	4	0,19 %
• 4 semaines	45	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	45	0,01 %	2	0,09 %
Forfait par année de service	2 593	0,33 %	43	2,01 %	209 451	26,69 %	349	16,29 %	212 044	27,02 %	392	18,29 %
Forfait progressif en fonction du nombre d'années de service	2 016	0,26 %	44	2,05 %	1 296	0,17 %	1	0,05 %	3 312	0,42 %	45	2,10 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Pourcentage des gains annuels par année de service	142	0,02 %	3	0,14 %	8	0,00 %	1	0,05 %	150	0,02 %	4	0,19 %
Pourcentage des gains annuels depuis l'embauche	436	0,06 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	436	0,06 %	4	0,19 %
Mode variable selon les années de service	1 029	0,13 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 029	0,13 %	4	0,19 %
Selon la Loi sur les normes du travail	21	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	21	0,00 %	1	0,05 %
Autre disposition¹³	9 335	1,19 %	104	4,85 %	345 594	44,03 %	364	16,99 %	354 929	45,22 %	468	21,84 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,08 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,01 %	2 143	100,02 %

13. Cette catégorie comprend, entre autres, de cas exprimés en jours par année de service ainsi que de cas variant selon la cause de la cessation.

Calcul de l'indemnité maximale de cessation d'emploi

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de la cessation d'emploi	54 940	7,00 %	882	41,16 %	152 237	19,40 %	226	10,55 %	207 177	26,40 %	1 108	51,70 %
Aucune précision	4 752	0,61 %	68	3,17 %	201	0,03 %	16	0,75 %	4 953	0,63 %	84	3,92 %
Total – Nombre de semaines précisé dans la convention collective :	4 182	0,53 %	96	4,48 %	341 253	43,47 %	461	21,52 %	345 435	44,01 %	557	26,01 %
• 0 à 10 semaines	589	0,08 %	18	0,84 %	105	0,01 %	1	0,05 %	694	0,09 %	19	0,89 %
• 11 à 20 semaines	822	0,10 %	18	0,84 %	27	0,00 %	1	0,05 %	849	0,11 %	19	0,89 %
• 21 à 30 semaines	933	0,12 %	26	1,21 %	306 669	39,07 %	389	18,15 %	307 602	39,19 %	415	19,37 %
• 31 à 40 semaines	244	0,03 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	244	0,03 %	7	0,33 %
• 41 à 50 semaines	10	0,00 %	2	0,09 %	75	0,01 %	1	0,05 %	85	0,01 %	3	0,14 %
• 51 semaines et plus	1 584	0,20 %	25	1,17 %	34 377	4,38 %	69	3,22 %	35 961	4,58 %	94	4,39 %
Pourcentage des gains annuels	413	0,05 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	413	0,05 %	6	0,28 %
Montant forfaitaire	6 595	0,84 %	76	3,55 %	211 128	26,90 %	242	11,29 %	217 723	27,74 %	318	14,84 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Maximum variable en fonction de la cause de cessation d'emploi	849	0,11 %	18	0,84 %	1 833	0,23 %	3	0,14 %	2 682	0,34 %	21	0,98 %
Aucun maximum	106	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	106	0,01 %	1	0,05 %
Autre disposition	4 237	0,54 %	33	1,54 %	2 167	0,28 %	15	0,70 %	6 404	0,82 %	48	2,24 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,02 %

- Section E -

**Rémunération compensatoire
et avantages financiers**

**Rémunération des heures supplémentaires effectuées
en sus ou en dehors des heures normales quotidiennes
(taux initial)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	26 656	3,40 %	437	20,39 %	196 925	25,09 %	335	15,63 %	223 581	28,49 %	772	36,02 %
Total – Taux uniforme pour tous :	41 918	5,35 %	633	29,53 %	187 349	23,87 %	299	13,95 %	229 267	29,21 %	932	43,49 %
• 1 fois le taux	835	0,11 %	20	0,93 %	27 288	3,48 %	5	0,23 %	28 123	3,58 %	25	1,17 %
• 1,5 fois le taux	39 551	5,04 %	602	28,09 %	160 061	20,39 %	294	13,72 %	199 612	25,43 %	896	41,81 %
• 2 fois le taux	1 532	0,20 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 532	0,20 %	11	0,51 %
Total – Taux variable selon l'horaire de travail¹⁴ :	3 859	0,50 %	42	1,96 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	85 532	10,90 %	102	4,76 %
• 1 fois le taux	1 635	0,21 %	21	0,98 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 635	0,21 %	21	0,98 %
• 1,5 fois le taux	2 024	0,26 %	16	0,75 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	83 697	10,66 %	76	3,55 %
• 1,94 fois le taux	200	0,03 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	200	0,03 %	5	0,23 %

14. Pour cette catégorie, le taux noté est celui de l'horaire régulier de travail, lorsqu'il est disponible.

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Total – Taux variable selon les catégories d’emploi¹⁵ :	1 536	0,20 %	22	1,03 %	240 249	30,61 %	263	12,27 %	241 785	30,80 %	285	13,30 %
• 1 fois le taux	1 202	0,15 %	15	0,70 %	240 249	30,61 %	263	12,27 %	241 451	30,76 %	278	12,97 %
• 1,5 fois le taux	334	0,04 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	334	0,04 %	7	0,33 %
Autre disposition	2 105	0,27 %	46	2,15 %	2 623	0,33 %	6	0,28 %	4 728	0,60 %	52	2,43 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

15. Le taux noté est celui de la catégorie d’emploi ayant le taux le moins avantageux.

**Rémunération des heures supplémentaires effectuées
en sus ou en dehors des heures normales quotidiennes
(taux maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	26 656	3,40 %	437	20,39 %	196 925	25,09 %	335	15,63 %	223 581	28,49 %	772	36,02 %
Total – Taux uniforme pour tous :	41 918	5,35 %	633	29,54 %	187 349	23,87 %	299	13,96 %	229 267	29,21 %	932	43,49 %
• 1,5 fois le taux	380	0,05 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	380	0,05 %	11	0,51 %
• 1,75 fois le taux	75	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	75	0,01 %	1	0,05 %
• 2 fois le taux	10 798	1,38 %	151	7,05 %	1 060	0,14 %	10	0,47 %	11 858	1,51 %	161	7,51 %
• Ne s’applique pas, taux unique	30 665	3,91 %	470	21,93 %	186 289	23,73 %	289	13,49 %	216 954	27,64 %	759	35,42 %
Total – Taux variable selon l’horaire de travail :	3 859	0,49 %	42	1,96 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	85 532	10,90 %	102	4,76 %
• 1,5 fois le taux	1 635	0,21 %	21	0,98 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 635	0,21 %	21	0,98 %
• 2 fois le taux	1 810	0,23 %	13	0,61 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 810	0,23 %	13	0,61 %
• Ne s’applique pas, taux unique	414	0,05 %	8	0,37 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	82 087	10,46 %	68	3,17 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Total – Taux variable selon les catégories d’emploi :	1 536	0,20 %	22	1,03 %	240 249	30,61 %	263	12,27 %	241 785	30,81 %	285	13,30 %
• 1,5 fois le taux	473	0,06 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	473	0,06 %	7	0,33 %
• 2 fois le taux	280	0,04 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	280	0,04 %	5	0,23 %
• Ne s’applique pas, taux unique	783	0,10 %	10	0,47 %	240 249	30,61 %	263	12,27 %	241 032	30,71 %	273	12,74 %
Autre disposition	2 105	0,27 %	46	2,15 %	2 623	0,33 %	6	0,28 %	4 728	0,60 %	52	2,43 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

**Rémunération des heures supplémentaires effectuées en sus ou
en dehors des heures normales quotidiennes (nombre d'heures pour atteindre le maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	26 656	3,40 %	437	20,39 %	196 925	25,09 %	335	15,63 %	223 581	28,49 %	772	36,02 %
Total – Nombre d’heures uniforme pour tous :	41 918	5,33 %	633	29,56 %	187 349	23,87 %	299	13,96 %	229 267	29,21 %	932	43,51 %
• 0 h 30	40	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	40	0,01 %	3	0,14 %
• 1 h	101	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	101	0,01 %	3	0,14 %
• 1 h 30	21	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	21	0,00 %	1	0,05 %
• 2 h	882	0,11 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	882	0,11 %	10	0,47 %
• 2 h 30	42	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	42	0,01 %	1	0,05 %
• 3 h	2 782	0,35 %	19	0,89 %	48	0,01 %	2	0,09 %	2 830	0,36 %	21	0,98 %
• 3 h 30	115	0,01 %	2	0,09 %	7	0,00 %	1	0,05 %	122	0,02 %	3	0,14 %
• 4 h	6 597	0,84 %	111	5,18 %	784	0,10 %	5	0,23 %	7 381	0,94 %	116	5,41 %
• 4 h 30	45	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	45	0,01 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 4 h 45	25	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	1	0,05 %
• 5 h	252	0,03 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	252	0,03 %	6	0,28 %
• 6 h	32	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	32	0,00 %	1	0,05 %
• 7 h	27	0,00 %	1	0,05 %	218	0,03 %	1	0,05 %	245	0,03 %	2	0,09 %
• 8 h	292	0,04 %	3	0,14 %	3	0,00 %	1	0,05 %	295	0,04 %	4	0,19 %
• Ne s'applique pas, taux unique	30 665	3,91 %	470	21,93 %	186 289	23,73 %	289	13,49 %	216 954	27,64 %	759	35,42 %
Total – Nombre d'heures variable selon l'horaire de travail :	3 859	0,48 %	42	1,96 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	85 532	10,89 %	102	4,76 %
• 1 h	100	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	100	0,01 %	1	0,05 %
• 2 h	192	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	192	0,02 %	4	0,19 %
• 3 h	267	0,03 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	267	0,03 %	2	0,09 %
• 4 h	2 006	0,26 %	13	0,61 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 006	0,26 %	13	0,61 %
• 6 h	880	0,11 %	14	0,65 %	0	0,00 %	0	0,00 %	880	0,11 %	14	0,65 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• Ne s'applique pas, taux unique	414	0,05 %	8	0,37 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	82 087	10,46 %	68	3,17 %
Total – Nombre d'heures variable selon les catégories d'emploi :	1 536	0,20 %	22	1,03 %	240 249	30,61 %	263	12,27 %	241 785	30,80 %	285	13,31 %
• 1 h	45	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	45	0,01 %	3	0,14 %
• 2 h	327	0,04 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	327	0,04 %	3	0,14 %
• 3 h	101	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	101	0,01 %	1	0,05 %
• 4 h	218	0,03 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	218	0,03 %	2	0,09 %
• 6 h	16	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	16	0,00 %	1	0,05 %
• 6 h 30	24	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	24	0,00 %	1	0,05 %
• 8 h	22	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	22	0,00 %	1	0,05 %
• Ne s'applique pas, taux unique	783	0,10 %	10	0,47 %	240 249	30,61 %	263	12,27 %	241 032	30,71 %	273	12,74 %
Autre disposition	2 105	0,27 %	46	2,15 %	2 623	0,33 %	6	0,28 %	4 728	0,60 %	52	2,43 %
TOTAL	76 074	9,67 %	1 180	55,10 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,03 %

**Rémunération des heures supplémentaires effectuées
en sus ou en dehors des heures normales hebdomadaires (taux initial)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	12 782	1,63 %	232	10,83 %	180 919	23,05 %	183	8,54 %	193 701	24,68 %	415	19,37 %
Total – Taux uniforme pour tous :	49 999	6,36 %	751	35,05 %	201 102	25,63 %	418	19,51 %	251 101	31,99 %	1 169	54,56 %
• 1 fois le taux	1 452	0,18 %	46	2,15 %	43 376	5,53 %	132	6,16 %	44 828	5,71 %	178	8,31 %
• 1,5 fois le taux	46 800	5,96 %	691	32,24 %	157 726	20,10 %	286	13,35 %	204 526	26,06 %	977	45,59 %
• 1,75 fois le taux	62	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	62	0,01 %	1	0,05 %
• 2 fois le taux	1 685	0,21 %	13	0,61 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 685	0,21 %	13	0,61 %
Total – Taux variable selon l'horaire de travail :	7 429	0,95 %	97	4,53 %	81 981	10,45 %	62	2,89 %	89 410	11,39 %	159	7,42 %
• 1 fois le taux	5 055	0,64 %	85	3,97 %	308	0,04 %	2	0,09 %	5 363	0,68 %	87	4,06 %
• 1,5 fois le taux	2 174	0,28 %	7	0,33 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	83 847	10,68 %	67	3,13 %
• 1,94 fois le taux	200	0,03 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	200	0,03 %	5	0,23 %
Total – Taux variable selon les catégories d'emploi :	2 790	0,36 %	53	2,47 %	242 325	30,87 %	282	13,16 %	245 115	31,23 %	335	15,64 %
• 1 fois le taux	2 354	0,30 %	50	2,33 %	240 490	30,64 %	281	13,11 %	242 844	30,94 %	331	15,45 %
• 1,5 fois le taux	436	0,06 %	3	0,14 %	1 835	0,23 %	1	0,05 %	2 271	0,29 %	4	0,19 %
Autre disposition	3 074	0,39 %	47	2,19 %	2 492	0,32 %	18	0,84 %	5 566	0,71 %	65	3,03 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,32 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,02 %

**Rémunération des heures supplémentaires effectuées
en sus ou en dehors des heures normales hebdomadaires (taux maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	12 782	1,63 %	232	10,83 %	180 919	23,05 %	183	8,54 %	193 701	24,68 %	415	19,37 %
Total – Taux uniforme pour tous :	49 999	6,37 %	751	35,05 %	201 102	25,62 %	418	19,51 %	251 101	31,99 %	1 169	54,55 %
• 1,5 fois le taux	1 068	0,14 %	40	1,87 %	2 053	0,26 %	13	0,61 %	3 121	0,40 %	53	2,47 %
• 1,57 fois le taux	5	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5	0,00 %	1	0,05 %
• 1,6 fois le taux	120	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	120	0,02 %	1	0,05 %
• 1,75 fois le taux	85	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	85	0,01 %	2	0,09 %
• 2 fois le taux	1 824	0,23 %	38	1,77 %	147	0,02 %	6	0,28 %	1 971	0,25 %	44	2,05 %
• 2,5 fois le taux	26	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	26	0,00 %	1	0,05 %
• Ne s'applique pas, taux unique	46 871	5,97 %	668	31,17 %	198 902	25,34 %	399	18,62 %	245 773	31,31 %	1 067	49,79 %
Total – Taux variable selon l'horaire de travail :	7 429	0,94 %	97	4,53 %	81 981	10,45 %	62	2,89 %	89 410	11,39 %	159	7,42 %
• 1,5 fois le taux	5 055	0,64 %	85	3,97 %	308	0,04 %	2	0,09 %	5 363	0,68 %	87	4,06 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2 fois le taux	222	0,03 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	222	0,03 %	4	0,19 %
• Ne s'applique pas, taux unique	2 152	0,27 %	8	0,37 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	83 825	10,68 %	68	3,17 %
Total – Taux variable selon les catégories d'emploi :	2 790	0,36 %	53	2,47 %	242 325	30,87 %	282	13,16 %	245 115	31,23 %	335	15,64 %
• 1,5 fois le taux	1 694	0,22 %	42	1,96 %	123 253	15,70 %	114	5,32 %	124 947	15,92 %	156	7,28 %
• 2 fois le taux	141	0,02 %	3	0,14 %	1 835	0,23 %	1	0,05 %	1 976	0,25 %	4	0,19 %
• Ne s'applique pas, taux unique	955	0,12 %	8	0,37 %	117 237	14,94 %	167	7,79 %	118 192	15,06 %	175	8,17 %
Autre disposition	3 074	0,39 %	47	2,19 %	2 492	0,32 %	18	0,84 %	5 566	0,71 %	65	3,03 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

**Rémunération des heures supplémentaires effectuées
en sus ou en dehors des heures normales hebdomadaires
(nombre d'heures pour atteindre le maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	12 782	1,63 %	232	10,83 %	180 919	23,05 %	183	8,54 %	193 701	24,68 %	415	19,37 %
Total – Nombre d'heures uniforme pour tous :	49 999	6,36 %	751	35,07 %	201 102	25,62 %	418	19,51 %	251 101	31,99 %	1 169	54,57 %
• 0 h 30	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 2 h	170	0,02 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	170	0,02 %	2	0,09 %
• 2 h 30	262	0,03 %	9	0,42 %	178	0,02 %	2	0,09 %	440	0,06 %	11	0,51 %
• 4 h	218	0,03 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	218	0,03 %	6	0,28 %
• 5 h	390	0,05 %	22	1,03 %	1 853	0,24 %	9	0,42 %	2 243	0,29 %	31	1,45 %
• 6 h	80	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	80	0,01 %	1	0,05 %
• 8 h	629	0,08 %	10	0,47 %	25	0,00 %	3	0,14 %	654	0,08 %	13	0,61 %
• 9 h	0	0,00 %	0	0,00 %	77	0,01 %	1	0,05 %	77	0,01 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 10 h	1 045	0,13 %	19	0,89 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 045	0,13 %	19	0,89 %
• 11 h	21	0,00 %	1	0,05 %	9	0,00 %	1	0,05 %	30	0,00 %	2	0,09 %
• 12 h	62	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	62	0,01 %	3	0,14 %
• 15 h	61	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	61	0,01 %	3	0,14 %
• 16 h	23	0,00 %	1	0,05 %	58	0,01 %	3	0,14 %	81	0,01 %	4	0,19 %
• 16 h 15	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 19 h 15	59	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	59	0,01 %	1	0,05 %
• 20 h	105	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	105	0,01 %	2	0,09 %
• 24 h	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• Ne s'applique pas, taux unique	46 871	5,97 %	668	31,17 %	198 902	25,34 %	399	18,62 %	245 773	31,31 %	1 067	49,79 %
Total – Nombre d'heures variable selon l'horaire de travail :	7 429	0,93 %	97	4,54 %	81 981	10,45 %	62	2,90 %	89 410	11,39 %	159	7,44 %
• 2 h 15	183	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	183	0,02 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2 h 30	73	0,01 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	73	0,01 %	5	0,23 %
• 3 h	251	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	251	0,03 %	1	0,05 %
• 4 h	338	0,04 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	338	0,04 %	4	0,19 %
• 5 h	739	0,09 %	14	0,65 %	296	0,04 %	1	0,05 %	1 035	0,13 %	15	0,70 %
• 7 h	66	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	66	0,01 %	2	0,09 %
• 8 h	2 780	0,35 %	44	2,05 %	12	0,00 %	1	0,05 %	2 792	0,36 %	45	2,10 %
• 10 h	553	0,07 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	553	0,07 %	10	0,47 %
• 12 h	65	0,01 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	65	0,01 %	4	0,19 %
• 13 h	125	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	125	0,02 %	1	0,05 %
• 20 h	37	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	37	0,00 %	1	0,05 %
• 24 h	17	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	17	0,00 %	1	0,05 %
• 28 h	50	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	50	0,01 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• Ne s'applique pas, taux unique	2 152	0,27 %	8	0,37 %	81 673	10,41 %	60	2,80 %	83 825	10,68 %	68	3,17 %
Total – Nombre d'heures variable selon les catégories d'emploi :	2 790	0,35 %	53	2,48 %	242 325	30,88 %	282	13,17 %	245 115	31,23 %	335	15,66 %
• 2 h	56	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	56	0,01 %	2	0,09 %
• 2 h 30	170	0,02 %	5	0,23 %	40	0,01 %	1	0,05 %	210	0,03 %	6	0,28 %
• 3 h	0	0,00 %	0	0,00 %	20	0,00 %	1	0,05 %	20	0,00 %	1	0,05 %
• 3 h 45	20	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	20	0,00 %	1	0,05 %
• 4 h	30	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	1	0,05 %
• 5 h	809	0,10 %	15	0,70 %	125 000	15,93 %	111	5,18 %	125 809	16,03 %	126	5,88 %
• 7 h 30	0	0,00 %	0	0,00 %	18	0,00 %	1	0,05 %	18	0,00 %	1	0,05 %
• 8 h	117	0,01 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	117	0,01 %	4	0,19 %
• 10 h	384	0,05 %	9	0,42 %	10	0,00 %	1	0,05 %	394	0,05 %	10	0,47 %
• 12 h	13	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	13	0,00 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 13 h	50	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	50	0,01 %	1	0,05 %
• 19 h	49	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	49	0,01 %	2	0,09 %
• 20 h	137	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	137	0,02 %	4	0,19 %
• Ne s'applique pas, taux unique	955	0,12 %	8	0,37 %	117 237	14,94 %	167	7,79 %	118 192	15,06 %	175	8,17 %
Autre disposition	3 074	0,39 %	47	2,19 %	2 492	0,32 %	18	0,84 %	5 566	0,71 %	65	3,03 %
TOTAL	76 074	9,66 %	1 180	55,11 %	708 819	90,32 %	963	44,96 %	784 893	100,00 %	2 143	100,07 %

Rémunération des heures effectuées le premier jour de repos (taux initial)

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	42 263	5,38 %	679	31,68 %	336 294	42,85 %	548	25,57 %	378 557	48,23 %	1 227	57,26 %
Total – Taux uniforme pour tous :	29 501	3,76 %	461	21,51 %	369 552	47,09 %	409	19,09 %	399 053	50,85 %	870	40,60 %
• 1 fois le taux	0	0,00 %	0	0,00 %	27 285	3,48 %	4	0,19 %	27 285	3,48 %	4	0,19 %
• 1,5 fois le taux	26 921	3,43 %	408	19,04 %	109 540	13,96 %	147	6,86 %	136 461	17,39 %	555	25,90 %
• 1,75 fois le taux	236	0,03 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	236	0,03 %	3	0,14 %
• 2 fois le taux	2 344	0,30 %	50	2,33 %	232 727	29,65 %	258	12,04 %	235 071	29,95 %	308	14,37 %
Total – Taux variable selon l’horaire de travail :	2 792	0,36 %	15	0,70 %	155	0,02 %	2	0,09 %	2 947	0,38 %	17	0,79 %
• 1,5 fois le taux	2 592	0,33 %	10	0,47 %	155	0,02 %	2	0,09 %	2 747	0,35 %	12	0,56 %
• 1,94 fois le taux	200	0,03 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	200	0,03 %	5	0,23 %
Total – Taux variable selon les catégories d’emploi :	789	0,10 %	6	0,28 %	2 195	0,28 %	3	0,14 %	2 984	0,38 %	9	0,42 %
• 1 fois le taux	0	0,00 %	0	0,00 %	2 145	0,27 %	2	0,09 %	2 145	0,27 %	2	0,09 %
• 1,5 fois le taux	789	0,10 %	6	0,28 %	50	0,01 %	1	0,05 %	839	0,11 %	7	0,33 %
Taux variable selon la demi-journée	10	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %
Autre disposition	719	0,09 %	18	0,84 %	623	0,08 %	1	0,05 %	1 342	0,17 %	19	0,89 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,32 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

**Rémunération des heures effectuées le premier jour de repos
(taux maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	42 263	5,38 %	679	31,68 %	336 294	42,85 %	548	25,57 %	378 557	48,23 %	1 227	57,26 %
Total – Taux uniforme pour tous :	29 501	3,76 %	461	21,52 %	369 552	47,09 %	409	19,08 %	399 053	50,84 %	870	40,60 %
• 2 fois le taux	3 495	0,45 %	58	2,71 %	1 003	0,13 %	8	0,37 %	4 498	0,57 %	66	3,08 %
• Ne s'applique pas, taux unique	26 006	3,31 %	403	18,81 %	368 549	46,96 %	401	18,71 %	394 555	50,27 %	804	37,52 %
Total – Taux variable selon l'horaire de travail :	2 792	0,36 %	15	0,70 %	155	0,02 %	2	0,09 %	2 947	0,38 %	17	0,80 %
• 2 fois le taux	861	0,11 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	861	0,11 %	7	0,33 %
• Ne s'applique pas, taux unique	1 931	0,25 %	8	0,37 %	155	0,02 %	2	0,09 %	2 086	0,27 %	10	0,47 %
Total – Taux variable selon les catégories d'emploi :	789	0,10 %	6	0,28 %	2 195	0,28 %	3	0,14 %	2 984	0,38 %	9	0,42 %
• 2 fois le taux	677	0,09 %	5	0,23 %	50	0,01 %	1	0,05 %	727	0,09 %	6	0,28 %
• Ne s'applique pas, taux unique	112	0,01 %	1	0,05 %	2 145	0,27 %	2	0,09 %	2 257	0,29 %	3	0,14 %
Taux variable selon la demi-journée	10	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %
Autre disposition	719	0,09 %	18	0,84 %	623	0,08 %	1	0,05 %	1 342	0,17 %	19	0,89 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,32 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	100,02 %

**Rémunération des heures effectuées le premier jour de repos
(nombre d'heures pour atteindre le maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	42 263	5,38 %	679	31,68 %	336 294	42,85 %	548	25,57 %	378 557	48,23 %	1 227	57,26 %
Total – Nombre d'heures uniforme pour tous :	29 501	3,765 %	461	21,53 %	369 552	47,09 %	409	19,08 %	399 053	50,85 %	870	40,60 %
• 3 h	26	0,00 %	1	0,05 %	48	0,01 %	2	0,09 %	74	0,01 %	3	0,14 %
• 4 h	1 021	0,13 %	15	0,70 %	727	0,09 %	3	0,14 %	1 748	0,22 %	18	0,84 %
• 4 h 30	11	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	11	0,00 %	1	0,05 %
• 5 h	157	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	157	0,02 %	3	0,14 %
• 6 h	64	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	64	0,01 %	1	0,05 %
• 7 h	0	0,00 %	0	0,00 %	218	0,03 %	1	0,05 %	218	0,03 %	1	0,05 %
• 8 h	2 076	0,26 %	34	1,59 %	10	0,00 %	2	0,09 %	2 086	0,27 %	36	1,68 %
• 10 h	78	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	78	0,01 %	1	0,05 %
• 12 h	62	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	62	0,01 %	2	0,09 %
• Ne s'applique pas, taux unique	26 006	3,31 %	403	18,81 %	368 549	46,96 %	401	18,71 %	394 555	50,27 %	804	37,52 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Total – Nombre d’heures variable selon l’horaire de travail :	2 792	0,35 %	15	0,70 %	155	0,02 %	2	0,09 %	2 947	0,37 %	17	0,80 %
• 7 h 30	333	0,04 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	333	0,04 %	2	0,09 %
• 8 h	103	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	103	0,01 %	1	0,05 %
• 12 h	425	0,05 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	425	0,05 %	4	0,19 %
• Ne s’applique pas, taux unique	1 931	0,25 %	8	0,37 %	155	0,02 %	2	0,09 %	2 086	0,27 %	10	0,47 %
Total – Nombre d’heures variable selon les catégories d’emploi :	789	0,10 %	6	0,29 %	2 195	0,28 %	3	0,14 %	2 984	0,39 %	9	0,43 %
• 7 h 30	70	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	1	0,05 %
• 8 h	0	0,00 %	0	0,00 %	50	0,01 %	1	0,05 %	50	0,01 %	1	0,05 %
• 12 h	607	0,08 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	607	0,08 %	4	0,19 %
• Ne s’applique pas, taux unique	112	0,01 %	1	0,05 %	2 145	0,27 %	2	0,09 %	2 257	0,29 %	3	0,14 %
Taux variable selon la demi-journée	10	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %
Autre disposition	719	0,09 %	18	0,84 %	623	0,08 %	1	0,05 %	1 342	0,17 %	19	0,89 %
TOTAL	76 074	9,67 %	1 180	55,09 %	708 819	90,32 %	963	44,93 %	784 893	100,01 %	2 143	100,04 %

Rémunération des heures effectuées le deuxième jour de repos (taux initial)

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	34 614	4,41 %	532	24,83 %	317 218	40,42 %	446	20,81 %	351 832	44,83 %	978	45,64 %
Total – Taux uniforme pour tous :	38 371	4,89 %	612	28,56 %	388 367	49,48 %	512	23,90 %	426 738	54,37 %	1 124	52,44 %
• 1 fois le taux	17	0,00 %	1	0,05 %	27 285	3,48 %	4	0,19 %	27 302	3,48 %	5	0,23 %
• 1,5 fois le taux	17 258	2,20 %	242	11,29 %	1 125	0,14 %	31	1,45 %	18 383	2,34 %	273	12,74 %
• 1,75 fois le taux	161	0,02 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	161	0,02 %	2	0,09 %
• 2 fois le taux	20 935	2,67 %	367	17,13 %	359 957	45,86 %	477	22,26 %	380 892	48,53 %	844	39,38 %
Total – Taux variable selon l’horaire de travail :	1 392	0,18 %	12	0,56 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 392	0,18 %	12	0,56 %
• 1,5 fois le taux	1 192	0,15 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 192	0,15 %	7	0,33 %
• 1,94 fois le taux	200	0,03 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	200	0,03 %	5	0,23 %
Total – Taux variable selon les catégories d’emploi :	492	0,06 %	3	0,14 %	2 611	0,33 %	4	0,19 %	3 103	0,39 %	7	0,33 %
• 1 fois le taux	0	0,00 %	0	0,00 %	2 145	0,27 %	2	0,09 %	2 145	0,27 %	2	0,09 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 1,5 fois le taux	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	1	0,05 %	30	0,00 %	1	0,05 %
• 2 fois le taux	492	0,06 %	3	0,14 %	436	0,06 %	1	0,05 %	928	0,12 %	4	0,19 %
Autre disposition	1 205	0,15 %	21	0,98 %	623	0,08 %	1	0,05 %	1 828	0,23 %	22	1,03 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

**Rémunération des heures effectuées le deuxième jour de repos
(taux maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	34 614	4,41 %	532	24,83 %	317 218	40,42 %	446	20,81 %	351 832	44,83 %	978	45,64 %
Total – Taux uniforme pour tous :	38 371	4,89 %	612	28,56 %	388 367	49,48 %	512	23,90 %	426 738	54,37 %	1 124	52,45 %
• 2 fois le taux	372	0,05 %	6	0,28 %	17	0,00 %	3	0,14 %	389	0,05 %	9	0,42 %
• 3 fois le taux	321	0,04 %	10	0,47 %	218	0,03 %	1	0,05 %	539	0,07 %	11	0,51 %
• Ne s'applique pas, taux unique	37 678	4,80 %	596	27,81 %	388 132	49,45 %	508	23,71 %	425 810	54,25 %	1 104	51,52 %
Total – Taux variable selon l'horaire de travail :	1 392	0,18 %	12	0,56 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 392	0,18 %	12	0,56 %
• 2 fois le taux	535	0,07 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	535	0,07 %	3	0,14 %
• Ne s'applique pas, taux unique	857	0,11 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	857	0,11 %	9	0,42 %
Total – Taux variable selon les catégories d'emploi :	492	0,06 %	3	0,14 %	2 611	0,33 %	4	0,19 %	3 103	0,39 %	7	0,33 %
• 2 fois le taux	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	1	0,05 %	30	0,00 %	1	0,05 %
• 3 fois le taux	470	0,06 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	470	0,06 %	2	0,09 %
• Ne s'applique pas, taux unique	22	0,00 %	1	0,05 %	2 581	0,33 %	3	0,14 %	2 603	0,33 %	4	0,19 %
Autre disposition	1 205	0,15 %	21	0,98 %	623	0,08 %	1	0,05 %	1 828	0,23 %	22	1,03 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

**Rémunération des heures effectuées le deuxième jour de repos
(nombre d'heures pour atteindre le maximum)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	34 614	4,41 %	532	24,83 %	317 218	40,42 %	446	20,81 %	351 832	44,83 %	978	45,64 %
Total – Nombre d’heures uniforme pour tous :	38 371	4,89 %	612	28,56 %	388 367	49,48 %	512	23,90 %	426 738	54,37 %	1 124	52,46 %
• 4 h	146	0,02 %	2	0,09 %	13	0,00 %	2	0,09 %	159	0,02 %	4	0,19 %
• 7 h	0	0,00 %	0	0,00 %	218	0,03 %	1	0,05 %	218	0,03 %	1	0,05 %
• 8 h	505	0,06 %	13	0,61 %	4	0,00 %	1	0,05 %	509	0,06 %	14	0,65 %
• 12 h	42	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	42	0,01 %	1	0,05 %
• Ne s’applique pas, taux unique	37 678	4,80 %	596	27,81 %	388 132	49,45 %	508	23,71 %	425 810	54,25 %	1 104	51,52 %
Total – Nombre d’heures variable selon l’horaire de travail :	1 392	0,18 %	12	0,57 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 392	0,18 %	12	0,57 %
• 6 h	120	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	120	0,02 %	1	0,05 %
• 8 h	190	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	190	0,02 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 12 h	225	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	225	0,03 %	1	0,05 %
• Ne s'applique pas, taux unique	857	0,11 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	857	0,11 %	9	0,42 %
Total – Nombre d'heures variable selon les catégories d'emploi :	492	0,06 %	3	0,15 %	2 611	0,33 %	4	0,19 %	3 103	0,39 %	7	0,34 %
• 7 h 30	70	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	1	0,05 %
• 10 h	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	1	0,05 %	30	0,00 %	1	0,05 %
• 12 h	400	0,05 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	400	0,05 %	1	0,05 %
• Ne s'applique pas, taux unique	22	0,00 %	1	0,05 %	2 581	0,33 %	3	0,14 %	2 603	0,33 %	4	0,19 %
Autre disposition	1 205	0,15 %	21	0,98 %	623	0,08 %	1	0,05 %	1 828	0,23 %	22	1,03 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,09 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,04 %

Rémunération des heures effectuées pendant un jour férié, chômé et payé

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	8 668	1,10 %	143	6,67 %	178 587	22,75 %	196	9,15 %	187 255	23,86 %	339	15,82 %
Heures effectuées à 2 fois le taux plus le traitement ou le report de congé du jour férié ou du jour mobile	2 417	0,31 %	25	1,17 %	10 296	1,31 %	34	1,59 %	12 713	1,62 %	59	2,75 %
Heures effectuées à 1,5 fois le taux plus le traitement ou le report de congé du jour férié ou du jour mobile	2 160	0,28 %	51	2,38 %	26 516	3,38 %	9	0,42 %	28 676	3,65 %	60	2,80 %
Heures effectuées à 1 fois le taux plus le traitement ou le report de congé du jour férié ou du jour mobile	3 139	0,40 %	82	3,83 %	1 520	0,19 %	7	0,33 %	4 659	0,59 %	89	4,15 %
Heures rémunérées à 3 fois le taux	12 407	1,58 %	160	7,47 %	17 184	2,19 %	99	4,62 %	29 591	3,77 %	259	12,09 %
Heures rémunérées à 2,5 fois le taux	18 924	2,41 %	221	10,31 %	77 482	9,87 %	96	4,48 %	96 406	12,28 %	317	14,79 %
Heures rémunérées à 2 fois le taux	5 323	0,68 %	130	6,07 %	788	0,10 %	22	1,03 %	6 111	0,78 %	152	7,09 %
Heures rémunérées à 1,5 fois le taux	3 497	0,45 %	55	2,57 %	634	0,08 %	19	0,89 %	4 131	0,53 %	74	3,45 %
Report de congé du jour férié ou du jour mobile	2 005	0,26 %	46	2,15 %	12 432	1,58 %	74	3,45 %	14 437	1,84 %	120	5,60 %
Variable selon les jours fériés, chômés et payés considérés	8 759	1,12 %	131	6,11 %	233 932	29,80 %	288	13,44 %	242 691	30,92 %	419	19,55 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Variable selon les catégories d'emploi	2 384	0,30 %	12	0,56 %	94	0,01 %	3	0,14 %	2 478	0,32 %	15	0,70 %
Autre disposition	6 391	0,81 %	124	5,79 %	149 354	19,03 %	116	5,41 %	155 745	19,84 %	240	11,20 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,08 %	708 819	90,29 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	99,99 %

Rémunération des heures supplémentaires sous forme de congés

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	33 843	4,31 %	540	25,20 %	178 591	22,75 %	181	8,45 %	212 434	27,07 %	721	33,64 %
Remise des heures supplémentaires en espèces ou en congés	6 955	0,89 %	160	7,47 %	141 849	18,07 %	145	6,77 %	148 804	18,96 %	305	14,23 %
Remise des heures supplémentaires en espèces ou en congés, avec restriction quant au nombre d'heures rémunérées en congé	25 590	3,26 %	347	16,19 %	98 676	12,57 %	209	9,75 %	124 266	15,83 %	556	25,94 %
Remise des heures supplémentaires en espèces ou en congés, avec restriction durant le temps où le congé est pris	1 044	0,13 %	14	0,65 %	84 123	10,72 %	180	8,40 %	85 167	10,85 %	194	9,05 %
Rémunération des heures supplémentaires en espèces seulement	5 292	0,67 %	62	2,89 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5 292	0,67 %	62	2,89 %
Autre disposition	3 350	0,43 %	57	2,66 %	205 580	26,19 %	248	11,57 %	208 930	26,62 %	305	14,23 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	99,98 %

Droit individuel de refuser d'effectuer des heures supplémentaires

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	6 419	0,82 %	173	8,07 %	572 354	72,92 %	663	30,94 %	578 773	73,74 %	836	39,01 %
Les heures supplémentaires sont volontaires en toute circonstance	13 347	1,70 %	213	9,94 %	7 736	0,99 %	35	1,63 %	21 083	2,69 %	248	11,57 %
Les heures supplémentaires sont volontaires à la condition de trouver un remplaçant	42 237	5,38 %	606	28,28 %	116 397	14,83 %	173	8,07 %	158 634	20,21 %	779	36,35 %
Les heures supplémentaires sont volontaires, sauf en cas d'urgence	1 500	0,19 %	43	2,01 %	2 035	0,26 %	29	1,35 %	3 535	0,45 %	72	3,36 %
Les heures supplémentaires sont volontaires après un certain nombre d'heures	725	0,09 %	17	0,79 %	733	0,09 %	4	0,19 %	1 458	0,19 %	21	0,98 %
Les heures supplémentaires sont volontaires à la condition de trouver un remplaçant, sauf en cas d'urgence	329	0,04 %	10	0,47 %	268	0,03 %	14	0,65 %	597	0,08 %	24	1,12 %
Les heures supplémentaires sont volontaires après un certain nombre d'heures, sauf en cas d'urgence	99	0,01 %	5	0,23 %	81	0,01 %	5	0,23 %	180	0,02 %	10	0,47 %
Les heures supplémentaires sont obligatoires à moins de raison valable	195	0,02 %	4	0,19 %	18	0,00 %	1	0,05 %	213	0,03 %	5	0,23 %
Les heures supplémentaires sont obligatoires, sauf pour des raisons de conciliation travail-famille	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Les heures supplémentaires sont obligatoires	1 285	0,16 %	2	0,09 %	5 254	0,67 %	21	0,98 %	6 539	0,83 %	23	1,07 %
Autre disposition¹⁶	9 938	1,27 %	107	4,99 %	3 943	0,50 %	18	0,84 %	13 881	1,77 %	125	5,83 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,93 %	784 893	100,01 %	2 143	99,99 %

16. On regroupe ici les situations qui touchent plus d'une catégorie.

**Allocation de repas lorsque les heures supplémentaires
suivent l'horaire régulier**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	55 541	7,08 %	864	40,32 %	673 331	85,79 %	882	41,16 %	728 872	92,86 %	1 746	81,47 %
Aucune précision relative au montant de l'allocation	3 421	0,44 %	61	2,85 %	867	0,11 %	14	0,65 %	4 288	0,55 %	75	3,50 %
Total – Montant de l'allocation précisé dans la convention :	14 522	1,86 %	202	9,43 %	32 344	4,12 %	44	2,06 %	46 866	5,98 %	246	11,47 %
0 à 5 \$	0	0,00 %	0	0,00 %	30 128	3,84 %	5	0,23 %	30 128	3,84 %	5	0,23 %
5,01 à 10 \$	2 499	0,32 %	19	0,89 %	310	0,04 %	1	0,05 %	2 809	0,36 %	20	0,93 %
10,01 à 15 \$	4 550	0,58 %	57	2,66 %	833	0,11 %	13	0,61 %	5 383	0,69 %	70	3,27 %
15,01 à 20 \$	4 916	0,63 %	70	3,27 %	494	0,06 %	13	0,61 %	5 410	0,69 %	83	3,87 %
20,01 à 25 \$	2 177	0,28 %	44	2,05 %	579	0,07 %	12	0,56 %	2 756	0,35 %	56	2,61 %
25,01 \$ et plus	380	0,05 %	12	0,56 %	0	0,00 %	0	0,00 %	380	0,05 %	12	0,56 %
Allocation variable selon le quart de travail	578	0,07 %	17	0,79 %	855	0,11 %	13	0,61 %	1 433	0,18 %	30	1,40 %
Allocation variable au cours de la durée de la convention	1 559	0,20 %	30	1,40 %	1 422	0,18 %	10	0,47 %	2 981	0,38 %	40	1,87 %
Autre disposition	453	0,06 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	453	0,06 %	6	0,28 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,01 %	2 143	99,99 %

Prime lorsque le samedi fait partie de l'horaire régulier de travail

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	61 102	7,78 %	1 031	48,11 %	307 004	39,11 %	540	25,20 %	368 106	46,90 %	1 571	73,31 %
Disposition avec précision sur le montant de la prime	14 972	1,91 %	149	6,95 %	401 815	51,19 %	423	19,74 %	416 787	53,10 %	572	26,69 %
Disposition sans précision sur le montant de la prime	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Prime lorsque le dimanche fait partie de l'horaire régulier de travail

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	56 646	7,22 %	983	45,87 %	306 656	39,07 %	535	24,97 %	363 302	46,29 %	1 518	70,84 %
Disposition avec précision sur le montant de la prime	19 428	2,48 %	197	9,19 %	402 163	51,24 %	428	19,97 %	421 591	53,71 %	625	29,16 %
Disposition sans précision sur le montant de la prime	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Prime de travail par poste – 2^e quart ou quart de soir

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à la prime de soir	39 103	4,98 %	690	32,20 %	196 842	25,08 %	364	16,99 %	235 945	30,06 %	1 054	49,18 %
Aucune précision relative au montant	93	0,01 %	3	0,14 %	28	0,00 %	2	0,09 %	121	0,02 %	5	0,23 %
Total – Montant horaire :	27 273	3,48 %	374	17,46 %	5 341	0,68 %	34	1,60 %	32 614	4,16 %	408	19,06 %
• 0,00 à 0,25 \$	185	0,02 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	185	0,02 %	2	0,09 %
• 0,26 à 0,50 \$	1 673	0,21 %	46	2,15 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 673	0,21 %	46	2,15 %
• 0,51 à 0,75 \$	4 281	0,55 %	66	3,08 %	105	0,01 %	1	0,05 %	4 386	0,56 %	67	3,13 %
• 0,76 à 1,00 \$	7 404	0,94 %	102	4,76 %	2 109	0,27 %	13	0,61 %	9 513	1,21 %	115	5,37 %
• 1,01 à 1,25 \$	5 936	0,76 %	50	2,33 %	76	0,01 %	2	0,09 %	6 012	0,77 %	52	2,43 %
• 1,26 à 1,50 \$	3 031	0,39 %	48	2,24 %	477	0,06 %	7	0,33 %	3 508	0,45 %	55	2,57 %
• 1,51 à 1,75 \$	1 614	0,21 %	10	0,47 %	158	0,02 %	3	0,14 %	1 772	0,23 %	13	0,61 %
• 1,76 à 2,00 \$	1 503	0,19 %	28	1,31 %	116	0,01 %	3	0,14 %	1 619	0,21 %	31	1,45 %
• 2,01 à 2,50 \$	1 269	0,16 %	13	0,61 %	2 176	0,28 %	4	0,19 %	3 445	0,44 %	17	0,79 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2,51 \$ et plus	377	0,05 %	9	0,42 %	124	0,02 %	1	0,05 %	501	0,06 %	10	0,47 %
Total – Montant fixe par quart :	277	0,03 %	7	0,34 %	0	0,00 %	0	0,00 %	277	0,03 %	7	0,34 %
• 2,62 \$	4	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4	0,00 %	1	0,05 %
• 4,00 \$	101	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	101	0,01 %	1	0,05 %
• 5,00 \$	46	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	46	0,01 %	1	0,05 %
• 8,00 \$	6	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	6	0,00 %	1	0,05 %
• 10,00 \$	107	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	107	0,01 %	2	0,09 %
• 15,97 \$	13	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	13	0,00 %	1	0,05 %
Total – Montant hebdomadaire :	41	0,00 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	41	0,00 %	3	0,14 %
• 50,00 \$	37	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	37	0,00 %	2	0,09 %
• 70,00 \$	4	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4	0,00 %	1	0,05 %
Montant mensuel	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Montant annuel	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Pourcentage du salaire	3 447	0,44 %	37	1,73 %	120 462	15,35 %	124	5,79 %	123 909	15,79 %	161	7,51 %
Multiple du salaire	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Montant variable selon la durée de la convention	4 175	0,53 %	43	2,01 %	153 415	19,55 %	182	8,49 %	157 590	20,08 %	225	10,50 %
Autre disposition	1 665	0,21 %	23	1,07 %	232 731	29,65 %	257	11,99 %	234 396	29,86 %	280	13,07 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,09 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,03 %

Prime de travail par poste – 3^e quart ou quart de nuit

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à la prime de nuit	18 646	2,38 %	515	24,03 %	199 888	25,47 %	408	19,04 %	218 534	27,84 %	923	43,07 %
Aucune précision relative au montant	133	0,02 %	3	0,14 %	28	0,00 %	2	0,09 %	161	0,02 %	5	0,23 %
Total – Montant horaire :	35 210	4,49 %	486	22,68 %	5 409	0,69 %	38	1,78 %	40 619	5,18 %	524	24,45 %
• 0,00 à 0,25 \$	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
• 0,26 à 0,50 \$	518	0,07 %	18	0,84 %	0	0,00 %	0	0,00 %	518	0,07 %	18	0,84 %
• 0,51 à 0,75 \$	2 701	0,34 %	48	2,24 %	138	0,02 %	3	0,14 %	2 839	0,36 %	51	2,38 %
• 0,76 à 1,00 \$	11 058	1,41 %	140	6,53 %	161	0,02 %	6	0,28 %	11 219	1,43 %	146	6,81 %
• 1,01 à 1,25 \$	5 771	0,74 %	79	3,69 %	1 669	0,21 %	4	0,19 %	7 440	0,95 %	83	3,87 %
• 1,26 à 1,50 \$	5 260	0,67 %	69	3,22 %	615	0,08 %	6	0,28 %	5 875	0,75 %	75	3,50 %
• 1,51 à 1,75 \$	2 661	0,34 %	30	1,40 %	243	0,03 %	6	0,28 %	2 904	0,37 %	36	1,68 %
• 1,76 à 2,00 \$	4 032	0,51 %	56	2,61 %	114	0,01 %	4	0,19 %	4 146	0,53 %	60	2,80 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2,01 à 2,50 \$	1 617	0,21 %	25	1,17 %	2 345	0,30 %	8	0,37 %	3 962	0,50 %	33	1,54 %
• 2,51 \$ et plus	1 592	0,20 %	21	0,98 %	124	0,02 %	1	0,05 %	1 716	0,22 %	22	1,03 %
Total – Montant fixe par quart :	354	0,03 %	10	0,47 %	8	0,00 %	1	0,04 %	362	0,05 %	11	0,52 %
• 2,62 \$	4	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4	0,00 %	1	0,05 %
• 4,70 \$	14	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	14	0,00 %	2	0,09 %
• 4,86 \$	50	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	50	0,01 %	1	0,05 %
• 6,00 \$	101	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	101	0,01 %	1	0,05 %
• 8,00 \$	116	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	116	0,01 %	2	0,09 %
• 10,00 \$	39	0,00 %	2	0,09 %	8	0,00 %	1	0,05 %	47	0,01 %	3	0,14 %
• 30,00 \$	30	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	1	0,05 %
Total – Montant hebdomadaire :	10	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %
• 70,00 \$	10	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Montant mensuel	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Montant annuel	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Pourcentage du salaire	3 492	0,44 %	34	1,59 %	3 157	0,40 %	12	0,56 %	6 649	0,85 %	46	2,15 %
Multiple du salaire	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Montant variable selon la durée de la convention	14 455	1,84 %	93	4,34 %	4 205	0,54 %	22	1,03 %	18 660	2,38 %	115	5,37 %
Autre disposition	3 774	0,48 %	38	1,77 %	496 124	63,21 %	480	22,40 %	499 898	63,69 %	518	24,17 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Indemnité de présence au travail*

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de présence	36 668	4,67 %	594	27,72 %	706 900	90,06 %	934	43,58 %	743 568	94,73 %	1 528	71,30 %
Aucune précision relative au nombre d'heures	16	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	16	0,00 %	1	0,05 %
Total – Nombre d'heures précisé dans la convention :	32 777	4,18 %	509	23,75 %	1 813	0,23 %	26	1,21 %	34 590	4,41 %	535	24,97 %
• 1 h 45	50	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	50	0,01 %	1	0,05 %
• 2 h	1 299	0,17 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 299	0,17 %	2	0,09 %
• 3 h	7 703	0,98 %	176	8,21 %	1 650	0,21 %	21	0,98 %	9 353	1,19 %	197	9,19 %
• 3 h 30	12	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	12	0,00 %	1	0,05 %
• 4 h	20 092	2,56 %	284	13,25 %	163	0,02 %	5	0,23 %	20 255	2,58 %	289	13,49 %
• 4 h 30	67	0,01 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	67	0,01 %	5	0,23 %
• 5 h	1 735	0,22 %	29	1,35 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 735	0,22 %	29	1,35 %
• 5 h 30	75	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	75	0,01 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 6 h	803	0,10 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	803	0,10 %	4	0,19 %
• 8 h	941	0,12 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	941	0,12 %	6	0,28 %
Variable selon l'horaire de travail	2 079	0,26 %	13	0,61 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 079	0,26 %	13	0,61 %
Journée ouvrable au complet	1 408	0,18 %	39	1,82 %	102	0,01 %	2	0,09 %	1 510	0,19 %	41	1,91 %
Variable selon les catégories d'emploi	1 486	0,19 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 486	0,19 %	11	0,51 %
Autre disposition	1 640	0,21 %	13	0,61 %	4	0,00 %	1	0,05 %	1 644	0,21 %	14	0,65 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,93 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

* Voir le lexique à la page 208 pour une description plus détaillée.

**Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour ouvrable
(nombre d'heures)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de rappel	13 805	1,76 %	289	13,49 %	195 087	24,86 %	312	14,56 %	208 892	26,61 %	601	28,04 %
Aucune précision relative au nombre d'heures	235	0,03 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	235	0,03 %	3	0,14 %
Aucune précision relative au taux de rémunération	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Nombre d'heures précisé dans la convention :	3 057	0,39 %	51	2,39 %	4 114	0,52 %	16	0,75 %	7 171	0,91 %	67	3,13 %
• 2 h	1	0,00 %	1	0,05 %	100	0,01 %	1	0,05 %	101	0,01 %	2	0,09 %
• 3 h	1 473	0,19 %	34	1,59 %	1 438	0,18 %	9	0,42 %	2 911	0,37 %	43	2,01 %
• 4 h	1 583	0,20 %	16	0,75 %	2 576	0,33 %	6	0,28 %	4 159	0,53 %	22	1,03 %
Taux de rémunération précisé dans la convention	250	0,03 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	250	0,03 %	11	0,51 %
Total – Nombre d'heures et taux précisés dans la convention :	42 001	5,36 %	590	27,54 %	265 045	33,77 %	346	16,14 %	307 046	39,13 %	936	43,67 %
• 1 h	3	0,00 %	1	0,05 %	42	0,01 %	2	0,09 %	45	0,01 %	3	0,14 %
• 2 h	1 357	0,17 %	30	1,40 %	82 200	10,47 %	72	3,36 %	83 557	10,65 %	102	4,76 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 3 h	11 189	1,43 %	252	11,76 %	23 351	2,98 %	158	7,37 %	34 540	4,40 %	410	19,13 %
• 3 h 30	12	0,00 %	1	0,05 %	22	0,00 %	4	0,19 %	34	0,00 %	5	0,23 %
• 4 h	27 830	3,55 %	286	13,35 %	159 430	20,31 %	110	5,13 %	187 260	23,86 %	396	18,48 %
• 4 h 30	57	0,01 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	57	0,01 %	7	0,33 %
• 5 h	462	0,06 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	462	0,06 %	5	0,23 %
• 6 h	1 091	0,14 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 091	0,14 %	8	0,37 %
Nombre d'heures précisé et taux applicable	15 098	1,92 %	223	10,41 %	244 309	31,13 %	284	13,25 %	259 407	33,05 %	507	23,66 %
Autre disposition	1 628	0,21 %	13	0,61 %	264	0,03 %	5	0,23 %	1 892	0,24 %	18	0,84 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,09 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	99,99 %

Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour ouvrable (taux)

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de rappel	13 805	1,76 %	289	13,49 %	195 087	24,86 %	312	14,56 %	208 892	26,61 %	601	28,04 %
Aucune précision relative au nombre d'heures	235	0,03 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	235	0,03 %	3	0,14 %
Aucune précision relative au taux de rémunération	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Nombre d'heures précisé dans la convention	3 057	0,39 %	51	2,38 %	4 114	0,52 %	16	0,75 %	7 171	0,91 %	67	3,13 %
Total – Taux de rémunération précisé dans la convention :	250	0,03 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	250	0,03 %	11	0,51 %
• 1,5 fois le taux	195	0,02 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	195	0,02 %	8	0,37 %
• 2 fois le taux	55	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	55	0,01 %	3	0,14 %
Total – Nombre d'heures et taux précisés dans la convention :	42 001	5,34 %	590	27,54 %	265 045	33,77 %	346	16,15 %	307 046	39,11 %	936	43,68 %
• 1 fois le taux	23 330	2,97 %	342	15,96 %	160 828	20,49 %	139	6,49 %	184 158	23,46 %	481	22,45 %
• 1,5 fois le taux	17 143	2,18 %	229	10,69 %	89 310	11,38 %	145	6,77 %	106 453	13,56 %	374	17,45 %
• 2 fois le taux	1 528	0,19 %	19	0,89 %	14 907	1,90 %	62	2,89 %	16 435	2,09 %	81	3,78 %
Nombre d'heures précisé et taux applicable	15 098	1,92 %	223	10,41 %	244 309	31,13 %	284	13,25 %	259 407	33,05 %	507	23,66 %
Autre disposition	1 628	0,21 %	13	0,61 %	264	0,03 %	5	0,23 %	1 892	0,24 %	18	0,84 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,08 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,98 %	2 143	100,00 %

**Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour de repos
(nombre d'heures)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de rappel	23 191	2,95 %	467	21,79 %	196 113	24,99 %	338	15,77 %	219 304	27,94 %	805	37,56 %
Aucune précision relative au nombre d'heures	235	0,03 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	235	0,03 %	3	0,14 %
Aucune précision relative au taux de rémunération	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Nombre d'heures précisé dans la convention :	2 688	0,34 %	47	2,20 %	4 114	0,52 %	16	0,75 %	6 802	0,86 %	63	2,94 %
• 2 h	1	0,00 %	1	0,05 %	100	0,01 %	1	0,05 %	101	0,01 %	2	0,09 %
• 3 h	1 317	0,17 %	33	1,54 %	1 438	0,18 %	9	0,42 %	2 755	0,35 %	42	1,96 %
• 4 h	1 370	0,17 %	13	0,61 %	2 576	0,33 %	6	0,28 %	3 946	0,50 %	19	0,89 %
Taux de rémunération précisé dans la convention	271	0,03 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	271	0,03 %	10	0,47 %
Total – Nombre d'heures et taux précisés dans la convention :	30 490	3,89 %	408	19,04 %	280 821	35,78 %	370	17,26 %	311 311	39,67 %	778	36,31 %
• 1 h	0	0,00 %	0	0,00 %	42	0,01 %	2	0,09 %	42	0,01 %	2	0,09 %
• 2 h	1 406	0,18 %	29	1,35 %	101 779	12,97 %	143	6,67 %	103 185	13,15 %	172	8,03 %
• 3 h	7 000	0,89 %	180	8,40 %	19 877	2,53 %	116	5,41 %	26 877	3,42 %	296	13,81 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 3 h 30	0	0,00 %	0	0,00 %	22	0,00 %	4	0,19 %	22	0,00 %	4	0,19 %
• 4 h	20 867	2,66 %	181	8,45 %	159 101	20,27 %	105	4,90 %	179 968	22,93 %	286	13,35 %
• 4 h 30	43	0,01 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	43	0,01 %	6	0,28 %
• 5 h	462	0,06 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	462	0,06 %	5	0,23 %
• 6 h	712	0,09 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	712	0,09 %	7	0,33 %
Variable selon le jour de repos	6 704	0,85 %	56	2,61 %	3 149	0,40 %	28	1,31 %	9 853	1,26 %	84	3,92 %
Nombre d'heures précisé et taux applicable	11 011	1,40 %	179	8,35 %	224 614	28,62 %	210	9,80 %	235 625	30,02 %	389	18,15 %
Autre disposition	1 484	0,19 %	10	0,47 %	8	0,00 %	1	0,05 %	1 492	0,19 %	11	0,51 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Indemnité minimale garantie lorsque le rappel a lieu un jour de repos (taux)

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de rappel	23 191	2,95 %	467	21,79 %	196 113	24,99 %	338	15,77 %	219 304	27,94 %	805	37,56 %
Aucune précision relative au nombre d'heures	235	0,03 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	235	0,03 %	3	0,14 %
Aucune précision relative au taux de rémunération	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Nombre d'heures précisé dans la convention	2 688	0,34 %	47	2,19 %	4 114	0,52 %	16	0,75 %	6 802	0,87 %	63	2,94 %
Total – Taux de rémunération précisé dans la convention :	271	0,03 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	271	0,03 %	10	0,47 %
• 1 fois le taux	37	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	37	0,00 %	1	0,05 %
• 1,5 fois le taux	192	0,02 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	192	0,02 %	7	0,33 %
• 2 fois le taux	42	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	42	0,01 %	2	0,09 %
Total – Nombre d'heures et taux précisés dans la convention :	30 490	3,88 %	408	19,04 %	280 821	35,79 %	370	17,27 %	311 311	39,67 %	778	36,31 %
• 1 fois le taux	17 766	2,26 %	246	11,48 %	160 710	20,48 %	134	6,25 %	178 476	22,74 %	380	17,73 %
• 1,5 fois le taux	9 656	1,23 %	129	6,02 %	85 522	10,90 %	100	4,67 %	95 178	12,13 %	229	10,69 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2 fois le taux	3 068	0,39 %	33	1,54 %	34 589	4,41 %	136	6,35 %	37 657	4,80 %	169	7,89 %
Variable selon le jour de repos	6 704	0,85 %	56	2,61 %	3 149	0,40 %	28	1,31 %	9 853	1,26 %	84	3,92 %
Nombre d'heures précisé et taux applicable	11 011	1,40 %	179	8,35 %	224 614	28,62 %	210	9,80 %	235 625	30,02 %	389	18,15 %
Autre disposition	1 484	0,19 %	10	0,47 %	8	0,00 %	1	0,05 %	1 492	0,19 %	11	0,51 %
TOTAL	76 074	9,67 %	1 180	55,06 %	708 819	90,32 %	963	44,95 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

Frais de déplacement en cas de rappel

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'indemnité de rappel	13 596	1,73 %	282	13,16 %	195 087	24,86 %	312	14,56 %	208 683	26,59 %	594	27,72 %
Aucune précision relative aux frais de déplacement	56 646	7,22 %	805	37,56 %	192 454	24,52 %	313	14,61 %	249 100	31,74 %	1 118	52,17 %
Aucune indemnité	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Disposition avec précision relatives aux frais de déplacement	5 679	0,72 %	90	4,20 %	321 131	40,91 %	337	15,73 %	326 810	41,64 %	427	19,93 %
Disposition sans précision relatives aux frais de déplacement	73	0,01 %	2	0,09 %	147	0,02 %	1	0,05 %	220	0,03 %	3	0,14 %
Autre disposition	80	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	80	0,01 %	1	0,05 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

Prime de responsabilité pour la fonction de chef d'équipe

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à la prime de chef d'équipe	29 877	3,81 %	614	28,65 %	223 339	28,45 %	309	14,42 %	253 216	32,26 %	923	43,07 %
Aucune précision relative au montant	198	0,03 %	6	0,28 %	8	0,00 %	1	0,05 %	206	0,03 %	7	0,33 %
Total – Montant horaire :	29 364	3,75 %	407	19,00 %	1 972	0,25 %	25	1,17 %	31 336	3,99 %	432	20,16 %
• 0,01 à 0,50 \$	3 466	0,44 %	61	2,85 %	0	0,00 %	0	0,00 %	3 466	0,44 %	61	2,85 %
• 0,51 à 1,00 \$	8 140	1,04 %	120	5,60 %	817	0,10 %	6	0,28 %	8 957	1,14 %	126	5,88 %
• 1,01 à 1,50 \$	6 651	0,85 %	93	4,34 %	15	0,00 %	1	0,05 %	6 666	0,85 %	94	4,39 %
• 1,51 à 2,00 \$	7 923	1,01 %	85	3,97 %	583	0,07 %	7	0,33 %	8 506	1,08 %	92	4,29 %
• 2,01 à 2,50 \$	2 204	0,28 %	25	1,17 %	279	0,04 %	5	0,23 %	2 483	0,32 %	30	1,40 %
• 2,51 à 3,00 \$	537	0,07 %	14	0,65 %	49	0,01 %	3	0,14 %	586	0,07 %	17	0,79 %
• 3,01 \$ et plus	443	0,06 %	9	0,42 %	229	0,03 %	3	0,14 %	672	0,09 %	12	0,56 %
Total – Montant fixe par quart :	131	0,01 %	3	0,15 %	33	0,00 %	2	0,10 %	164	0,01 %	5	0,25 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 3,00 \$	24	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	24	0,00 %	1	0,05 %
• 6,00 \$	70	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	1	0,05 %
• 12,00 \$	37	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	37	0,00 %	1	0,05 %
• 20,00 \$	0	0,00 %	0	0,00 %	23	0,00 %	1	0,05 %	23	0,00 %	1	0,05 %
• 25,00 \$	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %	10	0,00 %	1	0,05 %
Total – Montant hebdomadaire :	18	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	18	0,00 %	1	0,05 %
• 100,00 \$	18	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	18	0,00 %	1	0,05 %
Montant mensuel	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Montant annuel :	12	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	12	0,00 %	1	0,05 %
• 1 500 \$	12	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	12	0,00 %	1	0,05 %
Pourcentage du salaire	4 982	0,63 %	55	2,56 %	46 982	5,99 %	144	6,73 %	51 964	6,62 %	199	9,29 %
• 0,01 à 5,00 %	1 173	0,15 %	14	0,65 %	45 816	5,84 %	127	5,93 %	46 989	5,99 %	141	6,58 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 5,01 à 10,00 %	2 828	0,36 %	27	1,26 %	1 025	0,13 %	13	0,61 %	3 853	0,49 %	40	1,87 %
• 10,01 % et plus	981	0,12 %	14	0,65 %	141	0,02 %	4	0,19 %	1 122	0,14 %	18	0,84 %
Montant selon le nombre de salariés supervisés	16	0,00 %	3	0,14 %	1 014	0,13 %	1	0,05 %	1 030	0,13 %	4	0,19 %
Montant variable au cours de la durée de la convention	1 184	0,15 %	22	1,03 %	200 264	25,51 %	217	10,13 %	201 448	25,67 %	239	11,15 %
Autre disposition	10 292	1,31 %	68	3,17 %	235 207	29,97 %	264	12,32 %	245 499	31,28 %	332	15,49 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,08 %	708 819	90,30 %	963	44,97 %	784 893	99,99 %	2 143	100,03 %

**Durée minimale de la période de remplacement
pour avoir droit à l'indemnité d'intérim**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	60 247	7,68 %	975	45,50 %	236 760	30,16 %	429	20,02 %	297 007	37,84 %	1 404	65,52 %
Disposition avec précision quant à la durée minimale de remplacement	10 563	1,35 %	140	6,53 %	322 577	41,10 %	312	14,56 %	333 140	42,44 %	452	21,09 %
Disposition sans précision quant à la durée minimale de remplacement	5 264	0,67 %	65	3,03 %	149 468	19,04 %	221	10,31 %	154 732	19,71 %	286	13,35 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	14	0,00 %	1	0,05 %	14	0,00 %	1	0,05 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

Montant de l'indemnité d'intérim

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	60 247	7,68 %	975	45,50 %	236 760	30,16 %	429	20,02 %	297 007	37,84 %	1 404	65,52 %
Disposition avec précision sur le montant de l'indemnité	15 775	2,01 %	204	9,52 %	471 852	60,12 %	532	24,83 %	487 627	62,13 %	736	34,34 %
Disposition sans précision sur le montant de l'indemnité	52	0,01 %	1	0,05 %	207	0,03 %	2	0,09 %	259	0,03 %	3	0,14 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Allocation d'outillage

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	61 086	7,78 %	1 015	47,36 %	677 032	86,26 %	925	43,16 %	738 118	94,04 %	1 940	90,53 %
Présence d'une disposition	14 988	1,91 %	165	7,70 %	31 787	4,05 %	38	1,77 %	46 775	5,96 %	203	9,47 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

- Section F -

**Rémunération du temps non travaillé :
congé annuel, jours fériés payés et
congés autorisés pour raisons personnelles**

**Congé annuel payé pour salariés ayant moins d'un an de service
(mode d'accumulation)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	9 273	1,18 %	176	8,21 %	181 927	23,18 %	206	9,61 %	191 200	24,36 %	382	17,83 %
Identique pour tous	63 532	8,09 %	965	45,03 %	525 525	66,95 %	744	34,72 %	589 057	75,05 %	1 709	79,75 %
Total – Avec maximum :	5 081	0,64 %	79	3,70 %	2 403	0,30 %	36	1,69 %	7 484	0,94 %	115	5,37 %
• 1 jour par mois	4 700	0,60 %	58	2,71 %	1 587	0,20 %	31	1,45 %	6 287	0,80 %	89	4,15 %
• 1,25 jour par mois	196	0,02 %	9	0,42 %	157	0,02 %	2	0,09 %	353	0,04 %	11	0,51 %
• 1,33 jour par mois	8	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %
• 1,5 jour par mois	55	0,01 %	6	0,28 %	27	0,00 %	1	0,05 %	82	0,01 %	7	0,33 %
• 1,67 jour par mois	26	0,00 %	3	0,14 %	623	0,08 %	1	0,05 %	649	0,08 %	4	0,19 %
• 2 jours par mois	90	0,01 %	1	0,05 %	9	0,00 %	1	0,05 %	99	0,01 %	2	0,09 %
• 2,5 jours par mois	6	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	6	0,00 %	1	0,05 %
Total – Sans maximum :	58 451	7,46 %	886	41,35 %	523 122	66,65 %	708	33,04 %	581 573	74,09 %	1 594	74,40 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 1 jour par mois	48 496	6,18 %	794	37,05 %	2 785	0,35 %	87	4,06 %	51 281	6,53 %	881	41,11 %
• 1,25 jour par mois	1 014	0,13 %	27	1,26 %	719	0,09 %	7	0,33 %	1 733	0,22 %	34	1,59 %
• 1,33 jour par mois	120	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	120	0,02 %	1	0,05 %
• 1,5 jour par mois	6 478	0,83 %	15	0,70 %	145	0,02 %	1	0,05 %	6 623	0,84 %	16	0,75 %
• 1,67 jour par mois	1 807	0,23 %	41	1,91 %	516 058	65,75 %	610	28,46 %	517 865	65,98 %	651	30,38 %
• 1,75 jour par mois	9	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	9	0,00 %	1	0,05 %
• 2 jours par mois	75	0,01 %	4	0,19 %	3 415	0,44 %	3	0,14 %	3 490	0,44 %	7	0,33 %
• 2,5 jours par mois	452	0,06 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	452	0,06 %	3	0,14 %
Variable selon les catégories emplois	203	0,03 %	1	0,05 %	27	0,00 %	1	0,05 %	230	0,03 %	2	0,09 %
Autre disposition	3 066	0,39 %	38	1,77 %	1 340	0,17 %	12	0,56 %	4 406	0,56 %	50	2,33 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,08 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	99,98 %	2 143	100,02 %

**Nombre de mois de service requis pour avoir droit à 2 semaines
de congé annuel payé**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	19 721	2,51 %	313	14,61 %	704 139	89,71 %	849	39,62 %	723 860	92,22 %	1 162	54,22 %
Aucune précision relative à la période requise	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Identique pour tous :	52 703	6,72 %	824	38,46 %	2 931	0,37 %	96	4,48 %	55 634	7,10 %	920	42,94 %
• 4 mois	1 239	0,16 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 239	0,16 %	1	0,05 %
• 6 mois	51	0,01 %	2	0,09 %	32	0,00 %	1	0,05 %	83	0,01 %	3	0,14 %
• 8 mois	7	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	7	0,00 %	1	0,05 %
• 10 mois	724	0,09 %	11	0,51 %	101	0,01 %	3	0,14 %	825	0,11 %	14	0,65 %
• 12 mois	50 314	6,41 %	807	37,66 %	2 798	0,36 %	92	4,29 %	53 112	6,77 %	899	41,95 %
• 13 mois	121	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	121	0,02 %	1	0,05 %
• 24 mois	247	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	247	0,03 %	1	0,05 %
Tous les employés y ont droit	1 129	0,14 %	30	1,40 %	587	0,07 %	9	0,42 %	1 716	0,22 %	39	1,82 %
Variable selon les catégories d'emploi	42	0,01 %	1	0,05 %	27	0,00 %	1	0,05 %	69	0,01 %	2	0,09 %
Variable au cours de la durée de la convention	21	0,00 %	1	0,05 %	775	0,10 %	3	0,14 %	796	0,10 %	4	0,19 %
Congé annuel exprimé en jours ou en heures	1 495	0,19 %	8	0,37 %	360	0,05 %	5	0,23 %	1 855	0,24 %	13	0,61 %
Autre disposition	963	0,12 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	963	0,12 %	3	0,14 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,08 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

**Nombre d'années de service requis pour avoir droit
à 3 semaines de congé annuel payé**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	6 713	0,86 %	181	8,45 %	698 780	89,03 %	807	37,66 %	705 493	89,88 %	988	46,10 %
Aucune précision relative à la période requise	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Identique pour tous :	66 491	8,48 %	964	44,99 %	5 976	0,76 %	144	6,72 %	72 467	9,23 %	1 108	51,70 %
• 1 an	12 238	1,56 %	121	5,65 %	2 633	0,34 %	43	2,01 %	14 871	1,89 %	164	7,65 %
• 2 ans	4 833	0,62 %	60	2,80 %	1 130	0,14 %	29	1,35 %	5 963	0,76 %	89	4,15 %
• 3 ans	48 408	6,17 %	757	35,32 %	2 193	0,28 %	71	3,31 %	50 601	6,45 %	828	38,64 %
• 4 ans	297	0,04 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	297	0,04 %	9	0,42 %
• 5 ans	710	0,09 %	16	0,75 %	20	0,00 %	1	0,05 %	730	0,09 %	17	0,79 %
• 8 ans	5	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5	0,00 %	1	0,05 %
Tous les employés y ont droit	330	0,04 %	9	0,42 %	955	0,12 %	1	0,05 %	1 285	0,16 %	10	0,47 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Variable selon les catégories d'emploi	330	0,04 %	5	0,23 %	27	0,00 %	1	0,05 %	357	0,05 %	6	0,28 %
Variable au cours de la durée de la convention	286	0,04 %	5	0,23 %	775	0,10 %	3	0,14 %	1 061	0,14 %	8	0,37 %
Congé annuel exprimé en jours ou en heures	1 855	0,24 %	12	0,56 %	2 306	0,29 %	7	0,33 %	4 161	0,53 %	19	0,89 %
Autre disposition	69	0,01 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	69	0,01 %	4	0,19 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

**Nombre d'années de service requis pour avoir droit
à 4 semaines de congé annuel payé**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	3 991	0,51 %	109	5,09 %	174 196	22,19 %	182	8,49 %	178 187	22,70 %	291	13,58 %
Aucune précision relative à la période requise	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Identique pour tous :	68 496	8,73 %	1 021	47,67 %	525 579	66,96 %	760	35,47 %	594 075	75,66 %	1 781	83,12 %
• 1 an	2 634	0,34 %	73	3,41 %	518 074	66,01 %	611	28,51 %	520 708	66,34 %	684	31,92 %
• 2 ans	222	0,03 %	9	0,42 %	336	0,04 %	5	0,23 %	558	0,07 %	14	0,65 %
• 3 ans	1 456	0,19 %	18	0,84 %	657	0,08 %	12	0,56 %	2 113	0,27 %	30	1,40 %
• 4 ans	133	0,02 %	10	0,47 %	1 548	0,20 %	13	0,61 %	1 681	0,21 %	23	1,07 %
• 5 ans	2 304	0,29 %	74	3,45 %	2 813	0,36 %	49	2,29 %	5 117	0,65 %	123	5,74 %
• 6 ans	932	0,12 %	23	1,07 %	1 033	0,13 %	21	0,98 %	1 965	0,25 %	44	2,05 %
• 7 ans	4 598	0,59 %	67	3,13 %	616	0,08 %	23	1,07 %	5 214	0,66 %	90	4,20 %
• 8 ans	21 494	2,74 %	214	9,99 %	355	0,05 %	15	0,70 %	21 849	2,78 %	229	10,69 %
• 9 ans	9 920	1,26 %	117	5,46 %	29	0,00 %	2	0,09 %	9 949	1,27 %	119	5,55 %
• 10 ans	21 663	2,76 %	358	16,71 %	104	0,01 %	7	0,33 %	21 767	2,77 %	365	17,03 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 11 ans	546	0,07 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	546	0,07 %	8	0,37 %
• 12 ans	1 834	0,23 %	25	1,17 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 834	0,23 %	25	1,17 %
• 13 ans	93	0,01 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	93	0,01 %	7	0,33 %
• 15 ans	487	0,06 %	15	0,70 %	7	0,00 %	1	0,05 %	494	0,06 %	16	0,75 %
• 17 ans	85	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	85	0,01 %	1	0,05 %
• 18 ans	66	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	66	0,01 %	1	0,05 %
• 20 ans	0	0,00 %	0	0,00 %	7	0,00 %	1	0,05 %	7	0,00 %	1	0,05 %
• 21 ans	29	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	29	0,00 %	1	0,05 %
Tous les employés y ont droit	637	0,08 %	20	0,93 %	16	0,00 %	1	0,05 %	653	0,08 %	21	0,98 %
Variable selon les catégories d'emploi	330	0,04 %	5	0,23 %	27	0,00 %	1	0,05 %	357	0,05 %	6	0,28 %
Variable au cours de la durée de la convention	784	0,10 %	10	0,47 %	339	0,04 %	2	0,09 %	1 123	0,14 %	12	0,56 %
Congé annuel exprimé en jours ou en heures	1 786	0,23 %	13	0,61 %	5 302	0,68 %	12	0,56 %	7 088	0,90 %	25	1,17 %
Autre disposition	50	0,01 %	2	0,09 %	3 360	0,43 %	5	0,23 %	3 410	0,43 %	7	0,33 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,09 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	99,96 %	2 143	100,02 %

**Nombre d'années de service requis pour avoir droit
à 5 semaines de congé annuel payé**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	13 494	1,72 %	260	12,13 %	176 149	22,44 %	175	8,17 %	189 643	24,16 %	435	20,30 %
Aucune précision relative à la période requise	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Identique pour tous :	59 414	7,55 %	881	41,13 %	523 340	66,68 %	757	35,32 %	582 754	74,22 %	1 638	76,44 %
• 1 an	9	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	9	0,00 %	2	0,09 %
• 3 ans	7	0,00 %	1	0,05 %	27	0,00 %	1	0,05 %	34	0,00 %	2	0,09 %
• 4 ans	31	0,00 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	31	0,00 %	4	0,19 %
• 5 ans	257	0,03 %	18	0,84 %	48	0,01 %	12	0,56 %	305	0,04 %	30	1,40 %
• 6 ans	162	0,02 %	7	0,33 %	26	0,00 %	3	0,14 %	188	0,02 %	10	0,47 %
• 7 ans	342	0,04 %	10	0,47 %	155	0,02 %	2	0,09 %	497	0,06 %	12	0,56 %
• 8 ans	476	0,06 %	12	0,56 %	187	0,02 %	4	0,19 %	663	0,08 %	16	0,75 %
• 9 ans	55	0,01 %	3	0,14 %	173	0,02 %	5	0,23 %	228	0,03 %	8	0,37 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 10 ans	2 550	0,32 %	58	2,71 %	1 286	0,16 %	22	1,03 %	3 836	0,49 %	80	3,73 %
• 11 ans	159	0,02 %	7	0,33 %	72	0,01 %	3	0,14 %	231	0,03 %	10	0,47 %
• 12 ans	1 330	0,17 %	33	1,54 %	1 547	0,20 %	29	1,35 %	2 877	0,37 %	62	2,89 %
• 13 ans	488	0,06 %	10	0,47 %	420	0,05 %	9	0,42 %	908	0,12 %	19	0,89 %
• 14 ans	2 741	0,35 %	33	1,54 %	2 930	0,37 %	12	0,56 %	5 671	0,72 %	45	2,10 %
• 15 ans	13 680	1,74 %	192	8,96 %	2 658	0,34 %	40	1,87 %	16 338	2,08 %	232	10,83 %
• 16 ans	8 995	1,15 %	97	4,53 %	449	0,06 %	7	0,33 %	9 444	1,20 %	104	4,85 %
• 17 ans	3 997	0,51 %	54	2,52 %	136	0,02 %	3	0,14 %	4 133	0,53 %	57	2,66 %
• 18 ans	5 464	0,70 %	80	3,73 %	169	0,02 %	8	0,37 %	5 633	0,72 %	88	4,11 %
• 19 ans	2 317	0,30 %	37	1,73 %	506 454	64,53 %	582	27,16 %	508 771	64,82 %	619	28,88 %
• 20 ans	14 016	1,79 %	164	7,65 %	4 384	0,56 %	8	0,37 %	18 400	2,34 %	172	8,03 %
• 21 ans	102	0,01 %	6	0,28 %	919	0,12 %	2	0,09 %	1 021	0,13 %	8	0,37 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 22 ans	189	0,02 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	189	0,02 %	5	0,23 %
• 23 ans	255	0,03 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	255	0,03 %	6	0,28 %
• 24 ans	176	0,02 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	176	0,02 %	6	0,28 %
• 25 ans	1 511	0,19 %	29	1,35 %	1 300	0,17 %	5	0,23 %	2 811	0,36 %	34	1,59 %
• 30 ans	89	0,01 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	89	0,01 %	4	0,19 %
• 33 ans	16	0,00 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	16	0,00 %	3	0,14 %
Tous les employés y ont droit	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
Variable selon les catégories d'emploi	403	0,05 %	6	0,28 %	27	0,00 %	1	0,05 %	430	0,05 %	7	0,33 %
Variable au cours de la durée de la convention	910	0,12 %	16	0,75 %	3 755	0,48 %	17	0,79 %	4 665	0,59 %	33	1,54 %
Congé annuel exprimé en jours ou en heures	1 800	0,23 %	13	0,61 %	4 245	0,54 %	11	0,51 %	6 045	0,77 %	24	1,12 %
Autre disposition	52	0,01 %	3	0,14 %	1 303	0,17 %	2	0,09 %	1 355	0,17 %	5	0,23 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,09 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	99,96 %	2 143	100,01 %

**Nombre d'années de service requis pour avoir droit
à 6 semaines de congé annuel payé**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	38 872	4,95 %	746	34,81 %	693 747	88,39 %	804	37,52 %	732 619	93,34 %	1 550	72,33 %
Aucune précision relative à la période requise	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Identique pour tous :	34 304	4,36 %	406	18,97 %	8 947	1,14 %	142	6,62 %	43 251	5,49 %	548	25,59 %
• 1 an	452	0,06 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	452	0,06 %	3	0,14 %
• 2 ans	8	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %
• 5 ans	23	0,00 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	23	0,00 %	3	0,14 %
• 6 ans	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 7 ans	10	0,00 %	1	0,05 %	27	0,00 %	1	0,05 %	37	0,00 %	2	0,09 %
• 8 ans	2	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2	0,00 %	1	0,05 %
• 10 ans	61	0,01 %	8	0,37 %	242	0,03 %	16	0,75 %	303	0,04 %	24	1,12 %
• 11 ans	40	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	40	0,01 %	2	0,09 %
• 12 ans	30	0,00 %	1	0,05 %	115	0,01 %	2	0,09 %	145	0,02 %	3	0,14 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 14 ans	47	0,01 %	2	0,09 %	31	0,00 %	2	0,09 %	78	0,01 %	4	0,19 %
• 15 ans	973	0,12 %	28	1,31 %	144	0,02 %	6	0,28 %	1 117	0,14 %	34	1,59 %
• 16 ans	99	0,01 %	4	0,19 %	402	0,05 %	2	0,09 %	501	0,06 %	6	0,28 %
• 17 ans	0	0,00 %	0	0,00 %	301	0,04 %	8	0,37 %	301	0,04 %	8	0,37 %
• 18 ans	204	0,03 %	4	0,19 %	74	0,01 %	5	0,23 %	278	0,04 %	9	0,42 %
• 19 ans	227	0,03 %	4	0,19 %	435	0,06 %	5	0,23 %	662	0,08 %	9	0,42 %
• 20 ans	3 283	0,42 %	79	3,69 %	1 453	0,19 %	34	1,59 %	4 736	0,60 %	113	5,27 %
• 21 ans	267	0,03 %	7	0,33 %	56	0,01 %	3	0,14 %	323	0,04 %	10	0,47 %
• 22 ans	4 869	0,62 %	33	1,54 %	304	0,04 %	9	0,42 %	5 173	0,66 %	42	1,96 %
• 23 ans	3 145	0,40 %	15	0,70 %	468	0,06 %	6	0,28 %	3 613	0,46 %	21	0,98 %
• 24 ans	833	0,11 %	11	0,51 %	2 760	0,35 %	12	0,56 %	3 593	0,46 %	23	1,07 %
• 25 ans	7 779	0,99 %	86	4,01 %	949	0,12 %	20	0,93 %	8 728	1,11 %	106	4,95 %
• 26 ans	445	0,06 %	12	0,56 %	28	0,00 %	3	0,14 %	473	0,06 %	15	0,70 %
• 27 ans	185	0,02 %	5	0,23 %	13	0,00 %	1	0,05 %	198	0,03 %	6	0,28 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 28 ans	327	0,04 %	12	0,56 %	1 087	0,14 %	4	0,19 %	1 414	0,18 %	16	0,75 %
• 29 ans	978	0,12 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	978	0,12 %	10	0,47 %
• 30 ans	9 785	1,25 %	65	3,03 %	58	0,01 %	3	0,14 %	9 843	1,25 %	68	3,17 %
• 32 ans	21	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	21	0,00 %	1	0,05 %
• 33 ans	23	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	23	0,00 %	1	0,05 %
• 35 ans	187	0,02 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	187	0,02 %	6	0,28 %
Tous les employés y ont droit	5	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5	0,00 %	2	0,09 %
Variable selon les catégories d'emploi	258	0,03 %	3	0,14 %	27	0,00 %	1	0,05 %	285	0,04 %	4	0,19 %
Variable au cours de la durée de la convention	736	0,09 %	9	0,42 %	805	0,10 %	3	0,14 %	1 541	0,20 %	12	0,56 %
Congé annuel exprimé en jours ou en heures	1 772	0,23 %	11	0,51 %	5 293	0,67 %	13	0,61 %	7 065	0,90 %	24	1,12 %
Autre disposition	127	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	127	0,02 %	3	0,14 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,08 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,02 %

Nombre maximum de semaines de congé annuel payé

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	966	0,12 %	31	1,45 %	8 934	1,14 %	38	1,77 %	9 900	1,26 %	69	3,22 %
Total – Identique pour tous :	70 740	9,01 %	1 082	50,50 %	545 993	69,57 %	825	38,50 %	616 733	78,58 %	1 907	89,00 %
• 1 semaine	22	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	22	0,00 %	1	0,05 %
• 2 semaines	208	0,03 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	208	0,03 %	7	0,33 %
• 3 semaines	783	0,10 %	32	1,49 %	18	0,00 %	1	0,05 %	801	0,10 %	33	1,54 %
• 4 semaines	9 553	1,22 %	156	7,28 %	75	0,01 %	1	0,05 %	9 628	1,23 %	157	7,33 %
• 5 semaines	25 637	3,27 %	475	22,17 %	515 277	65,65 %	625	29,16 %	540 914	68,92 %	1 100	51,33 %
• 6 semaines	23 540	3,00 %	327	15,26 %	8 067	1,03 %	114	5,32 %	31 607	4,03 %	441	20,58 %
• 7 semaines	10 618	1,35 %	76	3,55 %	1 555	0,20 %	29	1,35 %	12 173	1,55 %	105	4,90 %
• 8 semaines	189	0,02 %	6	0,28 %	50	0,01 %	1	0,05 %	239	0,03 %	7	0,33 %
• 9 semaines	190	0,02 %	2	0,09 %	20 951	2,67 %	54	2,52 %	21 141	2,69 %	56	2,61 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Variable selon les catégories d'emploi	85	0,01 %	3	0,14 %	27	0,00 %	1	0,05 %	112	0,01 %	4	0,19 %
Variable au cours de la durée de la convention	828	0,11 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	828	0,11 %	11	0,51 %
Congé annuel exprimé en jours ou en heures	1 969	0,25 %	17	0,79 %	8 485	1,08 %	21	0,98 %	10 454	1,33 %	38	1,77 %
Autre disposition	1 486	0,19 %	36	1,68 %	145 380	18,52 %	78	3,64 %	146 866	18,71 %	114	5,32 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Choix de la période de congé annuel payé

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé annuel	959	0,12 %	31	1,45 %	8 934	1,14 %	38	1,77 %	9 893	1,26 %	69	3,22 %
Aucune précision relative au choix de la période	1 606	0,20 %	38	1,77 %	463 894	59,10 %	396	18,48 %	465 500	59,31 %	434	20,25 %
Le choix de toute la période est laissé à la discrétion du salarié	0	0,00 %	0	0,00 %	287	0,04 %	2	0,09 %	287	0,04 %	2	0,09 %
Le choix d'une partie de la période est laissé à la discrétion du salarié	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Le choix de la période est basé seulement sur l'ancienneté du salarié	158	0,02 %	8	0,37 %	2 282	0,29 %	1	0,05 %	2 440	0,31 %	9	0,42 %
Le choix de la période est basé sur l'ancienneté et sur les exigences du service	61 099	7,78 %	912	42,56 %	105 845	13,49 %	368	17,17 %	166 944	21,27 %	1 280	59,73 %
Le choix de la période est basé seulement sur les exigences du service	3 188	0,41 %	42	1,96 %	4 926	0,63 %	13	0,61 %	8 114	1,03 %	55	2,57 %
La période de vacances est identique pour tous les salariés	708	0,09 %	15	0,70 %	20 951	2,67 %	54	2,52 %	21 659	2,76 %	69	3,22 %
Une partie du choix est basée sur l'ancienneté et les exigences du service et l'autre partie est identique pour tous	4 342	0,55 %	68	3,17 %	38	0,00 %	2	0,09 %	4 380	0,56 %	70	3,27 %
Variable selon qu'il y ait fermeture ou non	3 741	0,48 %	59	2,75 %	101 631	12,95 %	88	4,11 %	105 372	13,43 %	147	6,86 %
Autre disposition	273	0,03 %	7	0,33 %	31	0,00 %	1	0,05 %	304	0,04 %	8	0,37 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

Congé annuel payé coïncidant avec un ou plusieurs jours fériés

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux jours fériés	409	0,05 %	11	0,51 %	9 583	1,22 %	28	1,31 %	9 992	1,27 %	39	1,82 %
Aucune disposition relative au congé annuel	759	0,10 %	23	1,07 %	2 657	0,34 %	16	0,75 %	3 416	0,44 %	39	1,82 %
Aucune précision quand les jours fériés coïncident avec les congés annuels	13 347	1,70 %	201	9,38 %	182 280	23,22 %	219	10,22 %	195 627	24,92 %	420	19,60 %
Congé annuel prolongé ou compensation financière	27 481	3,50 %	388	18,11 %	2 757	0,35 %	47	2,19 %	30 238	3,85 %	435	20,30 %
Congé annuel prolongé d'une durée équivalente	27 112	3,45 %	485	22,63 %	511 500	65,17 %	651	30,38 %	538 612	68,62 %	1 136	53,01 %
Compensation financière	5 159	0,66 %	68	3,17 %	42	0,01 %	2	0,09 %	5 201	0,66 %	70	3,27 %
Autre disposition	1 807	0,23 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 807	0,23 %	4	0,19 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

Nombre de jours fériés et mobiles

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	409	0,05 %	11	0,51 %	9 583	1,22 %	28	1,31 %	9 992	1,27 %	39	1,82 %
Nombre de jours précisé dans la convention	64 928	8,27 %	1 055	49,23 %	494 882	63,05 %	756	35,28 %	559 810	71,32 %	1 811	84,51 %
Variable selon les catégories d'emploi	536	0,07 %	8	0,37 %	433	0,06 %	10	0,47 %	969	0,12 %	18	0,84 %
Variable au cours de la durée de la convention	4 519	0,58 %	25	1,17 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4 519	0,58 %	25	1,17 %
Variable selon l'ancienneté	191	0,02 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	191	0,02 %	5	0,23 %
Autre disposition	5 491	0,70 %	76	3,55 %	203 921	25,98 %	169	7,89 %	209 412	26,68 %	245	11,43 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

Nombre de jours fériés

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	409	0,05 %	11	0,51 %	9 583	1,22 %	28	1,31 %	9 992	1,27 %	39	1,82 %
Total – Nombre de jours précisé dans la convention :	64 928	8,28 %	1 055	49,23 %	494 913	63,05 %	757	35,33 %	559 841	71,32 %	1 812	84,56 %
• 0 à 5 jours	4 001	0,51 %	54	2,52 %	16	0,00 %	2	0,09 %	4 017	0,51 %	56	2,61 %
• 6 à 10 jours	30 291	3,86 %	428	19,97 %	1 352	0,17 %	13	0,61 %	31 643	4,03 %	441	20,58 %
• 11 à 15 jours	29 714	3,79 %	534	24,92 %	488 079	62,18 %	723	33,74 %	517 793	65,97 %	1 257	58,66 %
• 16 jours et plus	922	0,12 %	39	1,82 %	5 466	0,70 %	19	0,89 %	6 388	0,81 %	58	2,71 %
Total – Nombre de jours variable¹⁷ selon les catégories d'emploi :	536	0,07 %	8	0,37 %	402	0,05 %	9	0,42 %	938	0,11 %	17	0,79 %
• 0 à 5 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
• 6 à 10 jours	403	0,05 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	403	0,05 %	5	0,23 %
• 11 à 15 jours	133	0,02 %	3	0,14 %	371	0,05 %	8	0,37 %	504	0,06 %	11	0,51 %
• 16 jours et plus	0	0,00 %	0	0,00 %	31	0,00 %	1	0,05 %	31	0,00 %	1	0,05 %

17. Pour les dispositions où le nombre de jours fériés varie, les conditions les moins avantageuses ont été codifiées.

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Total – Nombre de jours variable au cours de la durée de la convention :	4 519	0,57 %	25	1,17 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4 519	0,57 %	25	1,17 %
• 0 à 5 jours	1 051	0,13 %	12	0,56 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 051	0,13 %	12	0,56 %
• 6 à 10 jours	145	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	145	0,02 %	1	0,05 %
• 11 à 15 jours	3 323	0,42 %	12	0,56 %	0	0,00 %	0	0,00 %	3 323	0,42 %	12	0,56 %
• 16 jours et plus	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Total – Nombre de jours variable selon l'ancienneté :	191	0,02 %	5	0,24 %	0	0,00 %	0	0,00 %	191	0,02 %	5	0,24 %
• 0 à 5 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
• 6 à 10 jours	155	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	155	0,02 %	4	0,19 %
• 11 à 15 jours	36	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	36	0,00 %	1	0,05 %
• 16 jours et plus	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	5 491	0,70 %	76	3,55 %	203 921	25,98 %	169	7,89 %	209 412	26,68 %	245	11,43 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	99,97 %	2 143	100,01 %

Nombre de jours mobiles

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	409	0,05 %	11	0,51 %	9 583	1,22 %	28	1,31 %	9 992	1,27 %	39	1,82 %
Total – Nombre de jours précisé dans la convention :	75 665	9,64 %	1 169	54,56 %	699 236	89,08 %	935	43,65 %	774 901	98,72 %	2 104	98,20 %
• 0 jour	36 087	4,60 %	652	30,42 %	484 595	61,74 %	614	28,65 %	520 682	66,34 %	1 266	59,08 %
• 1 jour	8 699	1,11 %	132	6,16 %	55	0,01 %	4	0,19 %	8 754	1,12 %	136	6,35 %
• 2 jours	14 788	1,88 %	131	6,11 %	3 766	0,48 %	28	1,31 %	18 554	2,36 %	159	7,42 %
• 3 jours	5 761	0,73 %	111	5,18 %	273	0,03 %	8	0,37 %	6 034	0,77 %	119	5,55 %
• 4 jours	3 529	0,45 %	49	2,29 %	1 684	0,21 %	15	0,70 %	5 213	0,66 %	64	2,99 %
• 5 jours	2 866	0,37 %	46	2,15 %	208 624	26,58 %	255	11,90 %	211 490	26,95 %	301	14,05 %
• 6 jours	3 351	0,43 %	39	1,82 %	199	0,03 %	7	0,33 %	3 550	0,45 %	46	2,15 %
• 7 jours	576	0,07 %	6	0,28 %	4	0,00 %	1	0,05 %	580	0,07 %	7	0,33 %
• 8 jours	4	0,00 %	1	0,05 %	10	0,00 %	1	0,05 %	14	0,00 %	2	0,09 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 10 jours	2	0,00 %	1	0,05 %	11	0,00 %	1	0,05 %	13	0,00 %	2	0,09 %
• 11 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	15	0,00 %	1	0,05 %	15	0,00 %	1	0,05 %
• 12 jours	2	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2	0,00 %	1	0,05 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,96 %	784 893	99,99 %	2 143	100,02 %

Nombre de demi-journées fériées

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	409	0,05 %	11	0,51 %	9 583	1,22 %	28	1,31 %	9 992	1,27 %	39	1,82 %
Total – Nombre de jours précisé dans la convention :	75 665	9,65 %	1 169	54,55 %	699 236	89,09 %	935	43,63 %	774 901	98,73 %	2 104	98,19 %
• 0 demi-journée	74 478	9,49 %	1 147	53,52 %	699 113	89,07 %	934	43,58 %	773 591	98,56 %	2 081	97,11 %
• 1 demi-journée	282	0,04 %	6	0,28 %	123	0,02 %	1	0,05 %	405	0,05 %	7	0,33 %
• 2 demi-journées	905	0,12 %	16	0,75 %	0	0,00 %	0	0,00 %	905	0,12 %	16	0,75 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Identification des jours fériés

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
1^{er} janvier, jour de l'an	70 303	8,96 %	1 047	48,86 %	202 949	25,86 %	286	13,35 %	273 252	34,81 %	1 333	62,20 %
2 janvier, lendemain du jour de l'an	49 315	6,28 %	701	32,71 %	173 503	22,11 %	247	11,53 %	222 818	28,39 %	948	44,24 %
Vendredi saint	41 664	5,31 %	711	33,18 %	195 673	24,93 %	358	16,71 %	237 337	30,24 %	1 069	49,88 %
Lundi de Pâques	47 860	6,10 %	746	34,81 %	196 140	24,99 %	364	16,99 %	244 000	31,09 %	1 110	51,80 %
1^{er} mai	1 697	0,22 %	42	1,96 %	77	0,01 %	5	0,23 %	1 774	0,23 %	47	2,19 %
Le 1^{er} lundi de mai	13	0,00 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	13	0,00 %	3	0,14 %
Journée nationale des patriotes, Fête de Dollard ou de la Reine	60 122	7,66 %	973	45,40 %	194 229	24,75 %	367	17,13 %	254 351	32,41 %	1 340	62,53 %
24 juin, jour de la Fête nationale du Québec, Fête de la Saint-Jean-Baptiste	73 539	9,37 %	1 122	52,36 %	330 556	42,11 %	550	25,66 %	404 095	51,48 %	1 672	78,02 %
1^{er} juillet, Fête de la Confédération, Fête du Canada	66 701	8,50 %	1 038	48,44 %	196 268	25,01 %	369	17,22 %	262 969	33,50 %	1 407	65,66 %
Le 1^{er} lundi d'août	1 200	0,15 %	23	1,07 %	887	0,11 %	16	0,75 %	2 087	0,27 %	39	1,82 %
Fête du Travail	72 228	9,20 %	1 112	51,89 %	196 419	25,02 %	372	17,36 %	268 647	34,23 %	1 484	69,25 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Fête de l'Action de grâce	62 328	7,94 %	993	46,34 %	196 401	25,02 %	371	17,31 %	258 729	32,96 %	1 364	63,65 %
24 décembre, veille de Noël	30 988	3,95 %	428	19,97 %	172 451	21,97 %	242	11,29 %	203 439	25,92 %	670	31,26 %
25 décembre, Noël	70 254	8,95 %	1 045	48,76 %	203 117	25,88 %	287	13,39 %	273 371	34,83 %	1 332	62,16 %
26 décembre, lendemain de Noël	50 990	6,50 %	737	34,39 %	173 624	22,12 %	247	11,53 %	224 614	28,62 %	984	45,92 %
31 décembre, veille du jour de l'An	29 749	3,79 %	407	18,99 %	172 029	21,92 %	236	11,01 %	201 778	25,71 %	643	30,00 %
24 décembre au 2 janvier	2 635	0,34 %	51	2,38 %	21 277	2,71 %	107	4,99 %	23 912	3,05 %	158	7,37 %
Jour d'anniversaire du salarié	6 135	0,78 %	107	4,99 %	2 694	0,34 %	9	0,42 %	8 829	1,12 %	116	5,41 %
Autres jours fériés	34 936	4,45 %	504	23,52 %	565 912	72,10 %	747	34,86 %	600 848	76,55 %	1 251	58,38 %

Conditions d'admissibilité aux jours fériés payés

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux jours fériés	409	0,05 %	11	0,51 %	9 787	1,25 %	29	1,35 %	10 196	1,30 %	40	1,87 %
Aucune précision relative aux conditions d'admissibilité	12 465	1,59 %	294	13,72 %	338 803	43,17 %	492	22,96 %	351 268	44,75 %	786	36,68 %
Présence du salarié au cours du quart régulier précédant le jour férié	50	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	50	0,01 %	1	0,05 %
Présence du salarié au cours du quart régulier suivant le jour férié	90	0,01 %	1	0,05 %	262	0,03 %	1	0,05 %	352	0,04 %	2	0,09 %
Présence du salarié au cours des quarts réguliers précédant ou suivant le jour férié	6 945	0,88 %	130	6,07 %	354 891	45,22 %	382	17,83 %	361 836	46,10 %	512	23,89 %
Présence du salarié au cours des quarts réguliers précédant et suivant le jour férié	54 734	6,97 %	724	33,78 %	4 578	0,58 %	52	2,43 %	59 312	7,56 %	776	36,21 %
Autre disposition	1 381	0,18 %	19	0,89 %	498	0,06 %	7	0,33 %	1 879	0,24 %	26	1,21 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Période de service requise pour avoir droit aux jours fériés payés

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	409	0,05 %	11	0,51 %	9 787	1,25 %	29	1,35 %	10 196	1,30 %	40	1,87 %
Aucune précision relative à la période de service requise	15 244	1,94 %	263	12,27 %	237 323	30,24 %	235	10,97 %	252 567	32,18 %	498	23,24 %
Total – Jours ouvrables :	4 477	0,57 %	42	1,97 %	134	0,00 %	10	0,48 %	4 611	0,59 %	52	2,42 %
• 0 à 20 jours	466	0,06 %	6	0,28 %	32	0,00 %	4	0,19 %	498	0,06 %	10	0,47 %
• 21 à 40 jours	1 546	0,20 %	13	0,61 %	33	0,00 %	4	0,19 %	1 579	0,20 %	17	0,79 %
• 41 à 60 jours	2 439	0,31 %	22	1,03 %	38	0,00 %	1	0,05 %	2 477	0,32 %	23	1,07 %
• 61 jours et plus	26	0,00 %	1	0,05 %	31	0,00 %	1	0,05 %	57	0,01 %	2	0,09 %
Total – Jours civils :	829	0,11 %	18	0,85 %	8	0,00 %	1	0,05 %	837	0,11 %	19	0,90 %
• 15 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %	8	0,00 %	1	0,05 %
• 20 jours	91	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	91	0,01 %	1	0,05 %
• 30 jours	432	0,06 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	432	0,06 %	10	0,47 %
• 45 jours	45	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	45	0,01 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 60 jours	261	0,03 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	261	0,03 %	6	0,28 %
Total – Semaines :	1 038	0,13 %	2	0,10 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 038	0,13 %	2	0,10 %
• 4 semaines	160	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	160	0,02 %	1	0,05 %
• 13 semaines	878	0,11 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	878	0,11 %	1	0,05 %
Total – Mois :	422	0,05 %	8	0,37 %	42	0,00 %	2	0,10 %	464	0,05 %	10	0,47 %
• 1 mois	392	0,05 %	6	0,28 %	12	0,00 %	1	0,05 %	404	0,05 %	7	0,33 %
• 3 mois	30	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	2	0,09 %
• 6 mois	0	0,00 %	0	0,00 %	30	0,00 %	1	0,05 %	30	0,00 %	1	0,05 %
Total – Année :	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Aucun minimum requis	32 810	4,18 %	575	26,83 %	459 898	58,59 %	663	30,94 %	492 708	62,77 %	1 238	57,77 %
Égale à la période de probation	20 475	2,61 %	242	11,29 %	1 627	0,21 %	23	1,07 %	22 102	2,82 %	265	12,37 %
Autre disposition	370	0,05 %	19	0,89 %	0	0,00 %	0	0,00 %	370	0,05 %	19	0,89 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,08 %	708 819	90,29 %	963	44,96 %	784 893	100,00 %	2 143	100,03 %

Jour férié coïncidant avec un jour de repos

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux jours fériés	430	0,05 %	12	0,56 %	9 787	1,25 %	29	1,35 %	10 217	1,30 %	41	1,91 %
Aucune précision relative aux jours fériés coïncidant avec un jour de repos	14 285	1,82 %	251	11,71 %	198 969	25,35 %	330	15,40 %	213 254	27,17 %	581	27,11 %
Congé payé remis un autre jour ouvrable ou compensation financière	10 657	1,36 %	90	4,20 %	672	0,09 %	13	0,61 %	11 329	1,44 %	103	4,81 %
Congé payé remis un autre jour ouvrable	43 732	5,57 %	737	34,39 %	468 562	59,70 %	572	26,69 %	512 294	65,27 %	1 309	61,08 %
Compensation financière équivalente à une journée régulière de travail	3 394	0,43 %	61	2,85 %	95	0,01 %	4	0,19 %	3 489	0,44 %	65	3,03 %
Variable selon les jours fériés considérés	367	0,05 %	7	0,33 %	92	0,01 %	7	0,33 %	459	0,06 %	14	0,65 %
Autre disposition	3 209	0,41 %	22	1,03 %	30 642	3,90 %	8	0,37 %	33 851	4,31 %	30	1,40 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	99,99 %

Congé payé en cas de décès du conjoint ou d'un enfant du salarié

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	597	0,08 %	20	0,93 %	3 506	0,45 %	21	0,98 %	4 103	0,52 %	41	1,91 %
Aucune précision relative à la durée	40	0,01 %	1	0,05 %	1 787	0,23 %	4	0,19 %	1 827	0,23 %	5	0,23 %
Total – Jour(s) ouvrable(s) :	37 067	4,72 %	631	29,46 %	109 435	13,94 %	307	14,31 %	146 502	18,65 %	938	43,77 %
• 2 jours	1 660	0,21 %	39	1,82 %	240	0,03 %	5	0,23 %	1 900	0,24 %	44	2,05 %
• 3 jours	3 328	0,42 %	46	2,15 %	765	0,10 %	2	0,09 %	4 093	0,52 %	48	2,24 %
• 4 jours	592	0,08 %	19	0,89 %	33	0,00 %	2	0,09 %	625	0,08 %	21	0,98 %
• 5 jours	28 027	3,57 %	492	22,96 %	103 945	13,24 %	272	12,69 %	131 972	16,81 %	764	35,65 %
• 6 jours	143	0,02 %	3	0,14 %	691	0,09 %	4	0,19 %	834	0,11 %	7	0,33 %
• 7 jours	3 008	0,38 %	22	1,03 %	3 606	0,46 %	17	0,79 %	6 614	0,84 %	39	1,82 %
• 8 jours	33	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	33	0,00 %	1	0,05 %
• 10 jours	276	0,04 %	9	0,42 %	155	0,02 %	5	0,23 %	431	0,05 %	14	0,65 %
Total – Jour(s) civil(s) :	31 234	3,98 %	442	20,63 %	589 854	75,15 %	596	27,83 %	621 088	79,13 %	1 038	48,44 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2 jours	27	0,00 %	2	0,09 %	60	0,01 %	1	0,05 %	87	0,01 %	3	0,14 %
• 3 jours	1 125	0,14 %	16	0,75 %	1 224	0,16 %	1	0,05 %	2 349	0,30 %	17	0,79 %
• 4 jours	637	0,08 %	9	0,42 %	24	0,00 %	1	0,05 %	661	0,08 %	10	0,47 %
• 5 jours	24 846	3,17 %	337	15,73 %	322 468	41,08 %	351	16,38 %	347 314	44,25 %	688	32,10 %
• 6 jours	213	0,03 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	213	0,03 %	6	0,28 %
• 7 jours	3 208	0,41 %	60	2,80 %	264 243	33,67 %	241	11,25 %	267 451	34,07 %	301	14,05 %
• 8 jours	62	0,01 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	62	0,01 %	4	0,19 %
• 10 jours	335	0,04 %	5	0,23 %	1 835	0,23 %	1	0,05 %	2 170	0,28 %	6	0,28 %
• 14 jours	781	0,10 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	781	0,10 %	3	0,14 %
Variable selon les liens de parenté	416	0,05 %	11	0,51 %	174	0,02 %	16	0,75 %	590	0,08 %	27	1,26 %
Autre disposition	6 720	0,86 %	75	3,50 %	4 063	0,52 %	19	0,89 %	10 783	1,37 %	94	4,39 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,08 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	99,98 %	2 143	100,00 %

Congé payé en cas de décès dans la famille immédiate du salarié

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	597	0,08 %	20	0,93 %	3 506	0,45 %	21	0,98 %	4 103	0,52 %	41	1,91 %
Aucune précision relative à la durée	40	0,01 %	1	0,05 %	1 787	0,23 %	4	0,19 %	1 827	0,23 %	5	0,23 %
Total – Jour(s) ouvrable(s) :	23 616	3,00 %	369	17,23 %	103 173	13,15 %	263	12,27 %	126 789	16,15 %	632	29,50 %
• 1 jour	35	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	35	0,00 %	1	0,05 %
• 2 jours	2 909	0,37 %	54	2,52 %	258	0,03 %	6	0,28 %	3 167	0,40 %	60	2,80 %
• 3 jours	12 751	1,62 %	217	10,13 %	99 202	12,64 %	208	9,71 %	111 953	14,26 %	425	19,83 %
• 4 jours	1 826	0,23 %	23	1,07 %	353	0,04 %	11	0,51 %	2 179	0,28 %	34	1,59 %
• 5 jours	6 094	0,78 %	73	3,41 %	3 360	0,43 %	38	1,77 %	9 454	1,20 %	111	5,18 %
• 6 jours	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
Total – Jour(s) civil(s) :	28 995	3,69 %	398	18,57 %	588 359	74,95 %	599	27,95 %	617 354	78,65 %	997	46,53 %
• 2 jours	269	0,03 %	9	0,42 %	60	0,01 %	1	0,05 %	329	0,04 %	10	0,47 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 3 jours	24 221	3,09 %	293	13,67 %	325 127	41,42 %	358	16,71 %	349 348	44,51 %	651	30,38 %
• 4 jours	1 324	0,17 %	20	0,93 %	36	0,00 %	3	0,14 %	1 360	0,17 %	23	1,07 %
• 5 jours	2 598	0,33 %	67	3,13 %	260 327	33,17 %	234	10,92 %	262 925	33,50 %	301	14,05 %
• 6 jours	103	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	103	0,01 %	1	0,05 %
• 7 jours	452	0,06 %	6	0,28 %	2 809	0,36 %	3	0,14 %	3 261	0,42 %	9	0,42 %
• 8 jours	28	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	28	0,00 %	2	0,09 %
Variable selon les liens de parenté	18 154	2,31 %	337	15,73 %	7 996	1,02 %	59	2,75 %	26 150	3,33 %	396	18,48 %
Autre disposition	4 672	0,60 %	55	2,57 %	3 998	0,51 %	17	0,79 %	8 670	1,10 %	72	3,36 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,08 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,97 %	2 143	100,01 %

Durée du congé payé à l'occasion du mariage du salarié

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	16 729	2,13 %	274	12,79 %	10 188	1,30 %	36	1,68 %	26 917	3,43 %	310	14,47 %
Aucune précision relative à la durée	139	0,02 %	2	0,09 %	372	0,05 %	2	0,09 %	511	0,07 %	4	0,19 %
Total – Jour(s) ouvrable(s) :	29 642	3,77 %	341	15,91 %	99 630	12,68 %	265	12,36 %	129 272	16,46 %	606	28,28 %
• 1 jour	21 662	2,76 %	206	9,61 %	413	0,05 %	16	0,75 %	22 075	2,81 %	222	10,36 %
• 2 jours	3 486	0,44 %	58	2,71 %	242	0,03 %	10	0,47 %	3 728	0,47 %	68	3,17 %
• 3 jours	2 063	0,26 %	34	1,59 %	3 002	0,38 %	53	2,47 %	5 065	0,65 %	87	4,06 %
• 4 jours	81	0,01 %	2	0,09 %	2 297	0,29 %	2	0,09 %	2 378	0,30 %	4	0,19 %
• 5 jours	2 350	0,30 %	41	1,91 %	93 641	11,93 %	182	8,49 %	95 991	12,23 %	223	10,41 %
• 7 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	35	0,00 %	2	0,09 %	35	0,00 %	2	0,09 %
Total – Jour(s) civil(s) :	29 281	3,72 %	552	25,76 %	594 717	75,77 %	646	30,15 %	623 998	79,51 %	1 198	55,91 %
• 1 jour	23 548	3,00 %	414	19,32 %	2 434	0,31 %	16	0,75 %	25 982	3,31 %	430	20,07 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2 jours	2 372	0,30 %	58	2,71 %	328	0,04 %	7	0,33 %	2 700	0,34 %	65	3,03 %
• 3 jours	814	0,10 %	18	0,84 %	332	0,04 %	12	0,56 %	1 146	0,15 %	30	1,40 %
• 4 jours	5	0,00 %	1	0,05 %	198	0,03 %	3	0,14 %	203	0,03 %	4	0,19 %
• 5 jours	332	0,04 %	14	0,65 %	579	0,07 %	8	0,37 %	911	0,12 %	22	1,03 %
• 7 jours	2 210	0,28 %	47	2,19 %	590 846	75,28 %	600	28,00 %	593 056	75,56 %	647	30,19 %
Variable selon l'ancienneté du salarié	227	0,03 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	227	0,03 %	4	0,19 %
Autre disposition	56	0,01 %	7	0,33 %	3 912	0,50 %	14	0,65 %	3 968	0,51 %	21	0,98 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,93 %	784 893	100,01 %	2 143	100,02 %

Congé payé en cas de divorce du salarié

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	74 233	9,46 %	1 137	53,06 %	708 192	90,23 %	953	44,47 %	782 425	99,69 %	2 090	97,53 %
Aucune précision relative à la durée	31	0,00 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	31	0,00 %	4	0,19 %
Total – Jour(s) ouvrable(s) :	1 252	0,16 %	19	0,89 %	449	0,06 %	5	0,24 %	1 701	0,22 %	24	1,13 %
• 1 jour	14	0,00 %	6	0,28 %	372	0,05 %	4	0,19 %	386	0,05 %	10	0,47 %
• 2 jours	708	0,09 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	708	0,09 %	7	0,33 %
• 3 jours	456	0,06 %	3	0,14 %	77	0,01 %	1	0,05 %	533	0,07 %	4	0,19 %
• 5 jours	74	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	74	0,01 %	3	0,14 %
Total – Jour(s) civil(s) :	549	0,07 %	15	0,70 %	178	0,02 %	5	0,23 %	727	0,09 %	20	0,94 %
• 1 jour	247	0,03 %	10	0,47 %	31	0,00 %	2	0,09 %	278	0,04 %	12	0,56 %
• 2 jours	161	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	161	0,02 %	3	0,14 %
• 3 jours	141	0,02 %	2	0,09 %	120	0,02 %	2	0,09 %	261	0,03 %	4	0,19 %
• 4 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	27	0,00 %	1	0,05 %	27	0,00 %	1	0,05 %
Autre disposition	9	0,00 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	9	0,00 %	5	0,23 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,02 %

Durée du congé payé lors d'une naissance ou d'une adoption

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	4 842	0,62 %	117	5,46 %	1 979	0,25 %	22	1,03 %	6 821	0,87 %	139	6,49 %
Aucune précision relative à la durée	612	0,08 %	14	0,65 %	0	0,00 %	0	0,00 %	612	0,08 %	14	0,65 %
Total – Jour(s) ouvrable(s) :	66 862	8,51 %	970	45,26 %	694 411	88,47 %	909	42,41 %	761 273	96,99 %	1 879	87,68 %
• 1 jour	0	0,00 %	0	0,00 %	5	0,00 %	1	0,05 %	5	0,00 %	1	0,05 %
• 2 jours	58 275	7,42 %	812	37,89 %	8 321	1,06 %	92	4,29 %	66 596	8,48 %	904	42,18 %
• 3 jours	4 041	0,51 %	65	3,03 %	3 575	0,46 %	23	1,07 %	7 616	0,97 %	88	4,11 %
• 4 jours	181	0,02 %	5	0,23 %	585	0,07 %	3	0,14 %	766	0,10 %	8	0,37 %
• 5 jours	4 209	0,54 %	83	3,87 %	681 730	86,86 %	788	36,77 %	685 939	87,39 %	871	40,64 %
• 6 jours	5	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5	0,00 %	1	0,05 %
• 7 jours	120	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	120	0,02 %	1	0,05 %
• 10 jours	31	0,00 %	3	0,14 %	195	0,02 %	2	0,09 %	226	0,03 %	5	0,23 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Total – Jour(s) civil(s) :	2 356	0,30 %	46	2,13 %	2 677	0,34 %	16	0,75 %	5 033	0,65 %	62	2,89 %
• 1 jour	6	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	6	0,00 %	2	0,09 %
• 2 jours	921	0,12 %	21	0,98 %	85	0,01 %	7	0,33 %	1 006	0,13 %	28	1,31 %
• 3 jours	256	0,03 %	5	0,23 %	11	0,00 %	2	0,09 %	267	0,03 %	7	0,33 %
• 4 jours	96	0,01 %	2	0,09 %	27	0,00 %	1	0,05 %	123	0,02 %	3	0,14 %
• 5 jours	161	0,02 %	11	0,51 %	134	0,02 %	3	0,14 %	295	0,04 %	14	0,65 %
• 7 jours	790	0,10 %	3	0,14 %	2 420	0,31 %	3	0,14 %	3 210	0,41 %	6	0,28 %
• 14 jours	126	0,02 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	126	0,02 %	2	0,09 %
Variable selon les événements considérés	1 290	0,16 %	26	1,21 %	6 953	0,89 %	14	0,65 %	8 243	1,05 %	40	1,87 %
Autre disposition	112	0,01 %	7	0,33 %	2 799	0,36 %	2	0,09 %	2 911	0,37 %	9	0,42 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,04 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

**Existence et caractère d'un comité mixte
traitant de la conciliation travail-famille**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence du comité	73 444	9,36 %	1 151	53,71 %	412 844	52,60 %	693	32,34 %	486 288	61,96 %	1 844	86,05 %
Aucune précision relative au caractère du comité	387	0,05 %	13	0,61 %	0	0,00 %	0	0,00 %	387	0,05 %	13	0,61 %
Comité conjoint décisionnel	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
Comité conjoint consultatif	2 242	0,29 %	15	0,70 %	295 975	37,71 %	270	12,60 %	298 217	37,99 %	285	13,30 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Responsabilité du programme de conciliation travail-famille

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence d'un programme	65 738	8,38 %	971	45,31 %	362 157	46,14 %	545	25,43 %	427 895	54,52 %	1 516	70,74 %
Aucune précision relative à la responsabilité du programme	10 336	1,32 %	209	9,75 %	346 662	44,17 %	418	19,51 %	356 998	45,48 %	627	29,26 %
Responsabilité conjointe, patronale et syndicale	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

Existence et politique de rémunération pour la fonction de juré

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	7 781	0,99 %	196	9,15 %	5 658	0,72 %	52	2,43 %	13 439	1,71 %	248	11,57 %
Congé payé et l'employeur ne récupère pas la rétribution de la cour	4 487	0,57 %	54	2,52 %	220 649	28,11 %	200	9,33 %	225 136	28,68 %	254	11,85 %
Congé payé et l'employeur ne paie que la différence entre le salaire et la rétribution de la cour	62 508	7,96 %	886	41,34 %	482 080	61,42 %	705	32,90 %	544 588	69,38 %	1 591	74,24 %
Congé non payé	824	0,10 %	27	1,26 %	348	0,04 %	5	0,23 %	1 172	0,15 %	32	1,49 %
Autre disposition	474	0,06 %	17	0,79 %	84	0,01 %	1	0,05 %	558	0,07 %	18	0,84 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	99,99 %

**Existence et politique de rémunération pour la fonction de témoin
dans une cause où le salarié n'est pas impliqué**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé	33 670	4,29 %	509	23,75 %	7 211	0,92 %	95	4,43 %	40 881	5,21 %	604	28,18 %
Congé payé et l'employeur ne récupère pas la rétribution de la cour	5 847	0,74 %	55	2,57 %	190 630	24,29 %	199	9,29 %	196 477	25,03 %	254	11,85 %
Congé payé et l'employeur ne paie que la différence entre le salaire et la rétribution de la cour	34 724	4,42 %	568	26,50 %	510 527	65,04 %	661	30,84 %	545 251	69,47 %	1 229	57,35 %
Congé non payé	1 588	0,20 %	35	1,63 %	358	0,05 %	6	0,28 %	1 946	0,25 %	41	1,91 %
Autre disposition	245	0,03 %	13	0,61 %	93	0,01 %	2	0,09 %	338	0,04 %	15	0,70 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	99,99 %

- Section G -
Protection du revenu en cas de maladie

Mode d'acquisition et nombre de congés de maladie

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé de maladie	7 557	0,96 %	122	5,69 %	5 926	0,76 %	26	1,21 %	13 483	1,72 %	148	6,91 %
Aucune précision relative au mode d'acquisition	117	0,01 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	117	0,01 %	5	0,23 %
Total – Cumul par mois de service :	3 474	0,44 %	81	3,78 %	116 030	14,78 %	109	5,08 %	119 504	15,23 %	190	8,87 %
• 0 à 6 jours par année	664	0,08 %	23	1,07 %	136	0,02 %	5	0,23 %	800	0,10 %	28	1,31 %
• 6,5 à 12 jours par année	2 527	0,32 %	49	2,29 %	115 894	14,77 %	104	4,85 %	118 421	15,09 %	153	7,14 %
• Plus de 12 jours par année	283	0,04 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	283	0,04 %	9	0,42 %
Total – Nombre fixe par année :	25 512	3,25 %	453	21,14 %	144 775	18,45 %	247	11,52 %	170 287	21,69 %	700	32,67 %
• 0 à 6 jours par année	21 087	2,69 %	331	15,45 %	85 052	10,84 %	86	4,01 %	106 139	13,52 %	417	19,46 %
• 6,5 à 12 jours par année	4 323	0,55 %	110	5,13 %	59 635	7,60 %	158	7,37 %	63 958	8,15 %	268	12,51 %
• Plus de 12 jours par année	102	0,01 %	12	0,56 %	88	0,01 %	3	0,14 %	190	0,02 %	15	0,70 %
Variable selon l'ancienneté des salariés	9 813	1,25 %	145	6,77 %	59	0,01 %	2	0,09 %	9 872	1,26 %	147	6,86 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Variable selon la présence d'une ancienne et d'une nouvelle banque	1 155	0,15 %	11	0,51 %	428 843	54,64 %	521	24,31 %	429 998	54,78 %	532	24,83 %
Variable selon les catégories d'emploi	886	0,11 %	10	0,47 %	257	0,03 %	6	0,28 %	1 143	0,15 %	16	0,75 %
Variable au cours de la durée de la convention	2 068	0,26 %	29	1,35 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 068	0,26 %	29	1,35 %
Aucun mode d'acquisition	460	0,06 %	17	0,79 %	7 297	0,93 %	12	0,56 %	7 757	0,99 %	29	1,35 %
Exprimé en heures	21 304	2,71 %	225	10,50 %	4 709	0,60 %	36	1,68 %	26 013	3,31 %	261	12,18 %
Autre disposition	3 728	0,47 %	82	3,83 %	923	0,12 %	4	0,19 %	4 651	0,59 %	86	4,01 %
TOTAL	76 074	9,67 %	1 180	55,06 %	708 819	90,33 %	963	44,92 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

Accumulation maximale des congés de maladie

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au congé de maladie	7 557	0,96 %	122	5,69 %	5 926	0,76 %	26	1,21 %	13 483	1,72 %	148	6,91 %
Aucune précision relative à l'accumulation des congés	1 656	0,21 %	57	2,66 %	2 818	0,36 %	4	0,19 %	4 474	0,57 %	61	2,85 %
Total – Accumulation maximale précisée dans la convention :	1 713	0,21 %	45	2,10 %	96 433	12,28 %	160	7,47 %	98 146	12,50 %	205	9,57 %
• 1 à 10 jours	183	0,02 %	9	0,42 %	2 049	0,26 %	2	0,09 %	2 232	0,28 %	11	0,51 %
• 11 à 20 jours	811	0,10 %	22	1,03 %	94 326	12,02 %	156	7,28 %	95 137	12,12 %	178	8,31 %
• 21 à 30 jours	144	0,02 %	5	0,23 %	32	0,00 %	1	0,05 %	176	0,02 %	6	0,28 %
• 31 à 40 jours	159	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	159	0,02 %	1	0,05 %
• 41 à 50 jours	6	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	6	0,00 %	2	0,09 %
• Plus de 50 jours	410	0,05 %	6	0,28 %	26	0,00 %	1	0,05 %	436	0,06 %	7	0,33 %
Aucune accumulation maximale	91	0,01 %	4	0,19 %	295	0,04 %	5	0,23 %	386	0,05 %	9	0,42 %
Sans objet, journées non cumulatives	57 176	7,28 %	904	42,18 %	602 491	76,76 %	759	35,42 %	659 667	84,05 %	1 663	77,60 %
Autre disposition	7 881	1,00 %	48	2,24 %	856	0,11 %	9	0,42 %	8 737	1,11 %	57	2,66 %
TOTAL	76 074	9,67 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Durée du délai de carence avant de bénéficier de l'assurance salaire

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance salaire	22 298	2,84 %	548	25,57 %	7 045	0,90 %	61	2,85 %	29 343	3,74 %	609	28,42 %
Aucune précision relative à la durée du délai	41 664	5,31 %	491	22,91 %	11 934	1,52 %	113	5,27 %	53 598	6,83 %	604	28,18 %
Total – Jour(s) ouvrable(s) :	1 806	0,23 %	34	1,60 %	652 869	83,18 %	752	35,09 %	654 675	83,40 %	786	36,67 %
• 1 jour	43	0,01 %	3	0,14 %	105	0,01 %	1	0,05 %	148	0,02 %	4	0,19 %
• 2 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	416	0,05 %	2	0,09 %	416	0,05 %	2	0,09 %
• 3 jours	518	0,07 %	6	0,28 %	5 637	0,72 %	8	0,37 %	6 155	0,78 %	14	0,65 %
• 4 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	2 419	0,31 %	2	0,09 %	2 419	0,31 %	2	0,09 %
• 5 jours	319	0,04 %	13	0,61 %	569 344	72,54 %	605	28,23 %	569 663	72,58 %	618	28,84 %
• 7 jours	491	0,06 %	4	0,19 %	74 841	9,54 %	133	6,21 %	75 332	9,60 %	137	6,39 %
• 10 jours	254	0,03 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	254	0,03 %	4	0,19 %
• 15 jours	6	0,00 %	1	0,05 %	107	0,01 %	1	0,05 %	113	0,01 %	2	0,09 %
• 21 jours	175	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	175	0,02 %	3	0,14 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Total – Jour(s) civil(s) :	2 087	0,26 %	29	1,36 %	4 614	0,58 %	20	0,94 %	6 701	0,84 %	49	2,30 %
• 2 jours	17	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	17	0,00 %	1	0,05 %
• 3 jours	600	0,08 %	4	0,19 %	242	0,03 %	2	0,09 %	842	0,11 %	6	0,28 %
• 4 jours	25	0,00 %	2	0,09 %	143	0,02 %	1	0,05 %	168	0,02 %	3	0,14 %
• 5 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	586	0,07 %	5	0,23 %	586	0,07 %	5	0,23 %
• 7 jours	1 187	0,15 %	10	0,47 %	2 140	0,27 %	5	0,23 %	3 327	0,42 %	15	0,70 %
• 14 jours	254	0,03 %	9	0,42 %	5	0,00 %	1	0,05 %	259	0,03 %	10	0,47 %
• 28 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	1 331	0,17 %	4	0,19 %	1 331	0,17 %	4	0,19 %
• 30 jours	4	0,00 %	3	0,14 %	20	0,00 %	1	0,05 %	24	0,00 %	4	0,19 %
• 31 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	147	0,02 %	1	0,05 %	147	0,02 %	1	0,05 %
Aucun délai de carence	531	0,07 %	3	0,14 %	1 014	0,13 %	1	0,05 %	1 545	0,20 %	4	0,19 %
Délai variable selon qu'il s'agit d'une maladie ou d'un accident	7 293	0,93 %	67	3,13 %	509	0,06 %	9	0,42 %	7 802	0,99 %	76	3,55 %
Autre disposition	395	0,05 %	8	0,37 %	30 834	3,93 %	7	0,33 %	31 229	3,98 %	15	0,70 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,08 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	99,98 %	2 143	100,01 %

Relation entre les congés de maladie et l'assurance salaire

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance salaire	22 298	2,84 %	548	25,57 %	7 045	0,90 %	61	2,85 %	29 343	3,74 %	609	28,42 %
Aucune disposition relative aux congés de maladie	5 640	0,72 %	56	2,61 %	5 447	0,69 %	10	0,47 %	11 087	1,41 %	66	3,08 %
Aucune précision relative à la relation entre les congés de maladie et l'assurance salaire	39 788	5,07 %	448	20,91 %	3 205	0,41 %	90	4,20 %	42 993	5,48 %	538	25,10 %
Congés de maladie accordés en même temps que l'assurance salaire	70	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	2	0,09 %
Délai de carence fixe pour le versement des indemnités, comblé par des congés de maladie	6 152	0,78 %	89	4,15 %	637 548	81,23 %	739	34,48 %	643 700	82,01 %	828	38,64 %
Assurance salaire versée à compter de l'épuisement des congés de maladie	144	0,02 %	6	0,28 %	30 582	3,90 %	6	0,28 %	30 726	3,91 %	12	0,56 %
Congés de maladie servant exclusivement à combler le délai de carence	533	0,07 %	18	0,84 %	6 341	0,81 %	11	0,51 %	6 874	0,88 %	29	1,35 %
Autre disposition	1 449	0,18 %	13	0,61 %	18 651	2,38 %	46	2,15 %	20 100	2,56 %	59	2,75 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,32 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	99,99 %

Contribution de l'employeur au régime de l'assurance salaire

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance salaire	22 298	2,84 %	548	25,57 %	7 045	0,90 %	61	2,85 %	29 343	3,74 %	609	28,42 %
Aucune précision relative à la contribution de l'employeur	18 561	2,36 %	152	7,09 %	677 910	86,37 %	750	35,00 %	696 471	88,73 %	902	42,09 %
Total – Pourcentage de la contribution précisé dans la convention :	27 209	3,48 %	389	18,16 %	20 473	2,61 %	128	5,98 %	47 682	6,08 %	517	24,14 %
• 1 à 25 %	70	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	1	0,05 %
• 25,1 à 49,99 %	50	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	50	0,01 %	1	0,05 %
• 50 %	12 470	1,59 %	223	10,41 %	10 087	1,29 %	75	3,50 %	22 557	2,87 %	298	13,91 %
• 50,1 à 75 %	4 155	0,53 %	62	2,89 %	631	0,08 %	13	0,61 %	4 786	0,61 %	75	3,50 %
• 75,1 à 99,99 %	2 099	0,27 %	14	0,65 %	70	0,01 %	1	0,05 %	2 169	0,28 %	15	0,70 %
• 100 %	8 365	1,07 %	88	4,11 %	9 685	1,23 %	39	1,82 %	18 050	2,30 %	127	5,93 %
Montant fixe par salarié	374	0,05 %	12	0,56 %	924	0,12 %	5	0,23 %	1 298	0,17 %	17	0,79 %
Montant variable selon l'état civil du salarié	307	0,04 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	307	0,04 %	9	0,42 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Pourcentage variable selon l'état civil du salarié	347	0,04 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	347	0,04 %	3	0,14 %
Aucune contribution	3 099	0,39 %	43	2,01 %	2 208	0,28 %	16	0,75 %	5 307	0,68 %	59	2,75 %
Autre disposition	3 879	0,49 %	24	1,12 %	259	0,03 %	3	0,14 %	4 138	0,53 %	27	1,26 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

Période maximale au cours de laquelle l'assurance salaire peut être versée

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance salaire	22 298	2,84 %	548	25,57 %	7 045	0,90 %	61	2,85 %	29 343	3,74 %	609	28,42 %
Aucune précision relative à la période	41 242	5,25 %	489	22,82 %	11 603	1,48 %	114	5,32 %	52 845	6,73 %	603	28,14 %
Total – Période maximale précisée dans la convention :	12 178	1,57 %	139	6,51 %	688 579	87,72 %	779	36,36 %	700 757	89,30 %	918	42,85 %
• 2 semaines	25	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	1	0,05 %
• 5 semaines	878	0,11 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	878	0,11 %	1	0,05 %
• 13 semaines	8	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %
• 15 semaines	1 035	0,13 %	15	0,70 %	825	0,11 %	7	0,33 %	1 860	0,24 %	22	1,03 %
• 16 semaines	132	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	132	0,02 %	3	0,14 %
• 17 semaines	692	0,09 %	17	0,79 %	4 887	0,62 %	9	0,42 %	5 579	0,71 %	26	1,21 %
• 18 semaines	125	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	125	0,02 %	1	0,05 %
• 20 semaines	62	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	62	0,01 %	1	0,05 %
• 22 semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	147	0,02 %	1	0,05 %	147	0,02 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 24 semaines	43	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	43	0,01 %	2	0,09 %
• 25 semaines	55	0,01 %	1	0,05 %	310	0,04 %	1	0,05 %	365	0,05 %	2	0,09 %
• 26 semaines	6 177	0,79 %	54	2,52 %	5 606	0,71 %	22	1,03 %	11 783	1,50 %	76	3,55 %
• 27 semaines	45	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	45	0,01 %	2	0,09 %
• 30 semaines	3	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	3	0,00 %	1	0,05 %
• 35 semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	877	0,11 %	2	0,09 %	877	0,11 %	2	0,09 %
• 37 semaines	162	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	162	0,02 %	3	0,14 %
• 39 semaines	28	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	28	0,00 %	2	0,09 %
• 41 semaines	46	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	46	0,01 %	1	0,05 %
• 52 semaines	1 460	0,19 %	13	0,61 %	181	0,02 %	4	0,19 %	1 641	0,21 %	17	0,79 %
• 100 semaines	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 104 semaines	1 201	0,15 %	19	0,89 %	675 746	86,09 %	733	34,20 %	676 947	86,25 %	752	35,09 %
Période maximale variable selon l'ancienneté du salarié	199	0,03 %	1	0,05 %	105	0,01 %	1	0,05 %	304	0,04 %	2	0,09 %
Autre disposition	157	0,02 %	3	0,14 %	1 487	0,19 %	8	0,37 %	1 644	0,21 %	11	0,51 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,09 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	100,02 %	2 143	100,01 %

Montant maximum de l'assurance salaire

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance salaire	22 298	2,84 %	548	25,57 %	7 045	0,90 %	61	2,85 %	29 343	3,74 %	609	28,42 %
Aucune précision relative au montant	39 574	5,04 %	478	22,31 %	11 751	1,50 %	115	5,37 %	51 325	6,54 %	593	27,67 %
Montant exprimé en pourcentage (%) du salaire :	7 224	0,93 %	79	3,70 %	291 758	37,18 %	271	12,65 %	298 982	38,11 %	350	16,34 %
• 40 %	0	0,00 %	0	0,00 %	60	0,01 %	1	0,05 %	60	0,01 %	1	0,05 %
• 55 %	678	0,09 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	678	0,09 %	5	0,23 %
• 60 %	1 367	0,17 %	4	0,19 %	45	0,01 %	2	0,09 %	1 412	0,18 %	6	0,28 %
• 65 %	122	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	122	0,02 %	1	0,05 %
• 66,67 %	2 647	0,34 %	22	1,03 %	35	0,00 %	1	0,05 %	2 682	0,34 %	23	1,07 %
• 66,70 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %	10	0,00 %	1	0,05 %
• 70 %	1 528	0,19 %	18	0,84 %	254	0,03 %	5	0,23 %	1 782	0,23 %	23	1,07 %
• 73 %	100	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	100	0,01 %	1	0,05 %
• 75 %	289	0,04 %	6	0,28 %	695	0,09 %	6	0,28 %	984	0,13 %	12	0,56 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 80 %	442	0,06 %	15	0,70 %	282 873	36,04 %	235	10,97 %	283 315	36,10 %	250	11,67 %
• 85 %	4	0,00 %	3	0,14 %	3 838	0,49 %	9	0,42 %	3 842	0,49 %	12	0,56 %
• 90 %	0	0,00 %	0	0,00 %	197	0,03 %	3	0,14 %	197	0,03 %	3	0,14 %
• 100 %	47	0,01 %	4	0,19 %	3 751	0,48 %	8	0,37 %	3 798	0,48 %	12	0,56 %
Montant fixe par semaine :	1 326	0,17 %	8	0,39 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 326	0,17 %	8	0,39 %
• 225 \$	60	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	60	0,01 %	1	0,05 %
• 250 \$	878	0,11 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	878	0,11 %	1	0,05 %
• 650 \$	25	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	1	0,05 %
• 668 \$	34	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	34	0,00 %	1	0,05 %
• 750 \$	130	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	130	0,02 %	3	0,14 %
• 850 \$	199	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	199	0,03 %	1	0,05 %
Montant exprimé en pourcentage (%) du salaire avec un maximum :	3 021	0,38 %	28	1,31 %	386	0,05 %	4	0,19 %	3 407	0,43 %	32	1,50 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 55 %	232	0,03 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	232	0,03 %	3	0,14 %
• 60 %	434	0,06 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	434	0,06 %	5	0,23 %
• 66,67 %	2 147	0,27 %	16	0,75 %	229	0,03 %	2	0,09 %	2 376	0,30 %	18	0,84 %
• 67 %	22	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	22	0,00 %	1	0,05 %
• 70 %	186	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	186	0,02 %	3	0,14 %
• 75 %	0	0,00 %	0	0,00 %	137	0,02 %	1	0,05 %	137	0,02 %	1	0,05 %
• 100 %	0	0,00 %	0	0,00 %	20	0,00 %	1	0,05 %	20	0,00 %	1	0,05 %
Montant variable selon l'ancienneté ou le niveau de salaire	389	0,05 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	389	0,05 %	5	0,23 %
Montant variable selon la durée de l'invalidité	1 079	0,14 %	16	0,75 %	397 832	50,69 %	510	23,80 %	398 911	50,82 %	526	24,55 %
Montant variable au cours de la durée de la convention	24	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	24	0,00 %	1	0,05 %
Autre disposition	1 139	0,15 %	17	0,79 %	47	0,01 %	2	0,09 %	1 186	0,15 %	19	0,89 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,10 %	708 819	90,33 %	963	44,95 %	784 893	100,01 %	2 143	100,04 %

Formule de prestation de l'assurance invalidité de longue durée

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance invalidité	30 110	3,84 %	671	31,31 %	406 267	51,76 %	606	28,28 %	436 377	55,60 %	1 277	59,59 %
Aucune précision relative à la prestation	37 014	4,72 %	397	18,53 %	222 249	28,32 %	193	9,01 %	259 263	33,03 %	590	27,53 %
Total – Pourcentage (%) du salaire :	7 429	0,96 %	85	3,97 %	80 096	10,20 %	161	7,53 %	87 525	11,15 %	246	11,50 %
• 50 %	325	0,04 %	7	0,33 %	45	0,01 %	2	0,09 %	370	0,05 %	9	0,42 %
• 55 %	531	0,07 %	3	0,14 %	75	0,01 %	1	0,05 %	606	0,08 %	4	0,19 %
• 57 %	0	0,00 %	0	0,00 %	12	0,00 %	1	0,05 %	12	0,00 %	1	0,05 %
• 60 %	3 297	0,42 %	26	1,21 %	15	0,00 %	1	0,05 %	3 312	0,42 %	27	1,26 %
• 65 %	40	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	40	0,01 %	1	0,05 %
• 66,67 %	2 093	0,27 %	30	1,40 %	259	0,03 %	3	0,14 %	2 352	0,30 %	33	1,54 %
• 67 %	78	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	78	0,01 %	3	0,14 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 68 %	46	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	46	0,01 %	1	0,05 %
• 70 %	916	0,12 %	10	0,47 %	78 457	10,00 %	144	6,72 %	79 373	10,11 %	154	7,19 %
• 75 %	3	0,00 %	2	0,09 %	1 113	0,14 %	7	0,33 %	1 116	0,14 %	9	0,42 %
• 80 %	100	0,01 %	2	0,09 %	15	0,00 %	1	0,05 %	115	0,01 %	3	0,14 %
• 85 %	0	0,00 %	0	0,00 %	105	0,01 %	1	0,05 %	105	0,01 %	1	0,05 %
Montant fixe	349	0,04 %	5	0,23 %	42	0,01 %	2	0,09 %	391	0,05 %	7	0,33 %
Montant variable selon l'ancienneté	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Montant variable selon le niveau de salaire	108	0,01 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	108	0,01 %	6	0,28 %
Montant variable au cours de la durée de la convention	433	0,06 %	11	0,51 %	165	0,02 %	1	0,05 %	598	0,08 %	12	0,56 %
Montant variable par tranche de semaines	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	631	0,08 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	631	0,08 %	5	0,23 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,96 %	784 893	100,00 %	2 143	100,02 %

Existence ou non d'un programme d'aide aux employés (PAE)

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	58 510	7,45 %	1 031	48,11 %	20 042	2,55 %	186	8,68 %	78 552	10,01 %	1 217	56,79 %
Aucune précision	6 206	0,79 %	35	1,63 %	6 148	0,78 %	17	0,79 %	12 354	1,57 %	52	2,43 %
Disposition présentant un PAE multi volets (alcoolisme, toxicomanie et autres problèmes personnels)	5 556	0,71 %	57	2,66 %	589 131	75,06 %	710	33,13 %	594 687	75,77 %	767	35,79 %
Disposition présentant un PAE ne touchant que l'alcoolisme et la toxicomanie	5 388	0,69 %	45	2,10 %	62 712	7,99 %	27	1,26 %	68 100	8,68 %	72	3,36 %
Autre disposition	414	0,05 %	12	0,56 %	30 786	3,92 %	23	1,07 %	31 200	3,98 %	35	1,63 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,93 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

Test de dépistage des drogues et examens médicaux¹⁸

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	59 775	7,62 %	974	45,45 %	290 297	36,99 %	528	24,64 %	350 072	44,60 %	1 502	70,09 %
Disposition relative aux tests de dépistage des drogues et à la toxicomanie	1 871	0,24 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 871	0,24 %	4	0,19 %
Disposition relative aux examens médicaux obligatoires	14 011	1,79 %	199	9,29 %	418 522	53,32 %	435	20,30 %	432 533	55,11 %	634	29,58 %
Disposition relative aux tests de dépistage des drogues et à la toxicomanie, aux examens médicaux obligatoires	417	0,05 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	417	0,05 %	3	0,14 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,00 %

18. On tient compte ici des examens médicaux reliés à l'emploi.

- Section H -

**Régimes collectifs de retraite, d'assurance vie
et d'assurance maladie complémentaire**

Nature du régime de retraite

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au régime de retraite	17 172	2,19 %	344	16,05 %	2 861	0,36 %	23	1,07 %	20 033	2,55 %	367	17,13 %
Aucune précision relative à la nature du régime	4 057	0,52 %	51	2,38 %	6 772	0,86 %	15	0,70 %	10 829	1,38 %	66	3,08 %
Régime défrayé par l'employeur et par le salarié	51 136	6,52 %	755	35,23 %	699 163	89,08 %	923	43,07 %	750 299	95,59 %	1 678	78,30 %
Régime défrayé en entier par l'employeur	2 194	0,28 %	26	1,21 %	23	0,00 %	2	0,09 %	2 217	0,28 %	28	1,31 %
Autre disposition	1 515	0,19 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 515	0,19 %	4	0,19 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,93 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

Administration du régime de retraite

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au régime de retraite	17 172	2,19 %	344	16,05 %	2 861	0,36 %	23	1,07 %	20 033	2,55 %	367	17,13 %
Aucune précision relative à l'administration du régime	20 384	2,60 %	317	14,79 %	14 979	1,91 %	119	5,55 %	35 363	4,51 %	436	20,35 %
Syndicat seulement	7 929	1,01 %	27	1,26 %	12	0,00 %	1	0,05 %	7 941	1,01 %	28	1,31 %
Comité conjoint employeur-syndicat	2 188	0,28 %	22	1,03 %	10 116	1,29 %	18	0,84 %	12 304	1,57 %	40	1,87 %
Compagnie d'assurances ou société de fiducie	25 804	3,29 %	448	20,91 %	677 603	86,33 %	794	37,05 %	703 407	89,62 %	1 242	57,96 %
Employeur seulement	87	0,01 %	4	0,19 %	1 014	0,13 %	1	0,05 %	1 101	0,14 %	5	0,23 %
Autre disposition	2 510	0,32 %	18	0,84 %	2 234	0,28 %	7	0,33 %	4 744	0,60 %	25	1,17 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,02 %

Régime de retraite – âge et ancienneté

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au régime de retraite	17 172	2,19 %	344	16,05 %	2 861	0,36 %	23	1,07 %	20 033	2,55 %	367	17,13 %
Aucune précision relative à l'âge et à l'ancienneté	50 339	6,41 %	738	34,44 %	20 172	2,57 %	166	7,75 %	70 511	8,98 %	904	42,18 %
Âge seulement	2 428	0,31 %	16	0,75 %	2 986	0,38 %	17	0,79 %	5 414	0,69 %	33	1,54 %
Âge et ancienneté sans aucun minimum imposé pour l'un ou l'autre	379	0,05 %	1	0,05 %	120	0,02 %	1	0,05 %	499	0,06 %	2	0,09 %
Âge minimum et combinaison d'âge et d'ancienneté	2 452	0,31 %	50	2,33 %	676 179	86,15 %	746	34,81 %	678 631	86,46 %	796	37,14 %
Âge minimum et minimum d'ancienneté	428	0,05 %	6	0,28 %	1 454	0,19 %	2	0,09 %	1 882	0,24 %	8	0,37 %
Autre disposition	2 876	0,37 %	25	1,17 %	5 047	0,64 %	8	0,37 %	7 923	1,01 %	33	1,54 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	99,99 %	2 143	99,99 %

Contribution de l'employeur au régime collectif d'assurance vie

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance vie	34 918	4,45 %	660	30,80 %	154 492	19,68 %	156	7,28 %	189 410	24,13 %	816	38,08 %
Aucune précision relative à la contribution de l'employeur	9 431	1,20 %	88	4,11 %	3 997	0,51 %	24	1,12 %	13 428	1,71 %	112	5,23 %
Total – Pourcentage (%) fixe par salarié :	26 924	3,43 %	382	17,84 %	549 246	69,97 %	767	35,81 %	576 170	73,41 %	1 149	53,64 %
• 25 %	70	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	1	0,05 %
• 30 %	20	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	20	0,00 %	2	0,09 %
• 40 %	63	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	63	0,01 %	2	0,09 %
• 50 %	10 882	1,39 %	206	9,61 %	12 305	1,57 %	55	2,57 %	23 187	2,95 %	261	12,18 %
• 55 %	498	0,06 %	9	0,42 %	30	0,00 %	1	0,05 %	528	0,07 %	10	0,47 %
• 60 %	950	0,12 %	22	1,03 %	707	0,09 %	8	0,37 %	1 657	0,21 %	30	1,40 %
• 65 %	168	0,02 %	3	0,14 %	145	0,02 %	1	0,05 %	313	0,04 %	4	0,19 %
• 66,60 %	78	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	78	0,01 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 66,67 %	64	0,01 %	2	0,09 %	77	0,01 %	1	0,05 %	141	0,02 %	3	0,14 %
• 69 %	203	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	203	0,03 %	1	0,05 %
• 70 %	266	0,03 %	7	0,33 %	17	0,00 %	1	0,05 %	283	0,04 %	8	0,37 %
• 71 %	0	0,00 %	0	0,00 %	32	0,00 %	1	0,05 %	32	0,00 %	1	0,05 %
• 75 %	1 178	0,15 %	12	0,56 %	139	0,02 %	1	0,05 %	1 317	0,17 %	13	0,61 %
• 80 %	2 101	0,27 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 101	0,27 %	7	0,33 %
• 90 %	39	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	39	0,00 %	1	0,05 %
• 100 %	10 344	1,32 %	106	4,95 %	535 794	68,26 %	698	32,57 %	546 138	69,58 %	804	37,52 %
Montant fixe par salarié	458	0,06 %	10	0,47 %	345	0,04 %	6	0,28 %	803	0,10 %	16	0,75 %
Montant variable selon l'état civil du salarié	532	0,07 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	532	0,07 %	11	0,51 %
Pourcentage variable selon l'état civil du salarié	285	0,04 %	3	0,14 %	26	0,00 %	1	0,05 %	311	0,04 %	4	0,19 %
Aucune contribution	323	0,04 %	10	0,47 %	147	0,02 %	1	0,05 %	470	0,06 %	11	0,51 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Variable selon les catégories d'emploi	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	3 203	0,41 %	16	0,75 %	566	0,07 %	8	0,37 %	3 769	0,48 %	24	1,12 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,09 %	708 819	90,29 %	963	44,96 %	784 893	100,00 %	2 143	100,03 %

Montant maximum d'assurance vie offert par le régime de base

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au régime d'assurance vie	34 918	4,45 %	660	30,80 %	154 492	19,68 %	156	7,28 %	189 410	24,13 %	816	38,08 %
Aucune précision relative au montant maximum	29 446	3,75 %	392	18,29 %	17 592	2,24 %	105	4,90 %	47 038	5,99 %	497	23,20 %
Total – Montant précisé dans la convention :	5 112	0,64 %	49	2,30 %	532 100	67,79 %	662	30,90 %	537 212	68,43 %	711	33,18 %
• 6 400 \$	870	0,11 %	9	0,42 %	532 079	67,79 %	660	30,80 %	532 949	67,90 %	669	31,22 %
• 10 000 \$	198	0,03 %	6	0,28 %	9	0,00 %	1	0,05 %	207	0,03 %	7	0,33 %
• 20 000 \$	105	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	105	0,01 %	3	0,14 %
• 25 000 \$	124	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	124	0,02 %	4	0,19 %
• 30 000 \$	25	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	2	0,09 %
• 35 000 \$	13	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	13	0,00 %	1	0,05 %
• 40 000 \$	176	0,02 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	176	0,02 %	2	0,09 %
• 45 000 \$	1 239	0,16 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 239	0,16 %	1	0,05 %
• 50 000 \$	574	0,07 %	6	0,28 %	12	0,00 %	1	0,05 %	586	0,07 %	7	0,33 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 52 000 \$	10	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %
• 55 000 \$	31	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	31	0,00 %	1	0,05 %
• 60 000 \$	425	0,05 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	425	0,05 %	5	0,23 %
• 65 000 \$	70	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	1	0,05 %
• 75 000 \$	1 053	0,13 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 053	0,13 %	6	0,28 %
• 90 000 \$	199	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	199	0,03 %	1	0,05 %
Montant variable selon la tranche salariale	43	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	43	0,01 %	2	0,09 %
Montant variable selon d'autres facteurs	2 780	0,35 %	18	0,84 %	145	0,02 %	2	0,09 %	2 925	0,37 %	20	0,93 %
Multiple du salaire	2 667	0,34 %	42	1,96 %	3 459	0,44 %	13	0,61 %	6 126	0,78 %	55	2,57 %
Montant variable en cours de convention	55	0,01 %	1	0,05 %	55	0,01 %	2	0,09 %	110	0,01 %	3	0,14 %
Autre disposition	1 053	0,13 %	16	0,75 %	976	0,12 %	23	1,07 %	2 029	0,26 %	39	1,82 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,08 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	99,98 %	2 143	100,02 %

**Contribution de l'employeur au régime collectif
d'assurance maladie complémentaire**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'assurance maladie	32 077	4,09 %	608	28,37 %	8 908	1,13 %	102	4,76 %	40 985	5,22 %	710	33,13 %
Aucune précision relative à la contribution de l'employeur	9 712	1,24 %	92	4,29 %	16 090	2,05 %	34	1,59 %	25 802	3,29 %	126	5,88 %
Total – Pourcentage (%) :	28 081	3,58 %	408	19,06 %	17 654	2,24 %	93	4,37 %	45 735	5,81 %	501	23,40 %
• 25 %	6	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	6	0,00 %	1	0,05 %
• 30 %	20	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	20	0,00 %	2	0,09 %
• 40 %	63	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	63	0,01 %	2	0,09 %
• 50 %	12 339	1,57 %	229	10,69 %	13 279	1,69 %	63	2,94 %	25 618	3,26 %	292	13,63 %
• 54 %	80	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	80	0,01 %	1	0,05 %
• 55 %	754	0,10 %	13	0,61 %	30	0,00 %	1	0,05 %	784	0,10 %	14	0,65 %
• 60 %	1 211	0,15 %	25	1,17 %	514	0,07 %	7	0,33 %	1 725	0,22 %	32	1,49 %
• 65 %	288	0,04 %	4	0,19 %	145	0,02 %	1	0,05 %	433	0,06 %	5	0,23 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 66,67 %	76	0,01 %	3	0,14 %	77	0,01 %	1	0,05 %	153	0,02 %	4	0,19 %
• 69 %	203	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	203	0,03 %	1	0,05 %
• 70 %	177	0,02 %	6	0,28 %	17	0,00 %	1	0,05 %	194	0,02 %	7	0,33 %
• 71 %	0	0,00 %	0	0,00 %	32	0,00 %	1	0,05 %	32	0,00 %	1	0,05 %
• 75 %	1 387	0,18 %	17	0,79 %	139	0,02 %	1	0,05 %	1 526	0,19 %	18	0,84 %
• 80 %	2 280	0,29 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 280	0,29 %	10	0,47 %
• 81,50 %	3	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	3	0,00 %	1	0,05 %
• 82 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 282	0,29 %	1	0,05 %	2 282	0,29 %	1	0,05 %
• 88 %	0	0,00 %	0	0,00 %	23	0,00 %	1	0,05 %	23	0,00 %	1	0,05 %
• 90 %	39	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	39	0,00 %	1	0,05 %
• 100 %	9 155	1,17 %	92	4,29 %	1 116	0,14 %	15	0,70 %	10 271	1,31 %	107	4,99 %
Montant fixe par salarié	639	0,08 %	17	0,79 %	1 182	0,15 %	7	0,33 %	1 821	0,23 %	24	1,12 %
Aucune contribution	139	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	139	0,02 %	4	0,19 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Pourcentage variable selon la situation familiale	297	0,04 %	6	0,28 %	26	0,00 %	1	0,05 %	323	0,04 %	7	0,33 %
Montant variable selon la situation familiale	1 548	0,20 %	23	1,07 %	635 016	80,90 %	691	32,24 %	636 564	81,10 %	714	33,32 %
Variable selon les catégories d'emploi	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	3 581	0,46 %	22	1,03 %	29 943	3,81 %	35	1,63 %	33 524	4,27 %	57	2,66 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,08 %	708 819	90,28 %	963	44,97 %	784 893	99,98 %	2 143	100,03 %

Contribution de l'employeur au régime collectif de soins dentaires

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative au régime de soins dentaires	38 996	4,97 %	740	34,53 %	647 004	82,43 %	870	40,60 %	686 000	87,40 %	1 610	75,13 %
Aucune précision relative à la contribution de l'employeur	5 219	0,66 %	37	1,73 %	55 967	7,13 %	57	2,66 %	61 186	7,80 %	94	4,39 %
Total – Pourcentage (%) :	15 199	1,94 %	192	8,97 %	4 033	0,52 %	23	1,08 %	19 232	2,46 %	215	10,07 %
• 50 %	5 325	0,68 %	80	3,73 %	1 395	0,18 %	14	0,65 %	6 720	0,86 %	94	4,39 %
• 55 %	197	0,03 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	197	0,03 %	5	0,23 %
• 60 %	819	0,10 %	20	0,93 %	42	0,01 %	2	0,09 %	861	0,11 %	22	1,03 %
• 65 %	168	0,02 %	3	0,14 %	145	0,02 %	1	0,05 %	313	0,04 %	4	0,19 %
• 66,60 %	78	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	78	0,01 %	1	0,05 %
• 66,67 %	46	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	46	0,01 %	1	0,05 %
• 69 %	203	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	203	0,03 %	1	0,05 %
• 70 %	58	0,01 %	3	0,14 %	17	0,00 %	1	0,05 %	75	0,01 %	4	0,19 %
• 71 %	0	0,00 %	0	0,00 %	32	0,00 %	1	0,05 %	32	0,00 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 75 %	326	0,04 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	326	0,04 %	7	0,33 %
• 80 %	2 284	0,29 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 284	0,29 %	10	0,47 %
• 82 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2 282	0,29 %	1	0,05 %	2 282	0,29 %	1	0,05 %
• 90 %	39	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	39	0,00 %	1	0,05 %
• 100 %	5 656	0,72 %	60	2,80 %	120	0,02 %	3	0,14 %	5 776	0,74 %	63	2,94 %
Montant fixe par salarié	12 603	1,61 %	174	8,12 %	167	0,02 %	3	0,14 %	12 770	1,63 %	177	8,26 %
Aucune contribution	457	0,06 %	6	0,28 %	173	0,02 %	6	0,28 %	630	0,08 %	12	0,56 %
Pourcentage variable selon la nature des soins	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Montant variable selon la nature des soins	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Pourcentage variable selon la situation familiale	1 003	0,13 %	5	0,23 %	123	0,02 %	1	0,05 %	1 126	0,14 %	6	0,28 %
Montant variable selon la situation familiale	358	0,05 %	10	0,47 %	0	0,00 %	0	0,00 %	358	0,05 %	10	0,47 %
Autre disposition	2 239	0,29 %	16	0,75 %	1 352	0,17 %	3	0,14 %	3 591	0,46 %	19	0,89 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,08 %	708 819	90,31 %	963	44,95 %	784 893	100,02 %	2 143	100,05 %

- Section I -
Périodes de travail, de repos et de repas

Durée du travail – jours normaux de travail par semaine – cols bleus

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	6 706	0,85 %	150	7,00 %	229 468	29,24 %	272	12,69 %	236 174	30,09 %	422	19,69 %
Total – Durée fixe :	24 543	3,13 %	448	20,91 %	128 259	16,34 %	204	9,52 %	152 802	19,47 %	652	30,42 %
• 4 jours	388	0,05 %	16	0,75 %	51	0,01 %	3	0,14 %	439	0,06 %	19	0,89 %
• 4,5 jours	222	0,03 %	11	0,51 %	100	0,01 %	10	0,47 %	322	0,04 %	21	0,98 %
• 5 jours	23 933	3,05 %	421	19,65 %	128 108	16,32 %	191	8,91 %	152 041	19,37 %	612	28,56 %
Durée variable selon les catégories d'emploi	4 986	0,64 %	72	3,36 %	2 768	0,35 %	42	1,96 %	7 754	0,99 %	114	5,32 %
Durée variable selon l'horaire et/ou le quart de travail	33 072	4,21 %	324	15,12 %	28 371	3,61 %	30	1,40 %	61 443	7,83 %	354	16,52 %
Durée variable selon la saison et/ou le lieu	411	0,05 %	5	0,23 %	1 132	0,14 %	31	1,45 %	1 543	0,20 %	36	1,68 %
Système d'horaire comprimé sur une base bimensuelle ou mensuelle	2 750	0,35 %	26	1,21 %	645	0,08 %	10	0,47 %	3 395	0,43 %	36	1,68 %
Sans objet, la convention ne vise que les cols blancs	3 606	0,46 %	155	7,23 %	318 176	40,54 %	374	17,45 %	321 782	41,00 %	529	24,69 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

Durée du travail – jours normaux de travail par semaine – cols blancs

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	2 222	0,28 %	59	2,75 %	257 477	32,80 %	358	16,71 %	259 699	33,09 %	417	19,46 %
Total – Durée fixe :	5 471	0,70 %	131	6,11 %	344 835	43,93 %	409	19,09 %	350 306	44,63 %	540	25,20 %
• 3 jours	4	0,00 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4	0,00 %	3	0,14 %
• 3,5 jours	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %	8	0,00 %	1	0,05 %
• 4 jours	122	0,02 %	10	0,47 %	232	0,03 %	9	0,42 %	354	0,05 %	19	0,89 %
• 4,5 jours	47	0,01 %	3	0,14 %	733	0,09 %	21	0,98 %	780	0,10 %	24	1,12 %
• 5 jours	5 298	0,67 %	115	5,37 %	343 862	43,81 %	378	17,64 %	349 160	44,49 %	493	23,01 %
Durée variable selon les catégories d'emploi	532	0,07 %	16	0,75 %	4 654	0,59 %	35	1,63 %	5 186	0,66 %	51	2,38 %
Durée variable selon l'horaire et/ou le quart de travail	3 429	0,44 %	48	2,24 %	92 372	11,77 %	80	3,73 %	95 801	12,21 %	128	5,97 %
Durée variable selon la saison et/ou le lieu	173	0,02 %	12	0,56 %	2 890	0,37 %	20	0,93 %	3 063	0,39 %	32	1,49 %
Système d'horaire comprimé sur une base bimensuelle ou mensuelle	366	0,05 %	10	0,47 %	50	0,01 %	1	0,05 %	416	0,05 %	11	0,51 %
Sans objet, la convention ne vise que les cols bleus	63 881	8,14 %	904	42,18 %	6 533	0,83 %	59	2,75 %	70 414	8,97 %	963	44,94 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %	8	0,00 %	1	0,05 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

Durée du travail – heures normales de travail par semaine – cols bleus

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	3 684	0,47 %	71	3,31 %	257 271	32,78 %	292	13,63 %	260 955	33,25 %	363	16,94 %
Total – Durée identique pour tous :	38 186	4,87 %	573	26,75 %	16 343	2,08 %	104	4,86 %	54 529	6,95 %	677	31,59 %
• 15 h	0	0,00 %	0	0,00 %	15	0,00 %	1	0,05 %	15	0,00 %	1	0,05 %
• 20 h	2	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2	0,00 %	1	0,05 %
• 30 h	138	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	138	0,02 %	4	0,19 %
• 32 h	25	0,00 %	1	0,05 %	19	0,00 %	1	0,05 %	44	0,01 %	2	0,09 %
• 32 h 30	25	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	2	0,09 %
• 33 h 15	25	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	1	0,05 %
• 35 h	434	0,06 %	20	0,93 %	401	0,05 %	3	0,14 %	835	0,11 %	23	1,07 %
• 36 h	104	0,01 %	5	0,23 %	52	0,01 %	3	0,14 %	156	0,02 %	8	0,37 %
• 37 h	50	0,01 %	1	0,05 %	21	0,00 %	1	0,05 %	71	0,01 %	2	0,09 %
• 37 h 30	732	0,09 %	17	0,79 %	280	0,04 %	3	0,14 %	1 012	0,13 %	20	0,93 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 38 h	405	0,05 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	405	0,05 %	4	0,19 %
• 38 h 30	213	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	213	0,03 %	1	0,05 %
• 38 h 45	362	0,05 %	5	0,23 %	13 550	1,73 %	19	0,89 %	13 912	1,77 %	24	1,12 %
• 39 h	1 712	0,22 %	12	0,56 %	206	0,03 %	2	0,09 %	1 918	0,24 %	14	0,65 %
• 40 h	33 829	4,31 %	497	23,19 %	1 799	0,23 %	71	3,31 %	35 628	4,54 %	568	26,50 %
• 43 h 45	120	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	120	0,02 %	1	0,05 %
• 44 h	10	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %
Durée variable selon les catégories d'emploi	5 249	0,67 %	93	4,34 %	115 415	14,70 %	166	7,75 %	120 664	15,37 %	259	12,09 %
Durée variable selon l'horaire et/ou le quart de travail	19 938	2,54 %	206	9,61 %	439	0,06 %	6	0,28 %	20 377	2,60 %	212	9,89 %
Durée variable selon la saison et/ou le lieu	333	0,04 %	3	0,14 %	418	0,05 %	7	0,33 %	751	0,10 %	10	0,47 %
Durée variable en cours d'application de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Système d'horaire variable	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Sans objet, la convention ne vise que les cols blancs	3 606	0,46 %	155	7,23 %	318 176	40,54 %	374	17,45 %	321 782	41,00 %	529	24,69 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Sans objet, système d'horaire flexible ou comprimé établi sur base bimensuelle ou mensuelle	2 750	0,35 %	26	1,21 %	645	0,08 %	10	0,47 %	3 395	0,43 %	36	1,68 %
Autre disposition	2 328	0,30 %	53	2,47 %	112	0,01 %	4	0,19 %	2 440	0,31 %	57	2,66 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,96 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

Durée du travail – heures normales de travail par semaine – cols blancs

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	1 642	0,21 %	29	1,35 %	335 368	42,73 %	358	16,71 %	337 010	42,94 %	387	18,06 %
Total – Durée identique pour tous :	4 996	0,63 %	134	6,28 %	223 704	28,49 %	407	19,01 %	228 700	29,12 %	541	25,27 %
• 16 h 15	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 19 h 30	2	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2	0,00 %	1	0,05 %
• 21 h	2	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2	0,00 %	2	0,09 %
• 24 h	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 24 h 30	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %	8	0,00 %	1	0,05 %
• 26 h 30	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 30 h	20	0,00 %	3	0,14 %	10	0,00 %	2	0,09 %	30	0,00 %	5	0,23 %
• 31 h 30	0	0,00 %	0	0,00 %	27	0,00 %	1	0,05 %	27	0,00 %	1	0,05 %
• 32 h	67	0,01 %	5	0,23 %	33	0,00 %	4	0,19 %	100	0,01 %	9	0,42 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 32 h 30	13	0,00 %	4	0,19 %	17 457	2,22 %	46	2,15 %	17 470	2,23 %	50	2,33 %
• 33 h	0	0,00 %	0	0,00 %	31	0,00 %	2	0,09 %	31	0,00 %	2	0,09 %
• 33 h 15	25	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	25	0,00 %	1	0,05 %
• 33 h 30	0	0,00 %	0	0,00 %	15	0,00 %	1	0,05 %	15	0,00 %	1	0,05 %
• 33 h 45	0	0,00 %	0	0,00 %	5	0,00 %	1	0,05 %	5	0,00 %	1	0,05 %
• 34 h	48	0,01 %	2	0,09 %	57	0,01 %	2	0,09 %	105	0,01 %	4	0,19 %
• 34 h 30	5	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	5	0,00 %	2	0,09 %
• 35 h	1 907	0,24 %	60	2,80 %	205 920	26,24 %	339	15,82 %	207 827	26,48 %	399	18,62 %
• 36 h	67	0,01 %	4	0,19 %	12	0,00 %	1	0,05 %	79	0,01 %	5	0,23 %
• 36 h 15	174	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	174	0,02 %	1	0,05 %
• 36 h 30	0	0,00 %	0	0,00 %	10	0,00 %	1	0,05 %	10	0,00 %	1	0,05 %
• 37 h 30	876	0,11 %	19	0,89 %	41	0,01 %	2	0,09 %	917	0,12 %	21	0,98 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 39 h	18	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	18	0,00 %	1	0,05 %
• 40 h	1 707	0,22 %	25	1,17 %	78	0,01 %	4	0,19 %	1 785	0,23 %	29	1,35 %
• 40 h 30	62	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	62	0,01 %	1	0,05 %
Durée variable selon les catégories d'emploi	1 175	0,15 %	25	1,17 %	6 211	0,79 %	42	1,96 %	7 386	0,94 %	67	3,13 %
Durée variable selon l'horaire et/ou le quart de travail	3 465	0,44 %	47	2,19 %	947	0,12 %	6	0,28 %	4 412	0,56 %	53	2,47 %
Durée variable selon la saison et/ou le lieu	121	0,02 %	18	0,84 %	410	0,05 %	6	0,28 %	531	0,07 %	24	1,12 %
Durée variable en cours d'application de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Système d'horaire variable	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Sans objet, la convention ne vise que les cols bleus	63 881	8,14 %	904	42,18 %	6 533	0,83 %	59	2,75 %	70 414	8,97 %	963	44,94 %
Sans objet, système d'horaire flexible ou comprimé établi sur base bimensuelle ou mensuelle	366	0,05 %	10	0,47 %	50	0,01 %	1	0,05 %	416	0,05 %	11	0,51 %
Autre disposition	428	0,05 %	13	0,61 %	135 596	17,28 %	84	3,92 %	136 024	17,33 %	97	4,53 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,09 %	708 819	90,30 %	963	44,96 %	784 893	99,98 %	2 143	100,03 %

Durée du travail – heures normales de travail par jour – cols bleus

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	16 785	2,14 %	229	10,69 %	257 560	32,81 %	297	13,86 %	274 345	34,95 %	526	24,55 %
Total – Durée identique pour tous :	13 344	1,71 %	255	11,91 %	14 451	1,85 %	46	2,15 %	27 795	3,55 %	301	14,05 %
• 4 h	2	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	2	0,00 %	1	0,05 %
• 6 h	65	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	65	0,01 %	3	0,14 %
• 6 h 30	17	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	17	0,00 %	1	0,05 %
• 7 h	180	0,02 %	12	0,56 %	365	0,05 %	2	0,09 %	545	0,07 %	14	0,65 %
• 7 h 30	223	0,03 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	223	0,03 %	9	0,42 %
• 7 h 45	362	0,05 %	5	0,23 %	13 550	1,73 %	19	0,89 %	13 912	1,77 %	24	1,12 %
• 8 h	12 027	1,53 %	209	9,75 %	464	0,06 %	22	1,03 %	12 491	1,59 %	231	10,78 %
• 8 h 45	120	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	120	0,02 %	1	0,05 %
• 9 h	119	0,02 %	3	0,14 %	32	0,00 %	2	0,09 %	151	0,02 %	5	0,23 %
• 9 h 30	18	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	18	0,00 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 10 h	201	0,03 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	201	0,03 %	9	0,42 %
• 11 h	10	0,00 %	1	0,05 %	40	0,01 %	1	0,05 %	50	0,01 %	2	0,09 %
Durée variable selon les catégories d'emploi	6 442	0,82 %	99	4,62 %	116 005	14,78 %	179	8,35 %	122 447	15,60 %	278	12,97 %
Durée variable selon l'horaire et/ou le quart de travail	20 448	2,61 %	232	10,83 %	612	0,08 %	7	0,33 %	21 060	2,68 %	239	11,15 %
Durée variable selon la saison et/ou le lieu	674	0,09 %	7	0,33 %	1 186	0,15 %	34	1,59 %	1 860	0,24 %	41	1,91 %
Durée variable en cours d'application de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Durée variable selon les jours	1 446	0,18 %	21	0,98 %	164	0,02 %	14	0,65 %	1 610	0,21 %	35	1,63 %
Système d'horaire variable	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Sans objet, la convention ne vise que les cols blancs	3 606	0,46 %	155	7,23 %	318 176	40,54 %	374	17,45 %	321 782	41,00 %	529	24,69 %
La convention ne précise qu'un minimum et/ou maximum d'heures	10 579	1,35 %	156	7,28 %	20	0,00 %	2	0,09 %	10 599	1,35 %	158	7,37 %
Sans objet, système d'horaire flexible ou comprimé établi sur base bimensuelle ou mensuelle	2 750	0,35 %	26	1,21 %	645	0,08 %	10	0,47 %	3 395	0,43 %	36	1,68 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	76 074	9,71 %	1 180	55,08 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,00 %

Durée du travail – heures normales de travail par jour – cols blancs

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	4 189	0,53 %	102	4,76 %	499 366	63,62 %	580	27,06 %	503 555	64,16 %	682	31,82 %
Total – Durée identique pour tous :	2 841	0,36 %	75	3,50 %	192 590	24,53 %	230	10,75 %	195 431	24,89 %	305	14,25 %
• 6 h 30	4	0,00 %	3	0,14 %	17 141	2,18 %	40	1,87 %	17 145	2,18 %	43	2,01 %
• 7 h	1 105	0,14 %	39	1,82 %	175 269	22,33 %	181	8,45 %	176 374	22,47 %	220	10,27 %
• 7 h 15	174	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	174	0,02 %	1	0,05 %
• 7 h 30	820	0,10 %	14	0,65 %	44	0,01 %	3	0,14 %	864	0,11 %	17	0,79 %
• 8 h	628	0,08 %	15	0,70 %	93	0,01 %	3	0,14 %	721	0,09 %	18	0,84 %
• 8 h 06	62	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	62	0,01 %	1	0,05 %
• 8 h 15	0	0,00 %	0	0,00 %	17	0,00 %	1	0,05 %	17	0,00 %	1	0,05 %
• 8 h 30	48	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	48	0,01 %	2	0,09 %
• 8 h 45	0	0,00 %	0	0,00 %	14	0,00 %	1	0,05 %	14	0,00 %	1	0,05 %
• 9 h	0	0,00 %	0	0,00 %	12	0,00 %	1	0,05 %	12	0,00 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Durée variable selon les catégories d'emploi	1 103	0,14 %	20	0,93 %	5 970	0,76 %	41	1,91 %	7 073	0,90 %	61	2,85 %
Durée variable selon l'horaire et/ou le quart de travail	3 136	0,40 %	34	1,59 %	580	0,07 %	4	0,19 %	3 716	0,47 %	38	1,77 %
Durée variable selon la saison et/ou le lieu	182	0,02 %	13	0,61 %	2 873	0,37 %	20	0,93 %	3 055	0,39 %	33	1,54 %
Durée variable en cours d'application de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Durée variable selon les jours	104	0,01 %	9	0,42 %	849	0,11 %	27	1,26 %	953	0,12 %	36	1,68 %
Système d'horaire variable	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Sans objet, la convention ne vise que les cols bleus	63 881	8,14 %	904	42,18 %	6 533	0,83 %	59	2,75 %	70 414	8,97 %	963	44,94 %
La convention ne précise qu'un minimum et/ou maximum d'heures	272	0,03 %	13	0,61 %	0	0,00 %	0	0,00 %	272	0,03 %	13	0,61 %
Sans objet, système d'horaire flexible ou comprimé établi sur base bimensuelle ou mensuelle	366	0,05 %	10	0,47 %	50	0,01 %	1	0,05 %	416	0,05 %	11	0,51 %
Autre disposition	0	0,00 %	0	0,00 %	8	0,00 %	1	0,05 %	8	0,00 %	1	0,05 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,95 %	784 893	99,98 %	2 143	100,02 %

Nombre et durée des périodes de repos journalier payées

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux périodes de repos	7 018	0,89 %	187	8,73 %	184 833	23,55 %	248	11,57 %	191 851	24,44 %	435	20,30 %
Aucune précision relative à la durée des périodes	2 421	0,31 %	30	1,40 %	3 295	0,42 %	12	0,56 %	5 716	0,73 %	42	1,96 %
Total – Une période :	1 347	0,17 %	33	1,54 %	48	0,01 %	2	0,09 %	1 395	0,18 %	35	1,64 %
• 10 minutes	129	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	129	0,02 %	4	0,19 %
• 15 minutes	804	0,10 %	17	0,79 %	48	0,01 %	2	0,09 %	852	0,11 %	19	0,89 %
• 20 minutes	65	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	65	0,01 %	1	0,05 %
• 25 minutes	27	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	27	0,00 %	2	0,09 %
• 30 minutes	160	0,02 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	160	0,02 %	8	0,37 %
• 34 minutes	162	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	162	0,02 %	1	0,05 %
Total – Deux périodes :	30 621	3,91 %	630	29,40 %	519 036	66,13 %	684	31,92 %	549 657	70,03 %	1 314	61,32 %
• 20 minutes	876	0,11 %	19	0,89 %	181	0,02 %	3	0,14 %	1 057	0,13 %	22	1,03 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 24 minutes	145	0,02 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	145	0,02 %	6	0,28 %
• 26 minutes	46	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	46	0,01 %	1	0,05 %
• 30 minutes	29 180	3,72 %	599	27,95 %	518 778	66,10 %	680	31,73 %	547 958	69,81 %	1279	59,68 %
• 32 minutes	0	0,00 %	0	0,00 %	77	0,01 %	1	0,05 %	77	0,01 %	1	0,05 %
• 34 minutes	219	0,03 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	219	0,03 %	2	0,09 %
• 40 minutes	155	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	155	0,02 %	3	0,14 %
Plus de deux périodes :	362	0,04 %	2	0,10 %	0	0,00 %	0	0,00 %	362	0,04 %	2	0,10 %
• 44 minutes	20	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	20	0,00 %	1	0,05 %
• 45 minutes	342	0,04 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	342	0,04 %	1	0,05 %
Durée variable selon l'horaire de travail	31 682	4,04 %	272	12,69 %	719	0,09 %	9	0,42 %	32 401	4,13 %	281	13,11 %
Durée variable selon les jours de la semaine	969	0,12 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	969	0,12 %	5	0,23 %
Durée variable selon les catégories d'emploi	648	0,08 %	12	0,56 %	888	0,11 %	8	0,37 %	1 536	0,20 %	20	0,93 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Durée variable au cours de la durée de la convention	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	1 006	0,13 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 006	0,13 %	9	0,42 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Durée de la période régulière de repas

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	3 595	0,46 %	81	3,78 %	42 482	5,41 %	112	5,23 %	46 077	5,87 %	193	9,01 %
Aucune précision	3 068	0,39 %	44	2,05 %	327 176	41,68 %	349	16,29 %	330 244	42,08 %	393	18,34 %
Total – Durée identique pour tous :	38 556	4,91 %	683	31,89 %	97 134	12,37 %	203	9,48 %	135 690	17,28 %	886	41,34 %
• 20 minutes	26	0,00 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	26	0,00 %	2	0,09 %
• 30 minutes	30 424	3,88 %	520	24,27 %	882	0,11 %	21	0,98 %	31 306	3,99 %	541	25,24 %
• 35 minutes	1 660	0,21 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 660	0,21 %	3	0,14 %
• 40 minutes	554	0,07 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	554	0,07 %	6	0,28 %
• 45 minutes	884	0,11 %	10	0,47 %	79	0,01 %	4	0,19 %	963	0,12 %	14	0,65 %
• 55 minutes	70	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	1	0,05 %
• 60 minutes	4 856	0,62 %	133	6,21 %	75 222	9,58 %	124	5,79 %	80 078	10,20 %	257	11,99 %
• 65 minutes	17	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	17	0,00 %	1	0,05 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 75 minutes	1	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1	0,00 %	1	0,05 %
• 90 minutes	64	0,01 %	6	0,28 %	20 951	2,67 %	54	2,52 %	21 015	2,68 %	60	2,80 %
Durée variable selon les catégories d'emploi	3 290	0,42 %	42	1,96 %	12 050	1,54 %	68	3,17 %	15 340	1,95 %	110	5,13 %
Durée variable selon l'horaire et/ou le quart de travail	15 774	2,01 %	197	9,19 %	677	0,09 %	9	0,42 %	16 451	2,10 %	206	9,61 %
Avec un minimum et un maximum	10 822	1,38 %	125	5,83 %	97 217	12,39 %	157	7,33 %	108 039	13,76 %	282	13,16 %
Autre disposition	969	0,12 %	8	0,37 %	132 083	16,83 %	65	3,03 %	133 052	16,95 %	73	3,41 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

Circonstances donnant droit à la période de repas payée

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux périodes de repas payées	34 405	4,38 %	619	28,88 %	646 332	82,35 %	782	36,49 %	680 737	86,73 %	1 401	65,38 %
Aucune précision relative aux circonstances	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
En tout temps, incluant pour le travail effectué lors du 1^{er} quart	8 640	1,10 %	110	5,13 %	632	0,08 %	12	0,56 %	9 272	1,18 %	122	5,69 %
Période payée pour le travail effectué lors du 2^e quart et en heures supplémentaires	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Période payée pour le travail effectué lors du 3^e quart et en heures supplémentaires	190	0,02 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	190	0,02 %	2	0,09 %
Période payée pour le travail effectué lors des 2^e et 3^e quarts et en heures supplémentaires	32	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	32	0,00 %	1	0,05 %
Période payée pour le travail effectué lors des 2^e et 3^e quarts	58	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	58	0,01 %	3	0,14 %
Présence d'équipes successives et en heures supplémentaires	701	0,09 %	14	0,65 %	0	0,00 %	0	0,00 %	701	0,09 %	14	0,65 %
Variable selon certaines catégories d'emploi et en heures supplémentaires	93	0,01 %	3	0,14 %	1 228	0,16 %	10	0,47 %	1 321	0,17 %	13	0,61 %
Période payée pour le travail effectué lors des heures supplémentaires	5 564	0,71 %	71	3,31 %	8 404	1,07 %	41	1,91 %	13 968	1,78 %	112	5,23 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Période payée pour le travail effectué lors du 2 ^e quart	195	0,02 %	8	0,37 %	0	0,00 %	0	0,00 %	195	0,02 %	8	0,37 %
Période payée pour le travail effectué lors du 3 ^e quart	425	0,05 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	425	0,05 %	9	0,42 %
Période payée pour le travail effectué par des équipes successives	526	0,07 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	526	0,07 %	9	0,42 %
Période payée pour le travail effectué par certaines catégories de salariés	1 434	0,18 %	32	1,49 %	900	0,11 %	7	0,33 %	2 334	0,30 %	39	1,82 %
Autre disposition ¹⁹	23 811	3,03 %	299	13,95 %	51 323	6,54 %	111	5,18 %	75 134	9,57 %	410	19,13 %
TOTAL	76 074	9,67 %	1 180	55,04 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

19. Cette catégorie comprend soit les doubles codifications, soit les cas où la personne salariée doit rester à son poste de travail, auquel cas elle sera payée pour le repas.

**Durée de la période de repas payée
pour le travail effectué lors des heures supplémentaires**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à la période de repas	34 405	4,38 %	619	28,88 %	646 332	82,35 %	782	36,49 %	680 737	86,73 %	1 401	65,38 %
Aucune précision relative à la circonstance des heures supplémentaires	24 500	3,12 %	353	16,47 %	20 157	2,57 %	102	4,76 %	44 657	5,69 %	455	21,23 %
Aucune précision relative à la durée de la période	128	0,02 %	11	0,51 %	0	0,00 %	0	0,00 %	128	0,02 %	11	0,51 %
Total – Durée exprimée dans la convention :	15 951	2,03 %	191	8,92 %	42 302	5,39 %	78	3,64 %	58 253	7,43 %	269	12,57 %
• 15 minutes	277	0,04 %	7	0,33 %	0	0,00 %	0	0,00 %	277	0,04 %	7	0,33 %
• 18 minutes	15	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	15	0,00 %	1	0,05 %
• 20 minutes	519	0,07 %	10	0,47 %	14	0,00 %	2	0,09 %	533	0,07 %	12	0,56 %
• 30 minutes	13 518	1,72 %	165	7,70 %	41 352	5,27 %	70	3,27 %	54 870	6,99 %	235	10,97 %
• 35 minutes	1 239	0,16 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 239	0,16 %	1	0,05 %
• 45 minutes	30	0,00 %	2	0,09 %	16	0,00 %	1	0,05 %	46	0,01 %	3	0,14 %
• 60 minutes	353	0,04 %	5	0,23 %	920	0,12 %	5	0,23 %	1 273	0,16 %	10	0,47 %
Durée variable selon les circonstances donnant droit à la période de repas payée	103	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	103	0,01 %	2	0,09 %
Autre disposition	987	0,13 %	4	0,19 %	28	0,00 %	1	0,05 %	1 015	0,13 %	5	0,23 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

**Nombre et durée des périodes payées pour
le changement de vêtements et le nettoyage**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux périodes pour le changement de vêtements	64 277	8,19 %	1 025	47,83 %	708 391	90,25 %	951	44,38 %	772 668	98,44 %	1 976	92,21 %
Aucune précision relative à la durée de la période	1 508	0,19 %	6	0,28 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 508	0,19 %	6	0,28 %
Total – Une période :	4 931	0,63 %	51	2,39 %	129	0,01 %	6	0,28 %	5 060	0,64 %	57	2,67 %
• 2 minutes	80	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	80	0,01 %	1	0,05 %
• 3 minutes	4	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	4	0,00 %	1	0,05 %
• 5 minutes	2 636	0,34 %	23	1,07 %	37	0,00 %	2	0,09 %	2 673	0,34 %	25	1,17 %
• 10 minutes	1 615	0,21 %	10	0,47 %	12	0,00 %	2	0,09 %	1 627	0,21 %	12	0,56 %
• 15 minutes	431	0,05 %	12	0,56 %	66	0,01 %	1	0,05 %	497	0,06 %	13	0,61 %
• 20 minutes	70	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	70	0,01 %	3	0,14 %
• 30 minutes	95	0,01 %	1	0,05 %	14	0,00 %	1	0,05 %	109	0,01 %	2	0,09 %
Total – Deux périodes :	3 223	0,40 %	77	3,59 %	299	0,04 %	6	0,28 %	3 522	0,44 %	83	3,87 %

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
• 2 minutes	66	0,01 %	2	0,09 %	0	0,00 %	0	0,00 %	66	0,01 %	2	0,09 %
• 4 minutes	21	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	21	0,00 %	1	0,05 %
• 6 minutes	504	0,06 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	504	0,06 %	5	0,23 %
• 10 minutes	2 119	0,27 %	50	2,33 %	143	0,02 %	3	0,14 %	2 262	0,29 %	53	2,47 %
• 12 minutes	186	0,02 %	9	0,42 %	0	0,00 %	0	0,00 %	186	0,02 %	9	0,42 %
• 15 minutes	61	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	61	0,01 %	3	0,14 %
• 18 minutes	35	0,00 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	35	0,00 %	1	0,05 %
• 20 minutes	231	0,03 %	6	0,28 %	156	0,02 %	3	0,14 %	387	0,05 %	9	0,42 %
Plus de deux périodes :	912	0,12 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	912	0,12 %	4	0,19 %
• 20 minutes	834	0,11 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	834	0,11 %	3	0,14 %
• 35 minutes	78	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	78	0,01 %	1	0,05 %
Autre disposition	1 223	0,16 %	17	0,79 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 223	0,16 %	17	0,79 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,01 %

**Existence et caractère d'un comité mixte sur l'aménagement
et la réduction du temps de travail (ARTT)**

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence du comité	74 561	9,50 %	1 167	54,46 %	444 755	56,66 %	761	35,51 %	519 316	66,16 %	1 928	89,97 %
Aucune précision relative au caractère du comité	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Comité conjoint décisionnel	0	0,00 %	0	0,00 %	4 650	0,59 %	6	0,28 %	4 650	0,59 %	6	0,28 %
Comité conjoint consultatif	1 513	0,19 %	13	0,61 %	259 414	33,05 %	196	9,15 %	260 927	33,24 %	209	9,75 %
TOTAL	76 074	9,69 %	1 180	55,07 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	99,99 %	2 143	100,00 %

Existence et caractère d'un comité mixte sur l'organisation du travail

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'existence du comité	57 165	7,28 %	951	44,38 %	56 471	7,19 %	272	12,69 %	113 636	14,48 %	1 223	57,07 %
Aucune précision relative au caractère du comité	120	0,02 %	5	0,23 %	3 810	0,49 %	14	0,65 %	3 930	0,50 %	19	0,89 %
Comité conjoint décisionnel	1 230	0,16 %	23	1,07 %	873	0,11 %	5	0,23 %	2 103	0,27 %	28	1,31 %
Comité conjoint consultatif	17 559	2,24 %	201	9,38 %	647 665	82,52 %	672	31,36 %	665 224	84,75 %	873	40,74 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,31 %	963	44,93 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

- Section J -
Conditions de travail diverses

L'équipement de sécurité du salarié

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative à l'équipement de sécurité	6 951	0,89 %	232	10,83 %	358 467	45,67 %	282	13,16 %	365 418	46,56 %	514	23,99 %
Aucune précision relative au financement de l'équipement	2 151	0,27 %	26	1,21 %	133 299	16,98 %	118	5,51 %	135 450	17,26 %	144	6,72 %
Équipement fourni par l'employeur	65 331	8,32 %	892	41,62 %	217 053	27,65 %	563	26,27 %	282 384	35,98 %	1 455	67,90 %
Équipement partiellement fourni par l'employeur	1 524	0,19 %	27	1,26 %	0	0,00 %	0	0,00 %	1 524	0,19 %	27	1,26 %
Équipement non fourni par l'employeur	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autre disposition	117	0,01 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	117	0,01 %	3	0,14 %
TOTAL	76 074	9,68 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,00 %	2 143	100,01 %

Uniforme de travail – coût d'achat

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux uniformes	16 843	2,15 %	338	15,77 %	523 206	66,66 %	582	27,16 %	540 049	68,81 %	920	42,93 %
Aucune précision relative au coût d'achat	300	0,04 %	10	0,47 %	35	0,00 %	1	0,05 %	335	0,04 %	11	0,51 %
Coût entièrement défrayé par l'employeur	55 143	7,03 %	758	35,37 %	184 505	23,51 %	357	16,66 %	239 648	30,53 %	1 115	52,03 %
Coût partiellement défrayé par l'employeur	362	0,05 %	5	0,23 %	0	0,00 %	0	0,00 %	362	0,05 %	5	0,23 %
L'employeur verse une indemnité fixe à ce titre	1 860	0,24 %	45	2,10 %	1 010	0,13 %	20	0,93 %	2 870	0,37 %	65	3,03 %
Coût entièrement défrayé par le salarié	40	0,01 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	40	0,01 %	1	0,05 %
Variable selon la catégorie d'emploi	1 401	0,18 %	19	0,89 %	63	0,01 %	3	0,14 %	1 464	0,19 %	22	1,03 %
Autre disposition	125	0,02 %	4	0,19 %	0	0,00 %	0	0,00 %	125	0,02 %	4	0,19 %
TOTAL	76 074	9,72 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,02 %	2 143	100,00 %

Uniforme de travail – coût d’entretien

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition relative aux uniformes	16 843	2,15 %	338	15,77 %	523 206	66,66 %	582	27,16 %	540 049	68,81 %	920	42,93 %
Aucune précision relative au coût d’entretien	22 004	2,80 %	370	17,27 %	7 333	0,93 %	114	5,32 %	29 337	3,74 %	484	22,59 %
Coût entièrement défrayé par l’employeur	9 222	1,17 %	135	6,30 %	32 258	4,11 %	109	5,09 %	41 480	5,28 %	244	11,39 %
Coût partiellement défrayé par l’employeur	11 136	1,42 %	154	7,19 %	144 245	18,38 %	137	6,39 %	155 381	19,80 %	291	13,58 %
L’employeur verse une indemnité fixe à ce titre	774	0,10 %	14	0,65 %	0	0,00 %	0	0,00 %	774	0,10 %	14	0,65 %
Coût entièrement défrayé par le salarié	11 741	1,50 %	116	5,41 %	1 604	0,20 %	19	0,89 %	13 345	1,70 %	135	6,30 %
Variable selon la catégorie d’emploi	4 208	0,54 %	50	2,33 %	173	0,02 %	2	0,09 %	4 381	0,56 %	52	2,43 %
Autre disposition	146	0,02 %	3	0,14 %	0	0,00 %	0	0,00 %	146	0,02 %	3	0,14 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,06 %	708 819	90,30 %	963	44,94 %	784 893	100,01 %	2 143	100,01 %

Existence de traitements différenciés pour certaines conditions de travail²⁰

	Secteur Privé				Secteur Public				TOTAL			
	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées	Nombre de salariés visés	Pourcentage des salariés visés	Nombre de conventions collectives analysées	Pourcentage des conventions collectives analysées
Aucune disposition	64 262	8,19 %	1 049	48,95 %	705 452	89,88 %	941	43,91 %	769 714	98,07 %	1 990	92,86 %
Diminution du salaire d'entrée	2 205	0,28 %	40	1,87 %	524	0,07 %	9	0,42 %	2 729	0,35 %	49	2,29 %
Accès plus lent au maximum salarial	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Abolition de la sécurité d'emploi pour les nouveaux salariés	0	0,00 %	0	0,00 %	407	0,05 %	4	0,19 %	407	0,05 %	4	0,19 %
Diminution de divers avantages sociaux pour les nouveaux salariés	573	0,07 %	12	0,56 %	583	0,07 %	4	0,19 %	1 156	0,15 %	16	0,75 %
Abolition de divers avantages sociaux pour les nouveaux salariés	200	0,03 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	200	0,03 %	1	0,05 %
Acquisition plus lente de la permanence	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Disparité salariale	120	0,02 %	1	0,05 %	0	0,00 %	0	0,00 %	120	0,02 %	1	0,05 %
Horaire de travail différent en fonction de la date d'embauche	628	0,08 %	15	0,70 %	0	0,00 %	0	0,00 %	628	0,08 %	15	0,70 %
Autre disposition²¹	8 086	1,03 %	62	2,89 %	1 853	0,24 %	5	0,23 %	9 939	1,27 %	67	3,13 %
TOTAL	76 074	9,70 %	1 180	55,07 %	708 819	90,31 %	963	44,94 %	784 893	100,02 %	2 143	100,02 %

20. La teneur légale des clauses de conventions en vertu de la loi n'est pas prise en compte. On se préoccupe uniquement de savoir si des conditions de travail différentes en vertu de la date d'embauche existent.

21. Cette catégorie regroupe souvent les doubles codifications et les dispositions sur les régimes de retraite.

Lexique

- 1) **Atelier syndical parfait** : une forme de sécurité syndicale en vertu de laquelle l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'unité de négociation doivent devenir membres du syndicat et maintenir leur adhésion pour conserver leur emploi. Par ailleurs, les futures employées et futurs employés sont tenus de s'affilier dans un délai déterminé.
- 2) **Atelier syndical imparfait** : une forme de sécurité syndicale en vertu de laquelle l'ensemble des travailleuses et des travailleurs qui sont membres d'un syndicat au moment de la signature d'une convention collective, qui le deviennent après ou qui sont engagés par la suite doivent le demeurer, alors que celles et ceux qui n'avaient pas donné leur adhésion avant la signature ne sont pas astreints à cette obligation.
- 3) **Maintien d'affiliation syndicale** : signifie que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs membres du syndicat, de même que celles et ceux qui le deviennent librement par la suite, doivent le demeurer, pour la durée de la convention collective, comme condition de maintien de leur emploi. Les anciennes employées et anciens employés qui ne sont pas membres du syndicat ne sont pas obligés de le devenir. De même, les nouvelles employées et nouveaux employés sont libres d'adhérer ou non au syndicat, sans que cela entraîne de restriction à l'embauche de la part de l'employeur.
- 4) **Atelier ouvert** : un régime d'une organisation où l'adhésion des travailleuses et des travailleurs au syndicat est facultative, que ce soit à l'embauche ou pour conserver son emploi.
- 5) **Atelier fermé** : une forme de sécurité syndicale en vertu de laquelle l'appartenance à un syndicat constitue une condition préalable à l'engagement d'une travailleuse ou d'un travailleur et au maintien de son emploi. Le syndicat fait ici office de bureau de placement.
- 6) **Ancienneté privilégiée** : signifie que l'on comptabilise pour certaines employées et certains employés (celles et ceux qui sont très spécialisés ou qui remplissent une fonction syndicale) un nombre d'années d'ancienneté fictives, sans lien avec le nombre réel d'années de service.
- 7) **Politiques particulières s'appliquant aux salariées âgées et salariés âgés** : des conventions collectives pouvant prévoir certaines dispositions s'appliquant aux salariées et salariés d'un certain âge et visant, entre autres, un allègement des tâches au travail, une banque de congés spéciaux ou une réduction de leur temps de travail.
- 8) **Garantie de travail (salaire assuré)** : une forme de sécurité du revenu qui permet à une salariée ou un salarié de recevoir sur la base d'une période donnée un montant d'argent correspondant à une partie ou à la totalité de son salaire normal. Cette garantie peut s'exprimer sous la forme d'un nombre minimum d'heures payées ou d'un montant d'argent fixe.
- 9) **Garantie d'emploi (sécurité d'emploi)** : une disposition qui prévoit une garantie pour une travailleuse ou un travailleur de conserver son emploi au sein d'une organisation, si certaines conditions sont remplies.
- 10) **Indemnité de présence au travail** : un dédommagement versé à la salariée et au salarié qui, s'étant présenté au travail selon son horaire, n'est affecté à aucune tâche par l'employeur. Cette indemnité est habituellement exprimée par un nombre d'heures.

